



Projet Social
LES PASSERELLES
2024-2027
Sanvignes-les-Mines

TABLE DES MATIÈRES

I RAPPEL DES MISSIONS DES CENTRES SOCIAUX	3
II LES PASSERELLES CENTRE SOCIAL	6
a. L'historique	6
b. L'environnement	7
c. Organigramme Les Passerelles centre social	8
III DIAGNOSTICS DE TERRITOIRE	8
a. Diagnostics généraux de Sanvignes	8
b. La communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM)	11
c. A l'échelle du bassin sud de la communauté urbaine	13
 BILAN ET ANALYSES PROJET SOCIAL 2020-2023	
I BILAN DU PROJET SOCIAL 2020-2023	17
a. De janvier 2019 à février 2020	18
b. Départ et crise sanitaire	18
c. Veille sociale et institutionnelle	19
d. Statistiques	19
II LES ANALYSES	31
a. Analyses des statistiques	31
b. Analyses des questionnaires	32
c. Projets et groupes de travail	33
d. Analyses des axes du projet social 2020-2023	40
 PROJET SOCIAL LES PASSERELLES 2024-2028	
I LE SENS DE LA DÉMARCHE ET L'ÉLABORATION DU PROJET SOCIAL 2024-2028	54
a. La prise en compte des habitants	54
b. Les instances de concertation	55
II LES MOYENS MIS EN ŒUVRE DU PROJET SOCIAL	56
a. L'équipe	56
b. Les locaux	56
c. La communication	56
d. L'organisation interne	57
e. Nos réseaux	58
f. L'accueil	58

III LES AXES DU PROJET SOCIAL 2024-2028	58
a. 1 ^{er} Axe Renforcer le centre social sur le territoire	59
b. 2 ^{ème} Axe Multi-services des Passerelles : une dynamique au service des habitants	61
1. Le service enfance	61
2. Le service animations sportives	68
c. 3 ^{ème} Axe Dynamiser l'espace jeunesse : projets avec les jeunes	70
d. 4 ^{ème} Axe Le hors-les-murs : se rendre au plus près des habitants	71
IV ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL	73
a. Les outils	73
b. La vision de l'éducation populaire	74
V LES FICHES ACTION	76
. Axe 1 Renforcer le centre social Les Passerelles sur le territoire	
a. Fiche action n° 1	77
b. Fiche action n° 2	78
c. Fiche action n° 3	79
d. Fiche action n° 4	80
. Axe 2 Multi-services des Passerelles : une nouvelle dynamique au service des habitants	
a. Fiche action n° 1	81
b. Fiche action n° 2	82
c. Fiche action n° 3	83
. Axe 3 Dynamiser l'espace jeunesse: accueils et projets avec les jeunes	
a. Fiche action n° 1	84
b. Fiche action n° 2	85
c. Fiche action n° 3	86
. Axe 4 Le hors-les-murs : aller au plus près des habitants	
a. Fiche action n° 1	87
b. Fiche action n° 2	88
VI ANNEXES	89
a. Questionnaires à destination des habitants	90
b. Protocole de l'accueil de l'enfant différent	95

I. RAPPEL DES MISSIONS DES CENTRES SOCIAUX

Un centre social est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Il est également un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. L'objectif général est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif sur le territoire.

Les centres sociaux sont souvent perçus par le sens commun comme des structures ayant vocation à accueillir des personnes en difficulté sociale, isolées, en position de précarité économique et d'une manière générale, toute personne dont la situation peut se définir par un manque. On comprend bien le caractère dévalorisant et stigmatisant que peut endosser cette représentation.

Le centre social possède pourtant une mission généraliste claire, qui conduit à orienter son action en direction de l'ensemble de la population d'un territoire. Il convient donc de s'écarter du sens commun, pour essayer de mettre en perspective la place que peut occuper le centre social sur un territoire, et dans quelle mesure il peut jouer un rôle notamment auprès des populations fragiles.

L'action du centre social doit être envisagée comme adaptée aux besoins repérés sur le territoire. Ces besoins dépendent étroitement de la composition socio-économique du territoire et la précarité économique d'une certaine part de la population de Sanvignes qui est une réalité. Il est donc cohérent pour le centre social Les Passerelles de porter un intérêt particulier à ces populations. Il est bien clair que nous ne considérons pas ces populations comme étant caractérisées par leur fragilité, comme si celle-ci était en permanence dévolue. D'une part, une situation de fragilité identifiée est en théorie transitoire, même si nous savons qu'elle peut demeurer très durablement. Elle est en tout cas appelée à évoluer. D'autre part, la compréhension d'un individu ou d'une famille n'est pas réductible à cette situation vécue. Enfin les individus ne sont pas les uniques responsables de leur trajectoire sociale d'origine, environnement de vie, histoire familiale...

L'un des effets majeurs de la précarité peut être la désaffiliation, la rupture des liens sociaux et l'isolement qui peut s'accompagner d'un sentiment de dévalorisation et d'une dégradation de l'estime que l'on se porte.

Le centre social peut être, par la spécificité de son approche, et notamment la fonction d'accueil et d'écoute un espace d'affiliation, permettant de reconstruire des liens sociaux et par la même de redonner un cadre social à une trajectoire de vie.

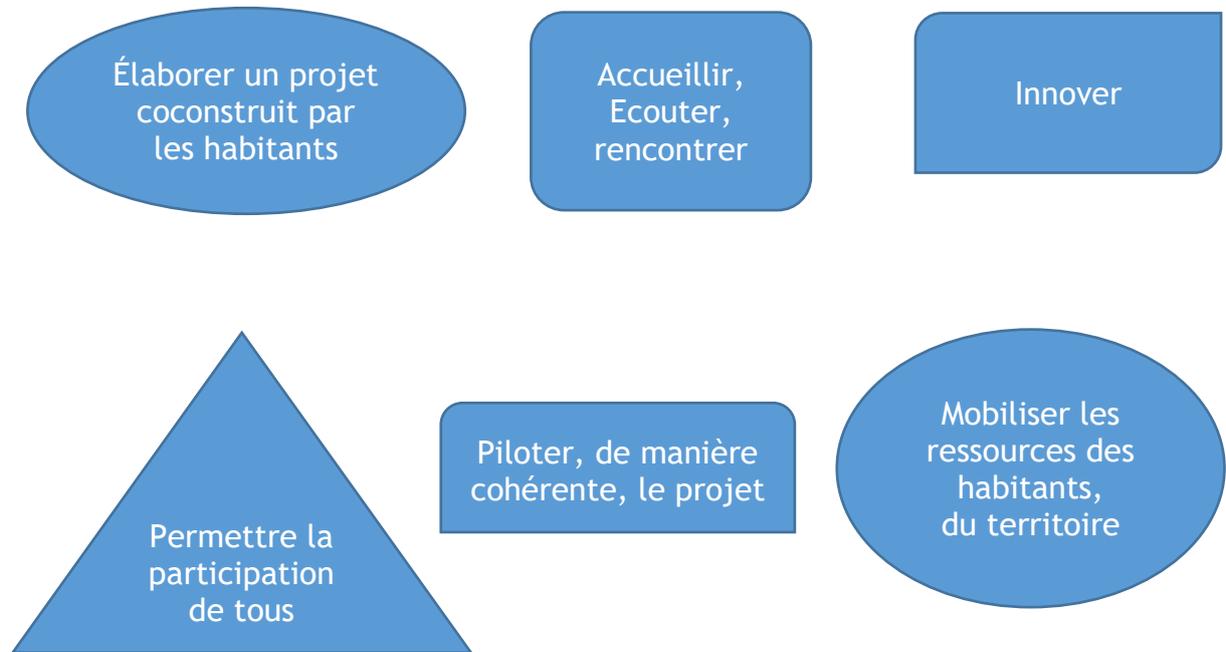
L'approche du centre social doit permettre de laisser une place à l'expression de tous et à la participation de chacun, une capacité d'agir et un pouvoir d'action à la fois collectif et individuel. Les personnes peuvent y retrouver une confiance en eux et une image d'eux-mêmes valorisante qui leur permettra de s'inscrire ou de se réinscrire dans des rapports sociaux épanouissants. Les Passerelles veilleront donc à porter une attention particulière à ces publics identifiés comme fragiles, dans la mesure de ses possibilités.

Les centres sociaux ont donc des missions identifiées :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, propres à assurer information, orientation et expression des besoins.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale ajustées aux besoins de la population et du territoire, qui peuvent prendre une dimension d'accompagnement social.
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs locaux impliqués dans les problématiques sociales locales.

Un centre social n'est pas qu'un lieu de service ou de propositions d'activités diverses. C'est un lieu de projet et un lieu de concertation et de coordination. Mais également un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capable de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. A ce jour, il y a plus de 2000 centres sociaux en France.

Six fonctions rendent les activités d'un centre social cohérentes entre elles :

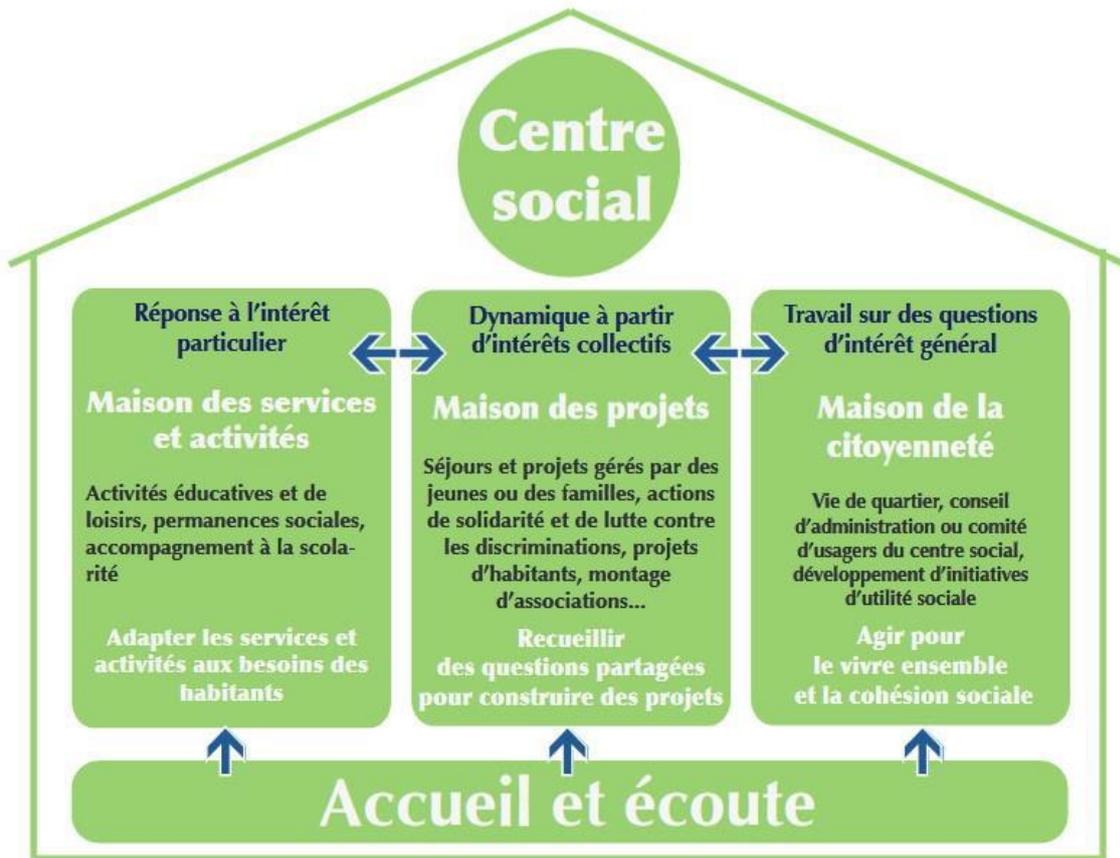


Au-delà de ses missions, les centres sociaux portent des valeurs fondatrices qui guident ses actions :

- **La dignité humaine** : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.
- **La solidarité** : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux.
- **La démocratie** : opter pour la démocratie, pour les centres sociaux, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les Passerelles, inaugurées en 2016, regroupe actuellement quatre services :

- Enfance
- Jeunesse
- Adultes & familles
- Animations sportives



(Source : Maison du centre social, Fédération nationale des centres sociaux)



II. LES PASSERELLES CENTRE SOCIAL

Tous les quatre ans, les centres sociaux se livrent à l'exercice de l'écriture de leur projet social. Ce travail permet de mettre en discussion le projet de l'établissement auprès des habitants, des adhérents et des partenaires. Il permet aussi d'évaluer et de réorienter les objectifs de cette infrastructure. Peu d'organisations sont soumises à un tel rythme, cet exercice a le mérite de se placer au plus près des besoins des habitants d'un territoire.

Ce travail permet des rencontres, des échanges, des débats, des interrogations, des ajustements ; il offre à chacun la possibilité de s'exprimer et de prendre part au changement. La réalisation du projet social est l'occasion de se poser autour d'une table et d'ouvrir la discussion sur les valeurs qui guident l'action d'un tel lieu et de fixer les objectifs. C'est un espace propice pour entrer de plain-pied dans la vie des habitants et permettre de leur offrir leur espace. C'est également un moment privilégié pour partager et rediscuter du travail partenarial avec les partenaires du territoire.

Tout l'enjeu de cet exercice est de faire exister le vivre ensemble, l'aspiration d'une vie moins individualisée et plus tournée vers le partage de savoirs et d'expériences.

En 2016, une nouvelle circulaire vient appuyer cela en posant le cadre formel des centres sociaux et notamment du rôle de chaque agent au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Les trois finalités visées sont de répondre aux besoins sociaux fondamentaux que ce soit dans une dimension individuelle, collective et sociale.

La participation des habitants constitue l'essence même du projet d'un centre social. Les habitants y prennent une part active et favorisent le développement social local. Prendre en compte les besoins de chacun implique que les habitants soient engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Prendre une place active et participative est la meilleure façon d'agir sur ce qu'ils veulent changer dans leur commune.

Le centre social développe la notion de citoyenneté des personnes face aux enjeux du quotidien en favorisant leur participation. Le centre social doit être un lieu d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités vécues par les habitants d'un territoire.

L'implication des habitants lors du renouvellement du projet des centres, se formalise par leur participation au sein de groupes de réflexion, comités technique et comités de pilotage, pour prendre en compte toutes les composantes et les préoccupations de la commune.

Les habitants se sentent valorisés parce qu'on prend le temps de les écouter et de construire avec eux.

a. L'historique

Pour rappel, Sauvignes-les-Mines inaugurerait sa Maison des Jeunes dans les années 1970 qui quelques années plus tard portera le nom de Maison des Jeunes et de la Culture (MJC). Cette MJC a connu un vif succès auprès des jeunes. Elle regroupait alors la bibliothèque, une discothèque, des salles de culturisme, d'expression corporelle et chacun pouvait pratiquer du ping-pong, du baby-foot, du théâtre et un ciné-club.

En 1993, la MJC est renommée Espace Loisirs Sports et Culture (ELSC). La commune en assure désormais le pilotage. Des activités nouvelles sont alors proposées : aikido, full-contact, le périscolaire pour les enfants déjeunant au restaurant scolaire et un centre de loisirs qui accueille une cinquantaine d'enfants pendant les vacances.

En 1996, la restauration maternelle pour les écoles Marcel SEMBAT et des BAUDRAS voit le jour.

En 1998, le service périscolaire accueille en moyenne 40 enfants tous les soirs. En 2001, le Local Jeunes est créé avec une présence de 160 adolescents sur la première saison et une fréquentation journalière exceptionnelle de 30 à 50 jeunes.

A la rentrée 2004, la commune propose un service périscolaire le matin. Cette mesure est plébiscitée par les familles qui n'ont plus besoin de trouver un moyen de garde alternatif.

Des travaux de réhabilitation et de restructuration ont débuté en septembre 2014, la partie de la restauration maternelle a été livrée en septembre 2015. L'ensemble de l'espace loisirs a ouvert ses portes le 04 janvier 2016. Au fil des années, le vivre ensemble a évolué et reste le moteur de la vie au sein de ce nouvel équipement.

Le désir d'ouvrir un Local Jeunes au sein du centre social est également partie d'un constat que les adolescents ne se reconnaissent plus et n'investissent plus le centre de loisirs passé un certain âge (12 ans environ). Il existait donc un véritable intérêt à proposer un espace dédié à ce public en ayant un collège au sein de la commune. Il s'agissait de proposer une animation de la vie sociale mais également de prévention auprès d'un public parfois fragile. La volonté de développer des actions auprès des adolescents et de leurs parents prend également tout son sens en étant placé dans l'enceinte des Passerelles, cela permettait de pouvoir inclure les adolescents dans la vie collective de la commune. La possibilité de travailler des actions transversales avec tous les publics et services était vécue par les usagers comme par les agents comme une vraie richesse.

Il est acté la création de postes de référents dans le cadre du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) :

- La référente enfance coordonne la partie logistique du secteur enfance, sachant qu'à chaque période de vacances un directeur de centre est positionné pour ne s'occuper que de la partie technique du centre. La référente a pour mission de faire le lien avec le service famille et les autres structures communales tel que la bibliothèque, la crèche, l'école de musique et les partenaires telle que l'éducation nationale
- Le référent jeunesse pilote la gestion administrative et financière du service jeunesse ainsi que le réseau des partenaires. Il est également animateur au sein du Local Jeunes et éducateur sportif à la commune de Sanvignes
- On retrouve également la référente famille qui coordonne et anime les actions envers les habitants de la commune depuis 2018

b. L'environnement

La cité Léon Blum

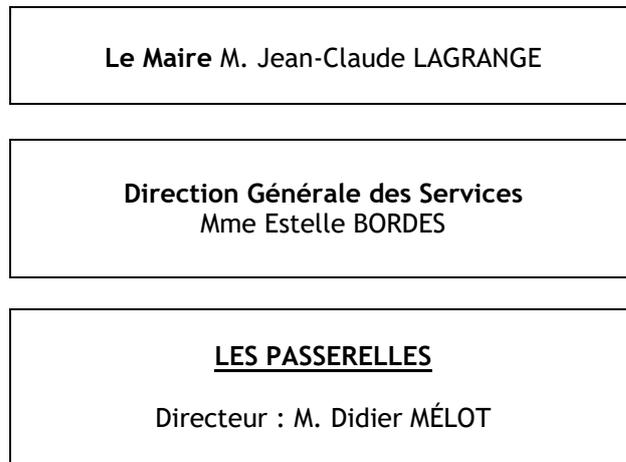
La cité Léon BLUM est située face au centre social Les Passerelles. Les logements occupés sont proposés à des coûts modérés pour des personnes seules, couples ou familles. C'est l'OPAC qui en a la charge.

Un projet de la commune est en cours afin de repenser cette cité qui, au fil des ans, n'est plus plébiscité par de potentiels futurs occupants. A ce jour, les logements de la moitié du parc sont inoccupés et trois bâtiments sur tout le parc doivent être prochainement détruits.

L'environnement autour du centre social a évolué au fil du temps.

Aux alentours, nous avons des maisons d'habitations ainsi que le multi-accueil La Souris Verte et l'école maternelle SEMBAT. A proximité, le commerce Maximarché, le centre d'accueil, la Résidence autonomie, la piscine municipale et les cours de tennis.

c. Organigramme centre social Les Passerelles



SERVICE ENFANCE	SERVICE JEUNESSE	SERVICE ADULTES & FAMILLES	SERVICE ANIMATIONS SPORTIVES
Référente enfance	Réfèrent jeunesse / animateur	Référente famille	ÉTAPS
Équipe d'animation (4 agents titulaires)	Animatrice	Secrétaire/accueil	ÉTAPS
		Chargée d'accueil	

III. DIAGNOSTICS DE TERRITOIRE

a. Diagnostics généraux de Sanvignes

Située à la frange d'un paysage rurale et à la périphérie d'une des deux villes centres de la CUCM, Sanvignes-les-Mines est qualifiée de ville relais.

Sanvignes est directement accessible par la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) qui va de Chalon-sur-Saône à Paray-le-Monial. Elle se situe à 40 kilomètres de l'autoroute A6 et à 25 kilomètres de la gare TGV de Le Creusot-Montceau grâce à laquelle elle se place à un carrefour stratégique de communautés, c'est-à-dire à 1h30 de Paris et 40 minutes de Lyon, en TGV.

A l'échelle locale Sanvignes est desservie par le réseau de transports en commun de la communauté urbaine Montceau Le Creusot.

Sanvignes possède des atouts de type rural bien qu'elle soit une petite ville. Cerclée de prairies et de parcelles boisées qui témoignent d'une vie agricole encore présente, on y trouve des exploitations d'élevages de bétails et de cultures céréalières.

On compte 4 358 habitants (chiffre INSEE au 1^{ER} janvier 2023) à Sanvignes, trois écoles, un collège (de 260 élèves), une crèche, des équipements sportifs, des grands espaces naturels de loisirs et de découverte, des associations, des commerçants, des entreprises qui participent au bien vivre ensemble et à tisser du lien social et à la qualité de vie dans la commune. La commune s'étend sur 35,48 km².

C'est une **population qui vieillit** avec un indice de vieillissement de 108 personnes de 65 ans ou plus pour 100 habitants de moins de 20 ans.

Évolution de la population de 2015 à 2023 :

Année	Population Sanvignes-les-Mines
2015	4 414
2016	4 366
2017	4 317
2018	4 311
2019	4 316
2020	4 286
2021	4 257
2022	4 228
2023	4 358

Analyses des chiffres jusqu'à 2022

Sanvignes compte 51 % de femmes et 49 % d'hommes

1 762 habitants sont mariés alors que 157 habitants sont PACSE et 183 habitants vivent en union libre. 201 habitants sont divorcés, 388 habitants sont veufs ou veuves et enfin 675 habitants de 15 ans ou plus sont célibataires.

➤ **Nombre de Familles et d'enfants par famille à Sanvignes les Mines**

Le nombre de familles avec enfants habitant à Sanvignes les Mines est de 582. 235 familles avec un seul enfant, 263 familles de deux enfants, 64 familles avec trois enfants, 20 familles qui ont quatre enfants ou plus.

➤ **Population de nationalité étrangère à Sanvignes les Mines**

Sanvignes les Mines accueille 55 habitants de nationalité étrangère dont 25 hommes et 30 femmes. Cela représente 1 % de sa population. Le nombre des familles de nationalité étrangère avec enfants habitant à Sanvignes les Mines est de 15, soit 3 % des familles., 4 % des familles de deux enfants, soit 10 familles, 8 % des familles avec trois enfants, soit 5 familles.

➤ **Nombre de personnes qui emménagent chaque année à Sanvignes les Mines**

Sur les 205 personnes qui ont emménagé en 2022 à Sanvignes les Mines :

- . 60 personnes habitaient à Montceau-les-Mines (71)
- . 45 personnes habitaient à Saint Vallier (71)
- . 20 personnes habitaient à Montluçon (3)
- . 15 personnes habitaient à Perrecy-les-Forges (71)
- . 10 personnes habitaient à Blanzay (71)
- . 5 personnes habitaient à Dijon (21)
- . 5 personnes habitaient à Berck (62)

- . 5 personnes habitaient à Saint Sauveur (70)
- . 5 personnes habitaient à Ciry-le-Noble (71)
- . 5 personnes habitaient à La Clayette (71)

➤ **Nombre de personnes qui ont quitté Sanvignes les Mines en 2022**

207 personnes ont quitté la commune soit :

- . 72 personnes ont déménagé à Montceau-les-Mines (71)
- . 54 personnes ont déménagé à Saint Vallier (71)
- . 12 personnes ont déménagé à Le Creusot (71)
- . 11 personnes ont déménagé à Belleville (69)
- . 10 personnes ont déménagé à Blanzay (71)
- . 10 personnes ont déménagé à Mary (71)
- . 7 personnes ont déménagé à Paris 20e Arrondissement (75)
- . 6 personnes ont déménagé à Châlons-en-Champagne (51)
- . 5 personnes ont déménagé à Chalon sur Saône (71)
- . 5 personnes ont déménagé à Dijon (21)

➤ **Population par tranche d'âge à Sanvignes-les-Mines en 2022**

. La 1^{ère} tranche d'âge la plus importante de Sanvignes-les-Mines est la tranche des 50 à 54 ans avec 163 femmes et 172 hommes pour un total de 335 personnes, soit 8 % de la population

. La 2^{ème} tranche d'âge de la population la plus importante est celle des 55 à 59 ans avec 167 femmes et 154 hommes soit 321 personnes

. La 3^{ème} est celle des 40 à 44 ans avec 132 femmes et 150 hommes, total de 282 personnes

. La 4^{ème} est celle des 45 à 49 ans avec 135 femmes et 143 hommes, total de 278 personnes

. La 5^{ème} est celle des 65 à 69 ans avec 151 femmes et 127 hommes, total de 278 personnes

. La 6^{ème} est celle des 60 à 64 ans avec 131 femmes et 145 hommes, total de 276 personnes

. La 7^{ème} est celle des 30 à 34 ans avec 151 femmes et 118 hommes, total de 269 personnes

. La 8^{ème} est celle des 5 à 9 ans avec 131 filles et 138 garçons, total de 269 personnes

. La 9^{ème} est celle des 10 à 14 ans avec 119 filles et 145 garçons, total de 264 personnes

. La 10^{ème} est celle des 0 à 4 ans avec 121 filles et 116 garçons, total de 237 personnes

. La 11^{ème} est celle des 35 à 39 ans avec 109 femmes et 119 hommes, total de 228 personnes

. La 12^{ème} est celle des 70 à 74 ans avec 123 femmes et 104 hommes, total de 227 personnes

. La 13^{ème} est celle des 15 à 19 ans avec 82 filles et 133 garçons, total de 215 personnes

. La 14^{ème} est celle des 75 à 79 ans avec 115 femmes et 83 hommes, total de 198 personnes

. La 15^{ème} est celle des 25 à 29 ans avec 81 femmes et 90 hommes, total de 171 personnes

. La 16^{ème} est celle des 80 à 84 ans avec 105 femmes et 45 hommes, total de 150 personnes

. La 17^{ème} est celle des 85 à 89 ans avec 93 femmes et 45 hommes, total de 138 personnes

. La 18^{ème} est celle des 20 à 24 ans avec 53 femmes et 63 hommes, total de 116 personnes

. La 19^{ème} est celle des 90 à 94 ans avec 41 femmes et 12 hommes, total de 53 personnes

. La 20^{ème} est celle des 95 à 99 ans avec 8 femmes et 3 hommes, total de 11 personnes

. La 21^{ème} est celle des 100 ans et plus avec 5 femmes et 0 hommes, total de 5 personnes

➤ **Nombre de ménages à Sanvignes-les-Mines**

Le nombre de ménages à Sanvignes les Mines est de 2 001.720 ménages ne comptent qu'une personne, il y a 701 ménages de deux personnes, 255 ménages de trois personnes, 235 ménages de quatre personnes, 65 ménages de cinq personnes et enfin 25 ménages de six personnes ou plus.

➤ Répartition socio-professionnelle de la population de Sanvignes-les-Mines parmi la population en âge de travailler

- . 45 habitants sont agriculteurs exploitants
- . 55 personnes sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise
- . 165 personnes sont cadres ou professions intellectuelles supérieures
- . 425 habitants sont de professions intermédiaires
- . 624 habitants sont employés
- . 515 habitants sont ouvriers
- . 1 248 habitants sont retraités
- . 430 habitants sont sans activité

b. La Communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM)

En 2023 dans le cadre de la mise en place de la Convention Territoriale Globale, le cabinet ID-ES Consultants édite une synthèse du portrait social du territoire de la communauté urbaine et de son bassin sud.

Périmètre du bassin sud :



Une tendance démographique à la baisse

La CUCM connaît une tendance démographique à la baisse depuis le début des années 90, avec en 2008 une population qui passe sous le seuil des 100 000 habitants. Ce recul est notamment porté par des soldes naturels et migratoires négatifs, témoignant d'une baisse des naissances et des flux

migratoires sur le territoire. Les habitants de la CUCM étaient plus nombreux à résider dans les communes centre du Creusot et de Montceau-les-Mines. Globalement, le bassin nord était très légèrement plus peuplé que le bassin sud.

Il est indiqué que 1991 habitants ont quitté les communes de la CUCM en 5 ans.

Une population vieillissante mais une part des moins de 20 ans importante

La structuration de la population met en avant une proportion plus importante de personnes âgées de 60 ans ou plus (31.5% contre 26.1% national). Les caractéristiques démographiques font également valoir un taux de mortalité plus élevé contre un taux de natalité plus faible. Plus spécifiquement, les jeunes de moins de 20 ans sont plus de 19 600 à l'échelle de la CUCM (21.1% contre 24% national).

Il ressort donc un vieillissement de la population avec une proportion de jeunes habitants qui reste conséquente :

- . 15,5% plus d'un habitant sur 6 a moins de 15 ans
- . 4,5% a moins de 5 ans (2110 habitants)
- . 16,3% a entre 5 et 19 ans (7556 habitants)
- . 35,3% plus de 3 habitants sur 10 a plus de 60 ans

Une offre enfance-jeunesse et parentalité structurante

En matière de petite enfance, la CUCM, comme la France, dénombre plus de places en accueil individuel par des assistants maternels, viennent ensuite les places d'accueils collectifs et les autres modes de garde. Au regard de la prépondérance de l'accueil individuel par des assistants maternels, leur vieillissement n'est pas sans interroger les enjeux futurs en matière de mode de garde. Le taux de couverture global qui correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueils formels (assistant maternel, salarié à domicile, accueil en EAJE, école maternelle) est quant à lui plus élevé dans la CUCM (71.8% contre 59.8% moyenne nationale).

Une prépondérance de l'utilisation de la voiture dans les déplacements domicile-travail

Dans la communauté urbaine, la mobilité des habitants est peu élevée du fait de la part des ménages âgés et du caractère rural du territoire qui incite à mutualiser les déplacements (Étude ville moyenne, 2012). Cependant, la voiture reste le moyen principal de déplacement (75%) notamment des actifs pour se rendre sur leur lieu de travail (86.5%). Ainsi, la part des ménages disposant d'au moins une voiture est de 85%, un taux supérieur à la moyenne nationale (81%). Tandis que la marche s'affirme comme le deuxième mode de déplacement des habitants (19%). Les transports en commun et les deux roues restent loin derrière.

Un niveau de qualification plus faible et une part significative de jeunes non insérés

La proportion de non diplômés est plus élevée dans le territoire qu'à l'échelle nationale (26.4% contre 21.4%). En revanche, la part des diplômés d'études supérieures avec un niveau baccalauréat ou plus (9%), se rapprochent des valeurs nationales (10%). Par ailleurs, il faut relever une part de jeunes non insérés (ni en formation, ni en emploi) importante (17.7% contre 16.3% moyenne nationale) avec toutefois une tendance à la baisse entre les deux recensements.

La jeunesse sur la CUCM :

- . 7556 habitants ont entre 5 et 19 ans, il est constaté une hausse des enfants de plus de 5 ans
- . 228 enfants non scolarisés, dont 101 ont entre 6 et 10 ans

Des fragilités sociales à prendre en compte

La médiane de revenu, par unité de consommation, est de 20 482€ dans la communauté urbaine inférieure à la médiane nationale. Les données liées aux prestations sociales révèlent la présence de situations de fragilité sur le territoire.

Le territoire dénombrait 18 582 foyers allocataires de la CAF en 2019. Les personnes couvertes étaient 42 161 et représentaient ainsi 45.3% de la population intercommunale. Les foyers allocataires à bas revenus étaient un peu plus de 5000. Quant aux allocataires du RSA, ils étaient 2157 soit 4.9% des ménages de la CUCM.

c. A l'échelle du bassin sud de la communauté urbaine

Des évolutions démographiques différenciées plus favorables aux communes rurales

Le territoire du bassin sud connaît depuis 1968 une évolution démographique différenciée entre ses 14 communes.

Entre 1968 et 2018, une tendance à la baisse démographique s'observe dans 8 des 14 communes composant le bassin sud. A l'inverse, les 6 autres communes ont connu une hausse de leur population.

Une baisse de la petite enfance, l'enfance en hausse et une stabilité de la jeunesse

21 100 enfants de moins de 5 ans habitent le territoire. Ce nombre est en baisse de moins 13% en 5 ans. En ce qui concerne la jeunesse, on note, 7556 habitants entre 5 et 19 ans, avec une augmentation de plus 5% des 5-9 ans et une quasi-stabilité des autres classes d'âges.

Évolution du nombre de personnes en situation de handicap

Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) augmente au cours de ces dernières années (plus 58 enfants et 104 adultes en 4 ans).

Augmentation des familles monoparentales

En 2018, les familles monoparentales représentaient 8.5% des ménages du bassin sud avec un phénomène de concentration au sein de la ville de Montceau-les-Mines.

En parallèle, les données statistiques font valoir une diminution de la taille des ménages dans l'ensemble des communes du bassin sud. Entre 2013 et 2018, à l'exception de Mary, la part des ménages avec enfants a diminué.

Un nombre d'allocataires CAF supérieur à la moyenne nationale

Plus de 45% de la population du bassin sud est couverte par des prestations en 2019. A l'échelle du bassin sud, ce sont plus de 2700 foyers allocataires à bas revenus (soit un peu plus de 12.3% des ménages), et plus de 1100 allocataires qui bénéficient du RSA (soit 5.3% des ménages). Les foyers allocataires étaient principalement isolés et sans enfant, ce constat est d'autant plus prononcé dans la ville centre de Montceau-les-Mines (2 foyers sur 5).

Le taux de pauvreté de la CUCM était de 14.2%. Eu égard à des volumétrie de population différenciés, la ville centre de Montceau-les-Mines avait un indicateur de pauvreté plus élevé que les autres communes du bassin sud, du fait de ses deux quartiers prioritaires.

Des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) plutôt concentrés sur les zones urbaines

Le territoire du bassin sud dénombre 6 ALSH avec des places en périscolaire et en extrascolaire, ainsi que des accueils jeunes. Ces derniers sont principalement concentrés sur les communes de Montceau-les-Mines, Sanvignes-les-Mines, Saint Vallier et Blanzay. A noter la présence d'un ALSH intercommunal sur les communes de Ciry-le-Noble, Perrecy-les-Forges et Gévelard.

Une part de jeunes non insérés plus élevée que la moyenne générale

Le volume de jeunes non insérés (ni en emploi, ni en formation, ni en scolarité) bien que s'améliorant, constitue un élément d'attention. Le territoire du bassin sud comptabilisait en 2018, 806 jeunes non insérés soit 17,7% contre une moyenne générale se situant vers 16.3%. Par ailleurs, et à l'échelle du bassin, il est également observé une hausse du volume de jeunes non rattachés à un établissement scolaire.

Une offre de la vie sociale et de soutien à la parentalité pas assez visible et lisible

Le territoire compte 4 centres sociaux, 1 maison de la parentalité, 2 lieux d'accueils enfant/parent (LAEP) dont un de plus de 6 ans, 1 foyer de jeunes travailleurs et 1 espace de vie sociale en création. Les infrastructures se concentrent sur les communes de Montceau-les-Mines, Blanzay, Sanvignes, et Saint Vallier questionnant dès lors l'accès à l'offre pour les habitants de communes rurales.

➤ Quelques points à retenir

. Une tendance à la baisse de la population avec des évolutions différentes en fonction des communes. Une tendance à la baisse des naissances particulièrement marquée à Montceau.

. L'évolution de l'âge de la population donne à lire un vieillissement bien présent, avec une plus faible représentation des moins de 45 ans. Les séniors possèdent une part élevée dans la population, avec une situation plus marquée à Blanzay.

. Une forte hausse du grand âge avec une forte polarité sur Montceau-les-Mines. Les villes de Sanvignes et Saint Vallier se caractérisent par un fort taux d'évolution.

. On note une fragilité accrue des retraités notamment par situation d'isolement en hausse, mais également des difficultés d'isolement économiques et comportementales. Aussi, les indicateurs d'accès aux soins nécessitent une attention particulière, notamment pour ces mêmes séniors.

. La taille moyenne des ménages est faible et on note une hausse des foyers monoparentaux (avec une volumétrie plus importante à Montceau) et des personnes seules. En termes de composition des ménages, des disparités sont également à noter entre chacune des communes : une plus grande représentation des couples sans enfants à Blanzay, plus forte proportion de couples avec enfants à Sanvignes.

. Des situations de pauvreté bien présentes sur l'ensemble du territoire, avec une précarité plus particulièrement marquée à Montceau.

. Une part de jeune âgés de 15 à 24 ans sans emploi ni formation significative. Pour autant, une part d'emploi en tensions nécessitant un moindre niveau de qualification.

. Selon une étude Ipsos pour "Notre avenir à tous" intitulée "le baromètre des adolescents", 49% des jeunes entre 11 et 15 ans se disent gênés par des problèmes d'anxiété. Un adolescent sur trois assure que son mal-être a un impact sur sa scolarité. En 2022, 53% des adolescents disaient souffrir d'anxiété ou de dépression. Si ce chiffre a baissé un an plus tard, il reste malgré tout élevé confirmant une

situation toujours très préoccupante. Toujours selon cette étude, les garçons sont autant touchés que les filles par ce mal-être qui se concentre sur les années passées au collège : 32% des 11-12 ans, 30% des 13-14 ans et 20% des adolescents de 15 ans déclarent souffrir d'un trouble anxieux généralisé, en particulier lorsqu'ils grandissent dans un ménage aux revenus modestes ou intermédiaires.

Des données à mettre en perspective avec l'incompréhension que 49% des adolescents disent ressentir face à l'actualité. Viennent ensuite la colère et l'angoisse qu'éprouvent 29% des jeunes sondés. Une actualité suivie par 52% adolescents sur leurs smartphones qui entraîne pour un adolescent sur cinq des difficultés à dormir à cause de ce qu'il ou elle a lu avant de se coucher ou pendant la nuit.

Trois difficultés majeures des adolescents ont été ciblées : l'anxiété, la pression scolaire puis les difficultés familiales.

BILAN & ANALYSES PROJET SOCIAL LES PASSERELLES 2020-2023

I. BILAN DU PROJET SOCIAL 2020-2023

La circulaire CNAF a servi de canevas à l'ancienne directrice des Passerelles pour mettre en place un nouveau projet social qui, selon le constat fait à l'époque, note que la fréquentation au centre social s'est essoufflée au cours des années.

Ce nouveau projet était alors envisagé comme projet de la consolidation d'un travail engagé dans le développement du centre social Les Passerelles : un accueil exclusivement réservé au centre social, un projet famille transversal, une participation des habitants qui doit contribuer au processus de décision, une équipe formée ainsi qu'une attention particulière aux publics les plus isolés et les plus fragilisés.

Les actions transversales ont été priorisées et sont des actions qui traversent l'ensemble des projets et des pratiques professionnelles.

Il s'agissait :

. Du travail en partenariat avec les habitants et les acteurs locaux. Le centre social doit être un lieu ressource

. De porter une attention particulière au public identifié comme fragile, le centre social ayant une mission généraliste qui conduit à orienter son action en direction de l'ensemble de la population d'un territoire. Toutefois, par sa spécificité et notamment via la fonction d'accueil et d'écoute, il constitue un espace permettant de reconstruire des liens sociaux et de soutenir des trajectoires de vie. Il doit permettre de laisser une place à l'expression de tous et à la participation de chacun, une capacité d'agir et un pouvoir d'action collectif et individuel

Des orientations générales ont été posées dans ce projet social 2020-2023 en considérant les éléments mis en évidence par le diagnostic partagé et la consultation des habitants, le comité de pilotage a défini 4 orientations stratégiques :

. 1 : *Volet famille*

L'ambition était alors de répondre aux besoins des familles de la commune par le biais d'actions collectives visant l'épanouissement des parents et enfants (donner confiance aux parents dans leurs capacités à investir leur rôle parental).

. 2 : *Volet citoyenneté*

L'enjeu de ce projet social était d'instaurer, de soutenir et de développer la participation des habitants dans la réflexion du projet social, en encourageant le passage de l'adhérent usager à l'adhérent citoyen.

. 3 : *Volet jeunesse*

Au fil des années, la volonté de la commune était de créer un vrai espace pour les jeunes n'utilisant plus l'ALSH. L'objectif était de donner accès à un lieu adapté pour les adolescents et donner une place aux adultes en devenir dans la commune.

. 4 : *Volet accueil*

Il était pointé dans le précédent projet social que l'accueil assure un rôle essentiel fondé sur l'écoute. Ce qui est toujours vrai. Cet accueil a vocation à recueillir les besoins, envies et souhaits des habitants. Il était un enjeu fort durant les années 2019 à 2023, dans le souci de maintenir une qualité élevée et d'en développer certains aspects. Il convient d'assurer un accès équitable pour tous au centre social Les Passerelles, d'en développer la communication, de favoriser l'accueil des nouveaux habitants et l'accès aux droits.

Les orientations du projet social se sont déclinées en quatre axes majeurs :

- Axe 1 : **Renforcer la capacité du centre social à être un lieu d'accueil pour tous.**
- Axe 2 : **La place des habitants**
- Axe 3 : **Volet Famille**
- Axe 4 : **Local Jeunes**

Entre le départ de l'ancien directeur au 1^{er} juillet 2017 et l'arrivée de la nouvelle directrice au 1^{er} janvier 2018, le centre social Les Passerelles a connu un moment de flottement où les activités ce sont progressivement éteintes. La priorité a été de faire redémarrer le centre social afin de redonner un espace d'expression à tous les habitants. Le projet social 2019 - 2023 a été alors présenté dans un esprit de perspectives et d'objectifs plus que dans une amélioration de service. Ce qui importait alors était de construire ce lieu avec les habitants et de le faire vivre.

a. De janvier 2019 à février 2020

Le lancement de ce nouveau projet social se traduit par une porte ouverte organisée aux Passerelles en 2019 afin de présenter le centre social aux habitants.

Les associations et responsables des activités adultes étaient présents afin de présenter leurs activités sous couvert de la directrice et de la référente famille.

Entre ce nouveau départ et aujourd'hui, l'un des constats verbalisés par des habitants est que Les Passerelles sont avant tout perçues comme le centre de loisirs de la commune voir, pour les plus anciens, comme l'ancienne MJC qui était installée il y a quelques années au même endroit.

b. Départs et crise sanitaire

En février 2020, à la suite du départ de la directrice, le nouveau responsable prend ses fonctions.

1^{er} constat

Les premiers constats à la prise de poste du nouveau directeur :

- Toutes les activités proposées ne sont pas plébiscitées par les habitants. Certaines se sont arrêtées depuis le lancement en 2019 où d'autres n'ont pas eu suffisamment d'inscriptions pour un démarrage (activité scrapbooking, langage des signes, cirque, atelier d'outils de communication Faber et Mazlish ou encore le jardin partagé)
- Quelques parents seulement participent activement à la vie du centre social
- Les collaborations et projets entre services des Passerelles et de la commune sont à développer
- Sanvignes est l'une des 34 communes de la Communauté Urbaine Le Creusot Montceau. Au sein de son bassin de vie, Sanvignes fait figure de cité dortoir où les habitants disposent, dans une large proportion, des ressources sociales et culturelles nécessaires pour aller demander et chercher du soutien à la parentalité dans un périmètre extérieur à la celui de leur lieu de vie.

A partir de février 2020, comme pour beaucoup d'autres structures, l'Etat français subi pleinement la crise sanitaire liée à la Covid-19 et modifie le fonctionnement des services publics et autres. Il s'en suit alors un arrêt brutal des activités dû au premier confinement annoncé le 17 mars 2020.

A l'annonce de ce confinement, les activités proposées et animées par la référente famille furent toutes annulées. Les différents protocoles énoncés par l'État ont notamment eu pour effet de proposer un soutien auprès des personnes âgées et/ou isolées de la commune et d'assurer l'accueil des enfants de soignant. Ces différents temps se voulaient récréatifs et ludiques.

Le directeur du centre social a pris en charge le lien auprès des seniors isolés et les demandes qui pouvaient émerger de ces personnes. La plupart du temps, il convenait de faire des achats alimentaires. Ce sont au total 18 personnes qui ont bénéficiées de ce soutien pour des courses de premières nécessités ou achats pharmaceutiques.

Nous avons pu constater que l'entraide entre voisins a bien fonctionné quand il s'agissait de permettre aux séniors de la commune d'être soutenus dans leurs besoins ou demandes.

Le lien social a perduré encore quelques mois après la fin de la crise sanitaire avec les personnes âgées. Ces dernières ont aujourd'hui connaissances de nos services et peuvent nous solliciter. Il serait possible de les réorienter suivant leurs besoins.

Nous avons constaté que l'année 2020 a généré trop d'incertitudes quant au COVID-19 et l'État limitait le champ du possible.

Après juin 2020, les parents actifs du centre social ne sont pas revenus aux Passerelles.

c. Veille sociale et institutionnelle

La veille sociale est un élément clé dans l'analyse de toutes les données inhérentes à une évolution efficiente d'un centre social.

La veille sociale c'est :

- **Observer** la réalité et les évolutions d'un territoire, les pratiques des habitants, celles des professionnels...
- **Alerter** les élus, les institutions, les partenaires des besoins, des demandes...
- **Proposer** des scénarios, des réorientations, des éléments objectifs pour mesurer, évaluer...
- **Anticiper** sur ce qui peut advenir, faciliter une aide à la décision...

La veille institutionnelle permet de collecter des données stratégiques et d'analyser les informations. Ces résultats permettent également de réévaluer une situation, d'apporter au besoin des changements via une stratégie en impulsant d'autres dynamiques.

En janvier 2024, une nouvelle veille institutionnelle sera mise en place pour tous les services des Passerelles afin de collecter le plus d'éléments pertinents à l'analyse de données.

d. Statistiques

Les statistiques découlent de la veille institutionnelle à savoir, le nombre de participants présent aux différentes actions du centre social (service adultes et famille et service espace jeunesse via le Local Jeunes).

Projet Social 2024-2027

Avant de communiquer sur les différents chiffres des années 2020-2023, il convient de donner un aperçu du taux de fréquentation lié aux différentes activités proposées au centre social en 2019 à titre de comparaison avec 2020, année de la crise sanitaire.

Il apparait de manière claire, une rupture de fréquentation du centre social par les habitants en 2020.

STATISTIQUES ANNÉE 2019

SORTIES

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
09/02/2019	Musée Miniature et vieux Lyon	33
22/06/2019	Musée Beaux-arts et jardin des sciences Dijon	24
10/08/2019	Diverti Parc Toulon sur Arroux	21
26/10/2019	château de Sully	28
07/12/2019	Jura	38
TOTAL		144

JEUX

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
16/02/2019	samedi Jeu de Kapla	7
09/03/2019	samedi Voitures téléguidées	6
02/08/2019	soirée jeux	26
08/08/2019	Tournoi pétanque et barbecue	32
TOTAL		71

MARCHES EN FAMILLE

DATE	Colonne 1	NOMBRE
01/03/2019	Balade intergénérationnelle	4
19/04/2019	Marchons dans la nature	5
26/04/2019	Promenons-nous dans les bois	9
02/08/2019	Balade intergénérationnelle	11
TOTAL		29

ATELIERS CUISINES PARENTS ENFANTS

DATE	NOMBRE	NOMBRE
23/01/2019	Atelier cuisine	5
20/03/2019	Atelier cuisine	14
10/04/2019	Atelier cuisine	12
19/06/2019	Atelier cuisine	15
17/07/2019	Atelier cuisine	7
20/08/2019	Atelier cuisine	4
TOTAL		57

ACTIVITÉS MANUELLES

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
16/01/2019	Atelier papier mâché parents enfants	0
30/01/2019	Tricot	10
13/02/2019	Scrapbooking fête des grands-mères	14
27/02/2019	Tricot	12
15/03/2019	Tricot	9
19/03/2019	Atelier couture	9
03/04/2019	Scrapbooking de Pâques	9
06/04/2019	Création bacs à fleurs	12
09/04/2019	Atelier couture	6
17/04/2019	Tricot	12
23/04/2019	Mandala	4

DIVERS

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
07/01/2019	Atelier cuisine adultes	7
15/01/2019	Petit déjeuner convivial	2
16/01/2019	Permanence aux Baudras	0
17/01/2019	Espace parentalité	0
06/02/2019	Jeux intergénérationnels RPA	22
12/02/2019	Atelier cosmétiques DIY	4
14/02/2019	Espace parentalité	1
05/03/2019	Atelier cuisine adultes	10
12/03/2019	Produits ménagers DIY	2
13/03/2019	Jeux intergénérationnels RPA	4

Projet Social 2024-2027

24/04/2019	Initiation mosaïque	8	02/04/2019	Slow cosmétiques	8
07/06/2019	Fil tendu	1	04/04/2019	Atelier cuisine adultes	14
12/06/2019	Scrapbooking d'été	6	06/04/2019	Atelier bricolage pour le jardin	12
18/06/2019	Couture	4	08/04/2019	Atelier Réveillons-nous	8
26/06/2019	Tricot	6	15/04/2019	Jeux intergénérationnels RPA	15
02/07/2019	Création éponge Tawashi	3	16/04/2019	Atelier mère fille	4
08/07/2019	Modelage en argile	15	30/04/2019	Petit déjeuner au Baudras	3
08/07/2019	Atelier modelage RPA	15	07/06/2019	Atelier DIY au Baudras	8
19/07/2019	Masque en plâtre	5	11/06/2019	Petit déjeuner	1
22/07/2019	Masque en plâtre	5	14/06/2019	Atelier cuisine adultes	9
23/07/2019	Atelier couture	3	09/07/2019	Dessin au quadrillage	18
23/07/2019	Atelier tissage	2	24/07/2019	Arbre de vie	3
29/07/2019	Fil tendu	8	25/07/2019	Cuisine adulte ANNULE	0
31/07/2019	Tricot	7	25/07/2019	Jeux intergénérationnels RPA	13
05/08/2019	Création trousse à crayon	7	TOTAL		168
06/08/2019	Création bijoux en perle	7			
TOTAL		199			

STATISTIQUES ANNÉE 2020

SORTIES

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
26/02/2020	Cirque aux Passerelles	12
21/03/2020	Musée de la marionnette et mini-world à Lyon	27
02/04/2020	Théâtre Tartuffe à l'Elbarcadère	0
06/06/2020	Citadelle de Besançon	57
TOTAL		96

SOIRÉES

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
20/02/2020	Soirée parents d'ado	0
21/04/2020	Soirée parents d'ado	0
14/06/2020	Soirée parents d'ado	0
16/10/2020	Poésie	8
13/11/2020	Poésie	6

JEUX

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
31/01/2020	Jeux de société	0
21/02/2020	Jeux de société	0
27/03/2020	Jeux de société	0
17/04/2020	Jeux de société	0
12/06/2020	Jeux de société	0
25/09/2020	Jeux de société	0
30/10/2020	Jeux de société	0
27/11/2020	Jeux de société	0
TOTAL		0

ATELIERS CUISINES PARENTS ENFANTS

DATE	NOMBRE	NOMBRE
15/01/2020	Atelier cuisine	0
19/02/2020	Atelier cuisine	0

Projet Social 2024-2027

TOTAL 14

ACTIVITÉS MANUELLES

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
22/01/2020	En famille	2
12/02/2020	En famille	0
28/02/2020	Initiation à la vannerie	0
11/03/2020	EN FAMILLE	0
25/03/2020	Initiation typographie à l'atelier du coin	0
08/04/2020	En famille	0
24/04/2020	Initiation à la vannerie	0
10/06/2020	En famille	0
01/09/2020	Initiation couture	0
02/09/2020	Tricot	0
09/09/2020	Création attrape-rêves	0
15/09/2020	Atelier d'écriture	0
06/10/2020	Initiation couture	0
07/10/2020	Tricot	0
13/10/2020	Atelier d'écriture	0
14/10/2020	Création d'Halloween	0
21/10/2020	Création de poupée en papier maché	0
03/11/2020	Couture adultes	0
04/11/2020	Tricot	0
17/11/2020	Atelier zen	0
18/11/2020	Création calendrier de l'Avent	0
TOTAL		2

18/03/2020	Atelier cuisine	0
15/04/2020	Atelier cuisine	0
27/05/2020	Atelier cuisine	0
17/06/2020	Atelier cuisine	0
23/09/2020	Atelier cuisine	0
28/10/2020	Atelier cuisine	0
25/11/2020	Atelier cuisine	0

TOTAL 0

DIVERS

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
30/01/2020	La fabrique à projets	0
15/02/2020	Départ pour l'Orient	0
06/03/2020	Carnaval à la Trèche	0
14/03/2020	Voyage africain	0
18/03/2020	Battle de cuisine	0
04/04/2020	Escapade en Amérique du Sud	0
18/04/2020	La rue aux enfants	0
16/05/2020	Troc'Plants	0
30/05/2020	En route pour l'Amérique du Nord	0
12/06/2020	Spectacle du centre de loisirs à la Trèche	0
20/06/2020	Marche gourmande	0
12/09/2020	L'art dans le monde	0
17/09/2020	Cuisiner le monde	0
26/09/2020	Porte ouverte associations	0
10/10/2020	L'ART DANS LE MONDE	0
15/10/2020	Cuisine adultes	0
07/11/2020	L'art dans le monde	0
12/11/2020	Cuisine adultes	0

TOTAL 0

Projet Social 2024-2027

STATISTIQUES ANNÉE 2021

Il faut prendre en considération le départ de la référente famille en juin et l'arrivée de la nouvelle professionnelle au 1^{er} septembre de la même année.

Quelques activités ont été proposées au bénéfice des familles durant l'été par l'agent d'accueil du centre social et le directeur.

SORTIES

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
30/10/2021	Parc des Combes : le train de la peur (annulé)	34
10/11/2021	ÉCLA ST Vallier : Assise de l'éducation	0
04/12/2021	Téléthon	5
TOTAL		39

MARCHES EN FAMILLE

DATE	Colonne 1	NOMBRE
09/08/2021	Marche et goûter tiré du sac	13
16/08/2021	Marche et goûter tiré du sac	9
26/10/2021	Balade propreté	0
TOTAL		22

ACTIVITÉS MANUELLES

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
13/01/2021	Création en famille : "Mug"	6
15/01/2021	Atelier tricot	6
26/01/2021	Atelier origami	0
02/02/2021	Atelier céramique (Atelier du Coin)	4
03/02/2021	Création en famille : "déco boîte à mouchoirs"	2
05/02/2021	Atelier tricot	3
09/02/2021	Couture	0
03/03/2021	Création en famille	0
08/03/2021	Atelier tricot	4
09/03/2021	Couture	0
11/03/2021	Crochet	5
24/03/2021	Création en famille	0
26/03/2021	Macramé	4

ATELIERS FAMILLE

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
17/02/2021	Macramé	4
18/03/2021	Cuisine	0
13/10/2021	Cuisine	0
19/10/2021	Médiation en famille	0
27/10/2021	La Parole aux émotions dans la famille	0
27/10/2021	Cuisine "pain perdu"	3
28/10/2021	Peintures étranges	0
02/11/2021	Stage de cirque	6
2 et 3/11	création pour le téléthon	0
08/11/2021	La bulle des mamans / des papas	0
09/11/2021	Atelier famille	0
12/11/2021	Espace famille	0
15/11/2021	La bulle des mamans	0
16/11/2021	Méditer en famille	0
17/11/2021	Espace famille + mobilisation Téléthon	0
18/11/2021	Accès numérique	0
22/11/2021	La bulle des mamans	0
23/11/2021	Atelier cuisine brioche polonaise	0
24/11/2021	Espace famille	0
25/11/2021	Accès numérique	0
29/11/2021	La bulle des papas	0
30/11/2021	Atelier Famille	0
03/12/2021	Bulle des parents	0
08/12/2021	Atelier famille "Furoshiki"	0
08/12/2021	Atelier cuisine	0
09/12/2021	Goûter des familles	0
10/12/2021	Espace famille	0
16/12/2021	Atelier famille	0
TOTAL		13

Projet Social 2024-2027

07/06/2021	Tricot	7
05/07/2021	Tricot	6
13/08/2021	TRI	8
13/12/2021	Créations de Noël	0
14/12/2021	Création carte de vœux	0
15/12/2021	Décoration de Noël	0

TOTAL 55

CAFÉ DES QUARTIERS

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
12/10/2021	1er café des quartiers aux Essarts	4
TOTAL		4

SOIRÉE

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
29/10/2021	Apéro jeux en famille	25
19/11/2021	Et les devoirs on en parle?	0
17/12/2021	Cinéma	16
TOTAL		41

JEUX

DATE	ACTIVITÉ	FAMILLES
15/07/2021	Jeux de société à la RPA	12
05/08/2021	Jeux extérieurs en famille	12
17/08/2021	Jeux de société familles et seniors	17
27/11/2021	Jeux en famille aux Gautherets	4
TOTAL		45

DIVERS

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
25/01/2021	Groupe "Projet"	4
28/01/2021	Atelier d'écriture	4
29/01/2021	Atelier d'écriture	4
30/01/2021	Initiation Zumba	0
08/02/2021	Marche - repas partagé - jeux de société	0
10/02/2021	L'équip'âges	0
13/02/2021	Répit parental	0
15/02/2021	Lâchez prise	0
16/02/2021	Le temps d'un café	0
18/02/2021	Cuisine adultes	0
22/02/2021	Atelier d'écriture	0
26/02/2021	Sashillo	0
27/02/2021	Initiation Djembé	1
10/03/2021	L'équip'âges	0
15/03/2021	Lâchez prise	0
16/03/2021	Le temps d'un café	0
18/03/2021	Cuisine adultes	0
29/03/2021	Lâchez prise	0
30/03/2021	Atelier d'écriture	0
02/07/2021	Zumba	6
09/07/2023	Le temps d'un café	4
10/07/2021	Porte Clefs à la RPA	4
12/07/2021	Lâchez prise - stretching	5
25/08/2021	Sashillo	1
TOTAL		33

Projet Social 2024-2027

STATISTIQUES ANNÉE 2022

SORTIES

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
22/01/2022	Visite à la caserne des Pompiers	25
26/02/2022	Journée Polaire	29
26/03/2022	Récolte et dégustation de sève de bouleau	4
26/04/2022	Spectacle Jabuti Auditorium Montceau	6
07/05/2022	Zoo refuge de Tonga St Martin la Plaine	50
15/06/2022	Visite chèvrerie + pique-nique Mont St Vincent	4
20/07/2022	Villa Perrusson	3
22/07/2022	Rando vélo	0
23/07/2022	Journée Gauloise à Bibracte	23
17/08/2022	Balade et pique-nique au poney club	8
24/08/2022	Visite musée de la mine Blanzey	0
21/09/2022	Ferme des escargots d'Estelle à Blanzey	5
19/10/2022	La maison du musée de l'école de Montceau	0
28/10/2022	Fête du jeu à Montceau les Mines	2
29/10/2022	Grottes d'Azé (annulé)	12
26/11/2022	Visite du site industriel Michelin	12
30/11/2022	Aux ateliers du coin : découverte céramique	0
TOTAL		183

DIVERS

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
19/01/2022	Galette des familles	13
16/02/2022	Happy crêpes/atelier cuisine	6
22/02/2022	Jeux de société à la RPA	3
23/02/2022	Atelier cuisine : Beignets	10
25/02/2022	Fabrication de Smoothies	15
09/03/2022	Jeux de bien être	0
16/03/2022	Atelier cuisine	9
16/03/2022	Jeux de bien être	0
23/03/2022	Jeux de bien être	0
07/04/2022	Temps d'échange jardin partagé	0
21/04/2022	"Prends soin de ta ville"	9
20/04/2022	Atelier cuisine	3
27/04/2022	Relaxinésie - duo parents/ado	4
26/04/2022	Jeux de société à la RPA	4
27/04/2022	Atelier cuisine	4
29/04/2022	goûter de fin de vacances	4
04/05/2022	Atelier cuisine	0
04/05/2022	"Prends soin de ta ville"	0
18/05/2022	Atelier cuisine	0
25/05/2022	Réparation de vélo avec Mines de rayons	0

Projet Social 2024-2027

<u>ATELIERS FAMILLES</u>					
DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE			
			08/06/2022	Atelier cuisine	0
			18/06/2022	Fête du sport	0
16/02/2022	Création de produits cosmétiques	0	22/06/2022	Atelier cuisine	0
15/04/2022	Découverte mosaïque	15	22/06/2022	Remise en état poulailler	0
25/04/2022	Création œufs de pâques	0	29/06/2022	"Prends soin de ta ville"	0
11/05/2022	Création d'attrape soleil	0	06/07/2022	Poulailler	0
25/08/2022	Temps danse en famille	0	07/07/2022	Baz'art de l'été cité Léon Blum	4
24/09/2022	Journée bien être - atelier relaxation	10	21/07/2020	Baz'art de l'été au parc Massal	10
24/09/2022	Journée bien être - atelier cuisine	10	02/09/2022	Baz'art de l'été clôture aux Essarts	0
24/09/2022	Journée bien être - atelier yoga dancé	10	19/07/2022	Pique-nique + jeux aux Passerelles	0
24/09/2022	Journée bien être - atelier bien être	9	11/07/2022	« Prends soin de ta ville »	0
16/11/2022	Spectacle "l'étang du bout du temps"	40	12/07/2022	Jeux de société à la RPA	0
	TOTAL	94	20/07/2022	Atelier origami	0
			18/08/2022	Animation au marché de la Trèche	10
			19/08/2022	Partage ton talent l'atelier d'Emilie	4
			23/08/2022	Atelier motricité à la crèche	0
			29/08/2022	« Prends soin de ta ville »	0
			30/08/2022	Jeux de société à la RPA	0
			31/08/2022	Atelier cuisine	0
			26/09/2022	Chasse aux trésors	3
			26/09/2022	Rando poussette	0
			28/09/2022	Atelier cuisine	0
			05/10/2022	Jeux de société à la RPA	0
			05/10/2022	Visite et créations aux ateliers du coin	0
			06/10/2022	Expo des créations et spectacle contes givrés	0
			12/10/2022	Conception marque page Rose	0
<u>CAFÉ</u>					
DATE		NOMBRE			
12/04/2022	Café des parents à la crèche	6			
13/04/2022	Café des parents à la crèche	0			
14/04/2022	Café des parents à la crèche	7			
24/05/2022	2 ^{ème} café des Quartiers	0			
19/07/2022	Temps d'échange autour d'un café citoyen	4			
29/09/2022	Café des parents	6			
07/11/2022	Café citoyen - jardin compost partagé	1			
16/11/2022	Café des jeunes citoyens	0			
	TOTAL	24			

Projet Social 2024-2027

SOIRÉE

DATE		NOMBRE
22/04/2022	Jeux en famille	7
20/05/2022	Karaoké	28
09/07/2022	soirée dansante (annulée)	15
18/07/2022	Piscine et pique-nique	20
19/08/2022	Jeux et repas partagé	8
22/08/2022	Piscine et pique-nique	7
21/10/2022	Spectacle Parents solo et ses marmots à la Trèche	50
TOTAL		135

PERMANENCES PARLONS F@MILLE

DATE	Permanences	NOMBRE
20/01/2022	Permanence	0
26/01/2022	Permanence	0
14/02/2022	Permanence	0
23/02/2022	Permanence	0
21/03/2022	Permanence	0
11/04/2022	Permanence	0
25/04/2022	Permanence	0
28/04/2022	Permanence	0
02/05/2022	Permanence	0
10/05/2022	Permanence	0
16/05/2022	Permanence	0
19/05/2022	Permanence	0
06/06/2022	Permanence	0
14/06/2022	Permanence	0
20/06/2022	Permanence	0
23/06/2022	Permanence	0

24/10/2022	Composition florale	3
25/10/2022	Balade récolte de châtaignes	6
25/10/2022	Guirlandes d'automne au périscolaire des Baudras	2
26/10/2022	Animation spécial Halloween	2
26/10/2022	Tralalère Tralalire à la bibliothèque	2
27/10/2022	Animation famille au marché de la Trèche	10
27/10/2022	Feuilles d'automne	2
08/11/2022	Permanence Parenth'aise à la crèche	2
09/11/2022	Création d'éponges recyclables	0
09/11/2022	Partage ton talent : remède à l'aloé Vera	5
16/11/2022	Expo violences intra-familiales	5
21/11/2022	Scrabble et goûter aux Gautherets	0
22/11/2022	Permanence parenth'aise à la crèche	0
23/11/2022	Expo "pop-up!" à la Trèche	0
23/11/2022	Tralalère Tralalire à la bibliothèque	0
23/11/2022	Comité des usagers	1
29/11/2022	Permanence parenth'aise à la crèche	0
30/11/2022	Création d'éponges recyclables	0
TOTAL		155

JEUX

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
20/01/2022	jeux parents enfants	2
25/01/2022	jeux parents enfants	2
14/02/2022	jeux parents enfants	3
15/02/2022	jeux parents enfants	2
01/03/2022	jeux parents enfants	0
15/03/2022	jeux parents enfants	4
29/03/2022	jeux parents enfants	0
08/04/2022	jeux parents enfants	6
21/04/2022	jeux parents enfants	0

Projet Social 2024-2027

29/06/2022	Permanence	0	03/05/2022	jeux parents enfants	0
08/07/2022	Permanence	0	17/05/2022	jeux parents enfants	0
13/07/2022	Permanence	0	25/05/2022	jeux parents enfants	0
16/08/2022	Permanence	0	07/06/2022	jeux parents enfants	0
26/08/2022	Permanence	0	08/06/2022	jeux parents enfants	0
30/09/2022	Permanence	0	21/06/2022	jeux parents enfants	0
03/10/2022	Permanence	0	08/07/2022	jeux et goûter aux Essarts	0
14/10/2022	Permanence	0	11/07/2022	jeux de sociétés en famille salle de foot Gautherets	2
17/10/2022	Permanence	0	16/08/2022	jeux et goûter aux Essarts	0
18/10/2022	Permanence	0		TOTAL	21
	TOTAL	0			

DATE	Evènement	NOMBRE
14/05/2022	Fête des Mômes	-

La fête des Mômes a rencontré un vif succès. Les familles de communes avoisinantes étaient présentes (Ciry, Montceau, St Vallier, Perrecy-les-Forges...).

STATISTIQUES ANNÉE 2023

On note l'absence de la référente famille pendant 9 mois.

Des activités/soirées/permanences furent animées par un agent d'animation et/ou par le directeur.

SORTIES

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
10/02/2023	Musée de la voiture à Cheval	2
22/02/2023	Défilé déguisé dans Sanvignes	0
27/02/2023	Compostage et broyage des déchets à la CUCM	3
08/03/2023	Visite du musée de la maison d'école	5
17/03/2023	Visite expo à l'ARC	0
05/04/2023	Musée de la ligne de démarcation (annulé)	4
12/04/2023	Balade en bateau à Digoïn (annulé)	8
18/04/2023	Confection de chocolat à Gueugnon	8
19/04/2023	Musée de Solutré (annulé)	0
17/05/2023	Spectacle au Chapeau Claque à Gueugnon	0

ATELIERS FAMILLE

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
07/02/2023	Atelier cuisine : crêpes	0
08/02/2023	Chasse au trésor au lac St Amédée	0
15/02/2023	Création jouet pour son animal de compagnie	0
15/02/2023	Bien s'occuper de son animal de compagnie	0
16/02/2023	Création manuelle au périscolaire des Baudras	0
17/02/2023	Initiation informatique	0
27/02/2023	Compostage et broyage des déchets	3
24/02/2023	Partage ton talent	0
03/03/2023	Initiation tricot	0
10/03/2023	Jeux de société et café à France Services	0

Projet Social 2024-2027

31/05/2023	Expo à l'embarcadère	0	13/03/2023	Cuisine cookie au centre d'accueil	0
02/06/2023	Villa Perrusson	3	22/03/2023	Créations artistiques à la RPA	1
23/06/2023	Musée Hiéron à Paray	1	27/03/2023	Création panier en rotin	0
22/09/2023	Escape game Tim Burton à la bibliothèque	20	31/03/2023	Initiation couture	1
20/10/2023	Ateliers du jour : spectacle "cachettes secrètes"	1	07/04/2023	Café des jeunes citoyens	0
23/10/2023	Safariland à Torcy	0	11/04/2023	Balade et initiation photo	0
28/10/2023	10.55 à Chalon sur Saône	25	12/04/2023	Initiation musique à la salle de musique	0
16/12/2023	Train de Noël au parc des combes (annulé)	17	14/04/2023	Création de feuilles multicolores et goûter	0
TOTAL		97	24/04/2023	Jeux de société et café au club de foot	0
SOIRÉE					
DATE		THEME	NOMBRE		
10/02/2023	Jeux et apéro dinatoire déguisés	17	24/04/2023	Jeux où la triche est autorisée au stade de foot	0
17/02/2023	Bien être et relaxation	10	24/04/2023	Jeux où la triche est autorisée au stade de foot	0
24/02/2023	Création d'un réseau solidaire et mobilité	5	28/04/2023	Créations avec tricot plaisir	0
03/03/2023	Comité d'usagers	1	03/05/2023	« Prends soin de ta ville »	0
10/03/2023	Voyage en lecture (annulé)	0	15/05/2023	Initiation gym douce	0
24/03/2023	Dessins animés de notre enfance	17	26/05/2023	Rando poussette au lac St Amédée	0
14/04/2023	Barbecue + pétanque	12	05/06/2023	Balade à vélo	0
18/04/2023	Relaxation	5	09/06/2023	Concours de belotte salle de l'harmonie - Bois du Leu	0
21/04/2023	Jeux et apéro dinatoire	14	09/06/2023	Jeux parents enfants salle de l'harmonie - Bois du Leu	0
16/05/2023	Bien être et relaxation	6	14/06/2023	Tralalère Tralalire à la bibliothèque	0
26/05/2023	Karaoké et apéro dinatoire	0	16/06/2023	Création cabane à insectes	0
02/06/2023	Boum des collégiens	180	26/06/2023	Création boîte à livre	0
09/06/2023	Jeux et apéro dinatoire	13	03/10/2023	Activité physique adaptée et sophrologie	0
16/06/2023	Voyage en lecture (annulé)	0	04/10/2023	Petit déj' intergénérationnel à la RPA	0
20/06/2023	Bien être et relaxation	5	05/10/2023	Art plastique	0
30/06/2023	Initiation madison	6	06/10/2023	Activité physique adaptée	0
20/10/2023	Jeux et apéro dinatoire	10	06/10/2023	Atelier papot'âge avec les Galipotés	8
24/11/2023	Raclette (annulée)	20	11/10/2023	Atelier motricité au Cosec	3
TOTAL		321	12/10/2023	Atelier motricité avec le RAM	31
			12/10/2023	Madison rose à la RPA	20
			24/10/2023	Séance Anim'maux	10
			25/10/2023	Atelier sensoriel géant	20
			25/10/2023	Color Run (annulée cause mauvais temps)	10
			27/10/2023	Soigneurs en herbes	23

Projet Social 2024-2027

PARLONS F@MILLE

DATE	ACTIVITÉ	NOMBRE
06/02/2023	Permanence	0
10/02/2023	Permanence	0
24/02/2023	Permanence	0
03/03/2023	Permanence	0
06/03/2023	Permanence	0
17/03/2023	Permanence	0
20/03/2023	Permanence	0
31/03/2023	Permanence	0
03/04/2023	Permanence	0
28/04/2023	Permanence	0
12/05/2023	Permanence	0
22/05/2023	Permanence	0
19/06/2023	Permanence	0
27/09/2023	Permanence	0
02/10/2023	Permanence	0
04/10/2023	Portes ouvertes EFS	2
13/10/2023	Permanence	0
16/10/2023	Permanence	0
27/10/2023	Permanence	0
06/11/2023	Permanence	0
17/11/2023	Permanence	0
20/11/2023	Permanence	0
04/12/2023	Permanence	0
15/12/2023	Permanence	0
18/12/2023	Permanence	0
TOTAL		2

08/11/2023	Intervention des Kézacloowns	7
15/11/2023	Patouillages au périscolaire des Baudras	0
15/11/2023	Tralalère Tralalire à la bibliothèque	7
16/11/2023	Projet le jardin des Sanvignards	2
22/11/2023	Atelier jeu avec la RQBM	10
29/11/2023	Soin bien être au bois du verne	3
02/12/2023	Téléthon	72
06/12/2023	Réduis tes déchets (quizz)	0
06/12/2023	Ateliers réduction déchets	0
13/12/2023	Décorons le sapin de Noël	0
22/12/2023	Réalise tes chocolats de Noël	0
TOTAL		231

ÉVÈNEMENT

DATE		NOMBRE
13/05/2023	Fête des Mômes (annulée)	0

MARCHES EN FAMILLE

DATE		NOMBRE
24/03/2023	Balade avec le club randonnée Sanvignes	0
TOTAL		0

CAFÉ

DATE		NOMBRE
05/05/2023	Thé/café avec les seniors au périscolaire des Baudras	0
16/06/2023	Café des jeunes citoyens	0
TOTAL		0

STATISTIQUES ACTIVITÉS ADULTES CENTRE SOCIAL

ACTIVITES	2021	2022	2023
CLUB FÉMININ	24	22	16
GYM VOLONTAIRE	54	54	52
YOGA	55	46	50
BADMINTON	47	60	55
RANDONNEES	24	23	27
VOLLEY	13	13	14
TAÏ CHI	6	6	0
DESSIN ENFANTS	8	8	10
TOTAL	231	232	224

Le responsable du Taï chi a souhaité arrêter l'activité en 2023.

STATISTIQUES SERVICE JEUNESSE/LOCAL JEUNES

Vacances	2019	2020	2021	2022	2023
Février	32	23	28	39	38
Pâques	27	0	29	35	18
Été	36	20	32	40	41
Toussaint	12	49	46	26	40
TOTAL	107	92	135	140	137

COVID, le local jeune n'a pas fonctionné

II. LES ANALYSES

a. Analyses des statistiques

A la suite de ces données, il apparaît un avant et un après 2020 et la crise sanitaire liée au Covid-19. A cela, il faut ajouter le départ de la première référente famille du centre social en juin 2021 et l'arrivée du nouvel agent en septembre de la même année.

On constate que les familles qui fréquentaient le centre social ne sont pas toutes revenues après les différents confinements.

De 2021 à 2023, les échanges avec les habitants ont permis de comprendre que la plupart des Saignards étaient mobiles et pouvaient participer à des actions et/ou événements dans les villes voisines voir, se déplacer encore plus loin comme à Chalon-sur-Saône.

Dans l'ensemble, les parents sont satisfaits des programmes d'activités du centre social service adultes/familles et notent une évolution constante dans les propositions. Cependant, une grande majorité pointe qu'ils ne peuvent assister aux activités car ils travaillent en semaine.

On note que les soirées et les sorties sont les propositions qui ont le plus de succès. Tout comme pour les adolescents de la commune, ce sont les activités dites de consommation qui sont le plus plébiscitées.

Les activités adultes rencontrent un vif succès comme l'activité Yoga où une liste d'attente existe depuis plusieurs mois.

En septembre 2023, nous avons proposé avec le soutien de l'Abreu'Art Les Galipotes, un atelier échanges et jeux tous les vendredis après-midi aux Passerelles : Jeux & Papot'âges. Ce temps voit se réunir environ 5 à 8 personnes de plus de 50 ans, principalement des adhérents de l'association.

Les différents « Café » organisés (café des quartiers, citoyens, des jeunes citoyens, des parents) rencontrent un succès très mitigé.

- **Les cafés des quartiers** : ce sont deux cafés des quartiers qui ont été proposés entre 2021 et 2022 et animés par la référente famille et le directeur du centre social. Le premier a été organisé aux Essarts où nous avons rencontré 5 personnes et l'autre au bourg de Sanvignes qui s'est avéré un échec en termes de fréquentation. Cependant, nous avons pu recueillir quelques besoins qui étaient principalement centrés sur des propositions de temps festifs.
- **Les cafés citoyens** : quatre cafés citoyens ont été organisés entre 2022 et 2023 afin d'accompagner et permettre à un habitant de voir réaliser son projet ou pour provoquer rencontres et échanges libres sur les envies, souhaits ou besoin des habitants.
- **Les cafés des parents** : ce sont quatre soirées dédiées aux parents d'adolescents en partenariat avec le collège. Deux soirées ont eu lieu aux Passerelles et deux autres au sein du collège pendant l'année scolaire 2022-2023 avec des thématiques ciblées (comme celle de la construction identitaire de l'ado). Des intervenants extérieurs ont participé voir animé les échanges comme l'antenne de Montceau de la maison de l'adolescent. Sur les 4 soirées, une a été annulée faute de participants et les autres ont rencontrées plus ou moins du succès. La soirée dédiée à la thématique de la construction identitaire de l'ado a vu se réunir 12 personnes.
- **Les cafés jeunes citoyens** : les trois cafés citoyens, ciblant les 16-25 ans dans l'éventualité d'accompagnement de projets ou de répondre à des questionnements divers (sur l'insertion professionnelle, la parentalité etc.), n'ont pas rencontré leur public. Malgré, le fait de proposer ces cafés à des horaires et jours différents et une large communication, les adolescents et jeunes majeurs ne se sont pas déplacés.

b. Analyses des questionnaires

En analysant les différentes réponses aux questionnaires, nous avons pu dresser un bilan certes minime (peu de réponse) afin de cerner des besoins ou demandes d'habitants.

Il faut ajouter que les questionnaires ont été largement diffusés :

- Environ 500 mails envoyés aux parents, associations etc. via le logiciel Concerto (services enfance, jeunesse et adultes/familles)

- Questionnaires joints aux programmes diffusés en version papier (environ 400)
- Possibilité de répondre au questionnaire via le site de la mairie
- Information relayée sur le site Facebook des Passerelles pour répondre au questionnaire
- Questionnaires diffusés par la référente famille lors de ses animations

Nous avons reçu 12 réponses en lien avec les questions suivantes :

- Dans quel quartier habitez-vous ?
- Êtes-vous ?
Père mère grand-parent frère ou sœur parent solo autre lien familial
- Vos disponibilités familiales en tant que parents ou adultes uniquement et celles de votre/vos enfants
- Nombre d'enfants et leurs âges
- Selon vous, qu'est-ce qu'un centre social ?
(Ses missions, ses services)
- Connaissez-vous votre centre social et ses missions ?
- Quel service souhaiteriez-vous y trouver ?
- Cochez les services que vous connaissez et votre utilisation ?
(centre social - Local Jeunes - Espace loisirs - Piscine - Autres)
- Vos besoins ou envies d'activités, de découverte ou d'initiation dans votre centre social...vos idées...
- Êtes-vous intéressé par des temps d'échange animé par un professionnel ?
Si oui, sur quelles thématiques ?
- Vos coordonnées téléphoniques afin d'être contacté si vous le souhaitez
- Souhaiteriez-vous recevoir notre programme par mail ?
- Souhaiteriez-vous faire partie d'un groupe de parents pour développer des actions en direction des familles ?
- Avez-vous des suggestions ou remarques

Nous avons tenté d'accompagner deux associations présentes aux Passerelles (club féminin et Les amis du jeudi) à remplir le dernier questionnaire édité mais cela s'est révélé infructueux pour qu'ils formulent des réponses écrites. Néanmoins, cela a suscité des échanges autour de leur besoin actuel et la possibilité d'être présent à des portes ouvertes organisées aux Passerelles.

c. Projets et groupes de travail

➤ **Groupe de travail signalétique**

Afin de permettre un accueil de qualité et une meilleure identification du public au sein mais aussi à l'extérieur des Passerelles, un groupe de travail « signalétique » a vu le jour en octobre 2021. Trois séances ont suffi pour valider des recommandations à mettre en place.

Sous l'égide du directeur du centre social, le groupe était composé :

- Le 2^{ème} adjoint, en charge de la solidarité famille, handicap, CCAS
- L'élue déléguée à la petite enfance, enfance et loisirs
- De la responsable du Pôle Solidarité de la commune
- De la référente enfance de la commune
- De la référente famille du centre social
- De deux mères de famille résidant à Sanvignes

Les recommandations mises en place sont les suivantes :

- Agencement du bureau de l'agent d'accueil face à la porte d'entrée des Passerelles (installation prises électriques, de téléphone et d'ordinateur)
- Achat et installation d'un canapé + fauteuil ainsi que d'une machine à café et des plantes vertes (objectif d'agencer la moitié du hall afin d'accueillir et recevoir les habitants)
- Installation d'une séparation rigide et amovible afin de scinder le hall des Passerelles en deux lors des accueils des enfants du centre de loisirs les mercredis et pendant les vacances
- Chacune des salles des Passerelles se voit être nommée de sa spécificité via une pancarte sur sa porte
- Affichages extérieurs vitrés et fermés sur le mur en bois de la structure attenant à l'entrée et porte principale des Passerelles. Un par service pour communiquer sur toutes les actions.
- Idée que soit écrit Les Passerelles sur la partie haute métallique de la structure
- Panneaux directionnels qui indiquent le centre social au sein de la commune

Une partie de ce travail a été mise en œuvre (agencement bureau, pancarte sur les portes, panneaux directionnels).

A la suite de ce travail, début 2022, dans un souci de poursuivre le travail engagé sur une meilleure identification des services par les habitants, ces derniers ont pu répondre à un nouveau questionnaire où leur était demandé ce qu'ils souhaitaient trouver à l'intérieur des Passerelles mais aussi ce qu'ils souhaitaient en termes de propositions ou autres.

Des questionnaires papiers ont été largement distribués et le questionnaire fut édité en ligne. Nous avons reçu au total 12 réponses, comme évoqué dans le paragraphe précédent.

➤ **Projet mobilité**

Entre 2022 et 2023, nous avons accompagné deux habitants dans la concrétisation de leur projet.

Fin 2022, un habitant se présente à un café citoyens organisé en soirée aux Passerelles. Celui-ci souhaite que nous le soutenions dans la création d'un réseau solidaire de covoiturage.

Cette première rencontre en a appelé une suivante afin de travailler ensemble sur le projet et sa communication afin d'ouvrir le groupe à d'autres personnes.

Une nouvelle soirée est proposée afin d'échanger sur ce projet de covoiturage sur lequel nous avons communiqué. Ce sont 4 personnes vivant à Sanvignes qui se présenteront aux Passerelles pour découvrir les intentions.

Après des collectes d'information et au regard de l'ampleur de la tâche, le porteur du projet se retrouve seul avec nous et a souhaité tout arrêter.

➤ **Projet jardin des Sanvignards**

Fin septembre 2023, un habitant nous contacte afin que l'on puisse le soutenir dans la mise en place d'un jardin partagé à Sanvignes.

Après deux temps de travail avec l'habitant, nous avons proposé un café des citoyens en novembre afin de présenter le projet. Une habitante s'est déplacée.

Une nouvelle communication et une nouvelle soirée pour échanger autour du projet sera proposée en début d'année 2024 pour un objectif de début de concrétisation en mars/avril.

➤ **Projet Accueil des enfants en situation de handicap**

En mars 2020, nous avons relancé l'accueil des enfants différents lors des accueils du mercredi aux Passerelles. De 2020 à 2023, nous avons accueilli 5 enfants en situation de handicap dont 5 d'entre eux nécessitant un surencadrement les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires.

Accueillir un enfant en situation de handicap représente une fabuleuse opportunité d'aborder les valeurs éducatives et de les faire vivre dans un mode de fonctionnement repensé. Il est nécessaire, dès lors qu'un enfant différent est accueilli, de réfléchir aux adaptations que l'organisateur va pouvoir initier afin que la venue de l'enfant se déroule dans des conditions satisfaisantes pour lui et l'équipe.

L'inclusion signifie que l'individu n'est pas en marge mais qu'il appartient au groupe social. Il revient donc au groupe de compenser ce qui le rend vulnérable en adaptant l'environnement ou l'activité.

La mise en œuvre de l'inclusion nécessite deux préalables essentiels :

- Que l'enfant ait la capacité d'accepter les règles de vie du groupe accueillant
- Que le groupe accueillant puisse aménager ses exigences en tenant compte de la singularité de la personne accueillie. C'est en jouant et en pratiquant ensemble des activités culturelles ou sportives que les enfants apprendront la tolérance, le respect de leurs différences et la solidarité dont la société a besoin. Cette volonté d'inclusion, partagée par les pouvoirs publics et les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs, nécessite une bonne information de ces derniers sur l'importance que revêt une telle décision de leur part mais aussi une formation particulière de leurs équipes pédagogiques.

L'objectif de chaque projet est déterminé par les besoins de l'enfant (rythme différencié, accompagnement dans les gestes du quotidien, étayage etc.) mais aussi par les difficultés que celui-ci peut rencontrer afin de déployer et garantir un accueil de qualité aux Passerelles, afin qu'il puisse évoluer pleinement dans les différents temps collectifs et au sein de son groupe d'âge.

Le projet détermine également l'amplitude horaire de l'accueil de l'enfant. Il faut savoir que des temps spécifiques peuvent être dédiés à l'enfant lors des accueils afin de lui proposer une prise en charge adaptée. Pour cela, des demandes peuvent être faites à certains organismes afin de requérir les solutions adaptées à la situation de l'enfant et garantir ainsi un accueil adapté et de qualité.

Il faut donc adapter la situation au handicap du jeune et non l'inverse. Nous recherchons les aménagements pédagogiques à mettre en œuvre pour que le jeune puisse évoluer favorablement au sein de la structure. Dans l'intérêt de l'enfant, nous évoquons explicitement ses activités, son intégration dans le groupe et la tranche d'âge où il sera affecté. Les autres enfants accueillis sont sensibilisés à la situation de cet enfant et les animateurs présents sont vigilants à accompagner l'enfant dans sa relation aux autres, de reformuler au besoin ses propos etc.

Il est également nécessaire de faire le point avec les parents après chaque accueil, lors du départ afin de faire du lien et de restituer les points forts de la journée (ou demi-journée). On note que les informations nécessaires à la compréhension de la situation de l'enfant doivent circuler entre tous les membres de l'équipe d'animation (cahier de liaison ou à l'oral).

Nos outils d'évaluation

- Retour des parents, de l'équipe d'animation, des enfants et des partenaires
- Objectifs atteints ou non : échanges/regards croisés lors de réunion d'équipe

Afin que l'équipe d'animation puisse acquérir de nouveaux outils au regard de la prise en charge d'enfants en situation de handicap, une formation « sensibilisation à l'accueil de l'enfant en situation de handicap » a débuté en décembre 2020 pour se terminer en 2022 (4 ½ journées). Ce temps a été animé par le Pôle Enfance Handicap 71 avec lequel nous avons développé un partenariat. L'équipe d'animation a pu ainsi échanger avec les professionnelles présentes et nous avons pu poser les bases de ce présent protocole. Elle a ainsi pu acquérir de nouveaux outils et donc de nouvelles compétences.

Depuis 2023, nous collaborons avec le service Pôle Enfance de Montceau-les-Mines avec qui un travail s'est engagé au bénéfice des moins de 6 ans, avec la présence également des communes environnantes.

Des réunions ont lieu de manière très régulière entre le service de Montceau et le service enfance de la commune.

Entre 2020 et aujourd'hui, nous avons créé un nouveau réseau et poursuivons notre partenariat avec les professionnels extérieurs à notre structure (écoles, Pôle Enfance Handicap 71, SITEP de Montceau, Pôle Enfance de Montceau-les-Mines, Les Papillons Blancs du bassin minier etc.).

➤ **Projet La Fête des Mômes**

Fin 2020, nous souhaitions réorganiser La Rue Des Enfants qui avait eu lieu en 2019 mais l'intitulé de cette manifestation était devenu entre-temps un label que nous ne pouvions pas utiliser.

Le service adultes/familles du centre social est au cœur des Passerelles et entouré des services enfance, jeunesse et animations sportives. C'est donc conjointement que nous avons repensé cette rue des enfants et qui est devenue La Fête des Mômes en utilisant tous les moyens que les Passerelles avait à offrir.

C'est ce projet qui a vu réunir une partie des agents des Passerelles au profit d'une ½ journée d'activités au bénéfice des habitants. C'était également un moyen supplémentaire de communiquer à nouveau sur le centre social et le rôle de la référente famille.

Le mercredi 20 avril, une réunion ouverte d'information sur cet événement a été organisée à 18h aux Passerelles. Partenaires, associations et les habitants de la commune ont été invités.

Une partie des agents des Passerelles (référénts, animateurs, ÉTAPS, directeur) étaient présents ainsi que des partenaires (comité des fêtes, l'Harmonie de Sanvignes, l'école de musique de la commune), intervenants (spectacle de rue, dessinatrice) et deux familles qui proposeront diverses activités au bénéfice des familles.

La fête des mômes aura lieu le samedi 14 mai 2022, rue Marcel SEMBAT, de 14h à 18h. Cet évènement, le premier du genre, avec structure gonflable, musique, ateliers sportifs, récréatifs et manuels rencontrera un vif succès.

Le rattachement du service enfance et animations sportives au centre social est devenu dès lors une évidence au bénéfice des habitants de la commune.

En 2024, nous souhaitons réitérer cette manifestation en y faisant participer tous les agents des Passerelles (y compris les agents d'accueil et secrétariat) afin de poursuivre le travail qui a débuté sur la cohésion d'équipe. Une nouvelle réunion d'information ouverte à tous sera organisée.

➤ Projets Jeunes du service jeunesse

Ces projets participatifs font évoluer les postures des jeunes lorsqu'ils participent à l'élaboration d'un projet.

Contenu et objectifs du projet

Une fois les premières idées lancées, le contenu du projet doit être précisé, en particulier ses objectifs. Cette étape importante concrétise le moment de l'engagement, celui où chaque jeune devient membre d'un « groupe projet ».

En partant d'un ensemble d'individus, chacun motivé essentiellement par un seul aspect du projet (partir, faire un tournoi etc.), il est nécessaire de réunir les adolescents autour d'un engagement et d'objectifs communs.

Pour construire leur projet, les jeunes doivent coordonner ensemble leurs buts et les activités qu'ils mèneront collectivement. Lors de cette étape, ils confrontent leurs idées et évaluent leur motivation et intérêt pour le projet.

Budgéter, débattre, coordonner dans un objectif commun sont des démarches bénéfiques pour les jeunes. C'est pour eux l'occasion de mieux connaître leur environnement et la société dans laquelle ils évoluent. Ils découvrent le monde institutionnel et découvrent la gestion administrative.

Une fois les démarches accomplies, le groupe jeunes effectue une présentation devant leur parents, élus et partenaires éventuels. Ils s'impliquent ensuite sur leur territoire et vont à la rencontre des habitants afin de mener à bien des actions d'autofinancement (vente de crêpes lors d'évènement sur la commune, participation à des vide-greniers, tournois sportifs etc.).

A ces occasions, les adolescents s'expriment sur leur projet, argumentent leurs idées et les défendent. C'est ainsi que les adolescents acquièrent de la confiance et développent une estime de soi.

Ces expériences permettent aux jeunes de prendre conscience du travail nécessaire à la réalisation d'un projet en travaillant entre pairs sous la vigilance et la participation éclairée d'adultes. Ils développent donc des compétences qui participent à leur construction individuelle.

Valoriser le projet

Valoriser le projet permet de faire connaître et reconnaître l'action des jeunes. Cela nécessite d'organiser un espace et un temps pour présenter les projets réalisés devant un public, sur un blog ou encore, dans la presse. Cette reconnaissance des institutions, des élus, des habitants, des parents et des pairs est importante pour motiver les jeunes mais également pour aboutir à des impacts positifs.

En conclusion

Fin 2022, un groupe de collégiens de 3^{ème} du collège Roger VAILLAND s'est constitué en tant que Groupe Jeunes. Leur objectif à atteindre était de financer un séjour de 3 jours/2 nuits au Futuroscope.

Pour cela, le groupe accompagné par le référent et l'animatrice du service jeunesse/Local Jeunes a auto-financé le séjour via différentes actions dont La Boum Des Collégiens organisée le 03 juin 2023. 180 adolescents sur 230 que compte le collège de Sanvignes étaient présents ce soir-là. Les jeunes ont assuré la vente de crêpes et de boissons au profit de leur séjour. Celui-ci a eu lieu en juillet 2023.

Un autre Projet Jeunes a démarré fin 2023, cinq élèves de 6^{ème} souhaitent effectuer une sortie ou un séjour dans un parc d'attraction.

➤ **Projet Répit parental**

Depuis quelques années, une conscience sociale s'est développée sur le territoire national. La prévention des problèmes sociaux dans les familles est au cœur des enjeux sociaux-politiques actuels.

Les instituts de la santé et les services sociaux tentent de trouver des moyens efficaces et innovateurs afin de prévenir la violence, l'abus et les négligences vécues dans les familles.

Avec la crise sanitaire, nous avons pu constater que plusieurs familles ont ressentis un besoin urgent de répit pour se reposer, se calmer et aussi afin d'éviter la violence verbale ou physique.

Au travers des activités proposées par le service adultes & Familles et au contact des familles bénéficiaires de la banque alimentaire, nous avons constaté que de nombreuses familles ne prenaient pas de temps pour elles. Elles ont pu exprimer un besoin de recul, de ressources, d'être un peu déchargées émotionnellement dans la prise en charge de leur(s) enfant(s) au quotidien, quotidien qui a d'autant plus été mis à mal avec la pandémie.

Le projet Répit Parental composé de 6 mères est proposé le samedi matin aux Passerelles à raison de 6 séances une fois par mois. C'est en premier lieu un soutien à la parentalité mais aussi une aide pour retrouver un apaisement familial. Les objectifs atteints furent d'aider les parents à faire un pas de côté par rapport à ce qu'ils vivent, les aider à souffler, à trouver d'autres ressources et porter un regard différent sur leur situation. Ils ont lors des séances, déposés leurs difficultés, été écoutés, entendus et conseillés entre pairs et via la référente famille et orientés au besoin.

➤ **Projet Parent solo & ses marmots**

En collaboration avec le réseau Parents71, en octobre 2022, Sanvignes a accueilli le spectacle « Parent solo & ses marmots » sur le thème de la monoparentalité.

Porté et financé par la CAF, ce spectacle a permis un travail collectif auprès de familles du bassin minier. Les objectifs étaient de permettre à ces dernières de participer à cet événement et d'en échanger afin de faire lien avec leur histoire de vie. Ce sont plusieurs personnes qui ont interagi sur ce qu'ils ont vu et entendu. Cet événement, initiant une tournée sur le Département, a rencontré son public (50 personnes) et a permis de mettre en lumière une majorité de familles souvent invisibles.

➤ **Projet Dispositifs accompagnement aux devoirs**

L'accompagnement aux devoirs, initié par le service adultes/familles du centre social est animé par des bénévoles. Il a pour but d'offrir l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pendant ce temps. Il permet de contribuer à l'épanouissement de l'élève, de favoriser sa réussite scolaire et de soutenir les parents, sans se substituer à l'Education Nationale.

Ce dispositif existe depuis mai 2022. Au départ, le réseau de bénévoles était constitué de deux jeunes retraités, c'est donc avec leur soutien que nous avons proposé de l'accompagnement aux devoirs au groupe d'écoles de Liberté-Ferry après une campagne de communication. Ce sont rapidement 6 élèves de primaire puis 8 qui bénéficient de ce soutien, soit deux groupes de 4 enfants.

A ce jour, ce sont 12 élèves qui ont investis cet accompagnement et 3 bénévoles qui les soutiennent (3 groupes de 4 enfants).

A la rentrée de septembre, des bénévoles de chez Michelin sont venus étoffer le réseau d'intervenants. Nous avons pu alors proposer ce soutien à la primaire de l'école des Baudras, faute de demande des parents, le dispositif s'arrêtera très vite.

En concertation avec Michelin, nous avons alors proposé de l'accompagnement aux devoirs pour les élèves du collège Roger VAILLAND de Sanvignes. La séance est fixée tous les mardis en période scolaire, de 17h à 18h, à la bibliothèque. De deux jeunes de 5^{ème}, nous accueillons à ce jour 4 collégiens (une sixième, un cinquième, deux quatrième) et nous avons au maximum reçu 5 adolescents.

Tous les parents reçoivent un règlement intérieur du dispositif, la référente famille et le directeur du centre social interviennent ponctuellement auprès des bénévoles et des enfants.

On note qu'en novembre et décembre 2023, une mesure de responsabilisation s'est mise en place dans l'intérêt d'un élève de 3^{ème} du collège Roger VAILLAND à l'accompagnement aux devoirs primaire du groupe Liberté-Ferry. La référente famille et le directeur étaient présent à tour de rôle pendant 4 séances afin de soutenir l'adolescent dans la démarche et les missions qui étaient les siennes à savoir, être dans un rôle d'aidant vis-à-vis d'un seul enfant et lui permettre de faire ses devoirs.

➤ **Projet La boîte à don**

Financé par la CUCM, une boîte à don a été créée par L'atelier du coin de Montceau avec des matériaux de réemploi, en bois de palette, et inaugurée en novembre 2023 aux Passerelles.

La boîte à don a pour objectif de promouvoir un système économique limitant le gaspillage ainsi que la production de déchets tout en favorisant le réemploi. Donner une seconde vie aux objets, c'est leur permettre d'acquérir une nouvelle utilité pour qu'ils ne finissent pas à la poubelle.

Les habitants peuvent déposer des objets en bon état qu'ils n'utilisent plus (petit électroménager, livres, jeux etc.) afin de leur donner une seconde vie et cela a pour intérêt premier de permettre aux Sanvignards de franchir la porte du centre social et par l'occasion, de créer du lien entre l'agent d'accueil et/ou la référente famille.

➤ **Projets avec les partenaires**

De nombreux projets ont vu le jour avec les différents services de la commune (bibliothèque, crèche, Résidence pour personnes âgées, CCAS et école de musique) comme l'Escape Game organisé en septembre 2022 avec la bibliothèque et le service adultes/familles et le Local Jeunes ou les permanences Parents à la crèche.

Le travail avec les associations de Sanvignes a permis de proposer de nombreuses activités ou alors être un soutien aux services des Passerelles lors d'événements spécifiques (La course des lacs, La fête des mômes, le Téléthon, la fête du sport etc.).

Celui avec les institutions extérieures a permis des propositions axées sur la parentalité comme Les cafés des parents avec l'intervention de la maison de l'adolescent de Montceau ou Les ateliers sensoriels géants avec le Pôle enfance de Montceau. Mais aussi des propositions et actions communes

se sont avérées efficaces pour les publics de la Régie de quartier de Montceau et ceux de Sanvignes dès 2022.

d. Analyses des axes du projet social 2020-2023

AXE 1 : RENFORCER LA CAPACITÉ DU CENTRE SOCIAL A ETRE UN LIEU D'ACCUEIL POUR TOUS

LES FICHES ACTIONS

a/ La fiche Action n°1 de l'axe n°1 a été intitulé « Accueil individuel et collectif »

Les objectifs avancés dans le présent projet social sont :

- De porter une attention particulière aux publics les plus vulnérables
- D'accueillir les personnes en situation d'isolement
- De permettre l'accès au centre social à l'ensemble des habitants
- Créer une dynamique de passage et de vie dans la structure

Ces objectifs ont été validés à la suite des différents constats suivant :

- Difficultés pour la population fragilisée à se déplacer dans les administrations
- Une ville en développement qui accueille de nouveaux habitants régulièrement
- Une activité au sein du centre social

Les moyens et ressources mobilisées sont l'agent d'accueil du centre social (Marie-Andrée Maréchal) et les autres collègues du service famille (référente famille, secrétaire et directeur), un coin café aménagé et en matière de communication des plaquettes trimestrielles, affiches, articles de presse, site internet de la mairie et pages Facebook.

Résultats attendus :

- Utilisation et appropriation du coin convivial par les habitants
- Satisfaction des habitants
- Meilleure lisibilité du projet social pour tous
- Meilleure orientation des habitants
- Mobilisation des habitants sur les projets

Propositions et analyses des actions

- Agent d'accueil mis en place (à hauteur de 50%)
- Référente famille présente ponctuellement au CCAS et à la crèche
- Accueil des usagers par la référente famille
- Temps d'échange avec les personnes isolées (pendant et après le COVID)
- Suivi de personnes isolées dans l'attente d'orientation
- Goûter/jeux proposés à l'heure du départ des familles utilisatrices du périscolaire soir
- Coin convivial installé dans le hall des Passerelles (en cours)
- Recueil des demandes des Sanvignards
- Communication plus efficace à ce jour (page Facebook et liste de 350 adresses mails en plus des autres médias)

Les retours des habitants sont positifs au regard de la qualité de l'accueil. Il y a peu de mobilisation des habitants sur des projets (3 jusqu'à aujourd'hui). On communique sur le centre social mais sa visibilité reste insuffisante.

Depuis octobre 2021, l'accueil des Passerelles a connu des évolutions allant dans le sens de davantage de convivialité. L'emplacement du bureau d'accueil, l'ameublement avec deux fauteuils confortables ornementé de grandes plantes vertes ont rendu l'entrée plus chaleureuse, invitant davantage à son appropriation.

Cet accueil dans le hall des Passerelles a été travaillé d'octobre à novembre 2021 dans le cadre de trois séances dédiées à la réflexion sur la signalétique dans et en dehors des Passerelles. Ce Groupe Signalétique était composé de deux élus (enfance et centre social), de la responsable du Pôle Solidarité, de deux mères de famille qui sont adhérentes au service adultes et familles ainsi que la référente enfance et le directeur de la structure qui animait les séances de travail.

Les habitants sont satisfaits de l'accueil qui va au-delà de l'aménagement, elle relève de la précieuse mission de la personne chargée d'accueil qui par son savoir-être va accueillir tous les usagers pour les mettre à l'aise et être à leur écoute.

A travers les mois, différentes actions ou évènements ont été proposés par les service adultes et familles dans le hall des Passerelles :

- Les soirées apéro-dinatoire et jeux
- Le repas confectionné et partagé par 10 convives en présence d'une nutritionniste lors de la journée bien-être
- Les Cafés des parents proposés entre 16h30 et 18h les mercredis
- Les Cafés citoyens
- Les Cafés des jeunes citoyens

Le hall permet aux autres services, enfance et jeunesse en lien avec le service adultes/familles ou non, de proposer des actions à destination d'informer les familles d'un Projet Jeunes à travers un temps convivial ou de présenter une exposition interactive.

La mise en place récente d'une boîte à don en partenariat avec la CUCM dont l'objectif réside dans une réduction des déchets grâce au réemploi d'objets pourrait également contribuer à attirer les usagers à l'intérieur des passerelles et les conduire à se saisir de ce dispositif de don /contre don.

Depuis septembre 2023, la référente famille a pu échanger individuellement à plusieurs reprises lors des permanences physiques ou téléphonique avec 4 familles différentes. Les entretiens répondent à des objectifs différents : entretenir le lien, être à l'écoute, échanges conduisant à apporter un éclairage professionnel pour trouver ensemble des pistes d'actions sur une situation rencontrée.

Depuis 2022, la référente famille participe et rencontre régulièrement les familles du CCAS, un lien s'est créé avec celles-ci se traduisant pour l'une d'entre elles par une participation active à La fête des Mômes de 2022 et l'animation d'un stand d'origami.

Des liens se sont tissés avec une personne âgée isolée habitant Les Gautherets mais rattachée à Sanvignes. Écoute, mise en relation avec des professionnels et accompagnement ont été de mise (en l'absence de la responsable du pôle solidarité de la commune).

Les activités collectives proposées aux familles sont une très bonne porte d'entrée pour tisser le lien et donc créer une relation. L'appui d'intervenants extérieurs favorise à mon sens cet échange, en effet la référente famille peut davantage se concentrer sur la relation parent-enfants et orienter l'échange sur les observations qu'elle recueille.

Une des familles qui participe régulièrement aux animations proposées et avec laquelle le lien de confiance est instauré (accompagnement d'un projet d'habitant en parallèle) a pu, malgré notre écoute et notre proposition de soutien, clairement verbaliser leur choix de faire appel à des professionnels extérieurs aux Passerelles pour les accompagner ou les soutenir pour des questions liées à la parentalité.

Des familles ont régulièrement pu verbaliser leur regret que les activités aient lieu en semaine et peu le samedi. Beaucoup de parents travaillent la semaine et ne peuvent fréquenter le service adultes et familles que le vendredi soir et le samedi.

L'intérêt d'ouvrir ce service de manière récurrente le samedi pourrait être une piste à ne pas négliger et probablement une clé de réussite afin de fédérer le plus d'habitants et d'être dans une nouvelle dynamique avec les Sanvignards.

b/ La fiche Action n°2 a été intitulé « Accès aux droits pour les habitants »

Le centre social/service famille doit répondre à sa mission d'accueil mais il a aussi un rôle important auprès des habitants dans le domaine de l'accès aux droits. Nous devons garantir l'information et l'orientation vers le bon service aux habitants.

Les objectifs avancés dans le projet social 2020-2023 sont :

- De porter une attention particulière aux publics les plus vulnérables
- Permettre l'accès aux droits à l'ensemble des habitants
- Renseigner ou réorienter la population en cas de besoin

Faisant suite aux constats suivant :

- Difficulté pour la population fragilisée de se déplacer dans des administrations
- Manque un lieu d'accueil pour les personnes fragilisées pour l'accès aux droits au sein de la commune
- Un éloignement des services publics

Les moyens et les ressources mobilisées sont la mise à disposition de l'agent d'accueil, un ordinateur ainsi qu'une ligne téléphonique. Il convient que l'agent d'accueil soit doté des informations nécessaires sur les structures partenaires, de leurs missions et des moyens de les contacter.

Résultats attendus :

- Avoir une population venant avec des problématiques variées
- Voir repartir les habitants avec des solutions et/ou des contacts
- Avoir créé un réseau sur lequel s'appuyer
- Avoir des outils de communication entre services

Propositions et analyses des actions

- Mise en place d'un ordinateur aux Passerelles à destination des Sanvignards

Un ordinateur a été installé à proximité du bureau d'accueil.

Malgré une communication suffisante, nous n'avons jamais eu de demande pour un accompagnement administratif via notre pc accessible à tous.

Nous avons rencontré des parents ayant des difficultés avec leurs enfants, de différents milieux sociaux.

Lors de la crise sanitaire liée à la Covid-19, nous avons été l'interface des personnes âgées isolées afin de répondre à leurs éventuels besoins (courses, pharmacie, écoute). Deux d'entre elles ont bénéficié d'un suivi particulier dans l'attente de réorientation (par suite de l'ouverture de tout leur droit). L'un des suivis est toujours en cours.

Un réseau de partenaires s'est créé au bénéfice des familles.

La création de l'Espace France Service en mars 2022 est venu étoffer l'offre du centre social notamment avec la mise en place d'un espace numérique en libre-service. Celui-ci a rencontré un vif succès. Les habitants de la commune, et des environs, se sont saisis rapidement de cet espace pour être accompagné dans des démarches administratives.

Des cafés offerts régulièrement par la référente famille dans différents lieux où les familles se déplacent : aux passerelles, à la crèche, aux sorties d'écoles, à la bibliothèque, à l'école de musique

municipale, au marché de la Trèche, dans les quartiers ou auprès des familles bénéficiaires du CCAS lors des distributions alimentaires ont permis aux habitants d'identifier la référente famille et de tisser progressivement des liens de confiance avec la population.

Ces contacts réguliers en proximité avec les usagers ont favorisé les échanges avec la référente famille et les familles ont permis d'expliquer ce à quoi sert un centre social pour inviter les habitants à s'en saisir.

Les différents réseaux de partenaires (réseau local bassin minier parents71, réseau des référentes familles, réseau ado addict et en 2024 le réseau Promeneurs du net parentalité) auxquels la référente famille participe, alimentent les réflexions sur les besoins repérés des familles et les propositions faites en faveur de la population.

c / La fiche Action n°3 a été intitulé « Accessibilité du centre social »

Une signalétique performante (extérieur et intérieur) doit être mise en place pour faciliter l'orientation des habitants. Au sein de la commune, un fléchage par panneau va être mis en place.

Les services doivent être délimités pour un meilleur repérage des habitants. Un présentoir à l'intérieur ainsi qu'une plaque à l'extérieur seront installés afin de répertorier les différents services et heures d'ouverture.

Les objectifs sont :

- Permettre d'être visible dans la commune
- Mettre en évidence la diversité de service au sein des Passerelles
- Faire un système d'orientation claire et précis au sein des Passerelles

Faisant suite aux constats suivant :

- Difficulté pour la population de repérer le centre social dans la commune
- Difficulté pour la population de repérer le centre social dans l'espace loisirs

Les moyens et ressources mobilisées sont des panneaux de signalisation et d'orientation.

Résultats attendus : que le centre social/service famille soit repéré au sein de la commune et visible au sein des Passerelles.

Propositions et analyses des actions

- Un groupe de travail a réfléchi à une signalétique plus repérable au sein et en dehors des Passerelles en 2021.
- Des panneaux de fléchage ont été installés dans la commune afin de mieux repérer le centre social

La nouvelle dénomination du service adulte et famille des Passerelles doit à moyen terme favoriser le repérage des usagers entre l'espace loisirs du centre social et son axe adultes (cela comprend les séniors) et familles.

Il convient donc que les habitants puissent bien distinguer le centre de loisirs du service adultes & familles. Pour cela, il a été validé, par le Groupe Signalétique, qu'une séparation amovible puisse être installée (demande investissement 2024) en scindant le hall en deux afin que l'on distingue le côté accueil du centre social et le centre de loisirs pendant les mercredis et les vacances.

Dans l'attente de panneaux indiquant les divers services, nous avons installé sur le mur extérieur des Passerelles des affiches plastifiées indiquant le service enfance, jeunesse et famille. A l'intérieur de la structure, nous avons également créé des affiches plastifiées afin que tous les publics puissent se repérer.

d/ La fiche Action n°4 a été intitulé « Mobilisation des partenaires »

Le public visé : les différents services de la commune et les partenaires (crèche, bibliothèque, école de musique, RAM, Local Jeunes, CLSH, CCAS, Conseil Départemental, PMI, CAF etc.).

L'idée est de recréer un réseau et de travailler ensemble l'interconnaissance afin d'être sur les problématiques de manière plus concrètes et de proposer des actions collectives adaptées.

Les objectifs sont :

- Permettre d'être visible dans la commune
- Recréer un partenariat

Faisant suite aux constats suivant :

- Difficulté pour la population de rencontrer des partenaires au sein de la commune
- Inexistence d'instance de rencontre des partenaires au sein du centre social

Proposition d'instaurer « le café partenaire » d'une durée maximum d'une heure (volontairement court), espace convivial et d'échanges. Le but de ces temps est la création d'un groupe afin d'être force de propositions dans des actions communes face à des problématiques ciblées.

Résultats attendus :

- Valorisation des compétences locales (contribution à une activité ou projet collectif)
- Développer la notion de réseau : implication dans une instance d'information ou de consultation, contribution au processus de décision

Propositions et analyses des actions

- 1^{er} rendez-vous « café partenaire » lors du 1^{er} confinement en 2020. Il fut donc de fait annulé
- Les deux comités des usagers proposés n'ont vu qu'un seul habitant se présenter à chaque fois (pas d'association ou partenaire présent)
- Création d'un réseau de bénévoles pour l'accompagnement aux devoirs primaire/collège

La proposition « café partenaire » n'a pas été renouvelée car la disponibilité des partenaires extérieurs n'a pas permis des rencontres régulières aux Passerelles, idem avec les associations. Cependant, un réseau au sein de la commune existe pleinement, sur lequel nous pouvons nous appuyer (et inversement) avec la participation des associations et des bénévoles, ce qui nous permet de créer des projets communs (avec les écoles, le comité des Fêtes, la crèche, le CCAS etc.).

Il n'y a pas de « café partenaires » mais des temps avec le réseau associatif de Sanvignes existent où nous sommes réunis afin de concrétiser des projets communs autour d'un café.

Les partenaires intervenants dans les animations et ateliers sont conviés 1 fois par an afin de faire le point sur le fonctionnement et la vie de la structure. Des rencontres informelles ou autour d'un projet commun feront vivre ce partenariat.

Des réunions à thème sont également mise en place avec les partenaires pour évoquer des projets en lien avec les axes et fiches Action.

La participation et l'accueil de plusieurs rencontres entre partenaires aux Passerelles ont également eu lieu grâce aux réseaux auxquels est affiliée la référente famille :

- Une rencontre du réseau référentes familles le 28/01/2022
- Une rencontre du réseau local bassin minier Parents71 le 07/04/2022
- Une rencontre réseau Ado Addict le 16/09/2022

L'accueil de ces réunions de réseaux permet l'interconnaissance des professionnels du territoire, la mutualisation des pratiques ainsi qu'une meilleure connaissance de la structure des Passerelles.

On constate un élargissement du réseau de bénévoles à la rentrée scolaire 2023 en faveur du dispositif d'accompagnement aux devoirs primaire.

AXE 2 : LA PLACE DES HABITANTS

LES FICHES ACTIONS

a/ La fiche Action n°1 a été intitulé « Mise en réseau des habitants : jardin solidaire »

A l'origine, un groupe d'habitants s'est constitué pour se retrouver autour d'un jardin collectif et solidaire. En plus de récolter fruits et légumes, les participants passent des temps conviviaux ensemble.

Les objectifs sont :

- Permettre aux habitants d'avoir un lieu d'échanges
- Offrir aux habitants un espace identifié pour les aider à trouver des solutions à leurs préoccupations
- Être force de proposition pour rendre la vie des habitants plus agréable

Faisant suite aux constats suivant :

- Difficulté pour la population à se rencontrer
- Manque de vie sociale à Sanvignes selon des habitants
- Augmentation régulière du nombre d'habitants

Les moyens mobilisés sont un groupe de 10 personnes et un terrain municipal ainsi que des tables et des chaises.

Résultats attendus :

- Mixité sociale
- Jardin reconnu par les habitants comme un lieu convivial et participatif

Propositions et analyses des actions

La proposition du jardin solidaire a bien existé mais s'est achevée courant 2019. Malgré un excellent départ et une émulation entre des personnes motivées, les tâches inhérentes à un tel dispositif ont reposé sur les mêmes personnes qui ont finalement tout arrêté avant la crise sanitaire liée au COVID-19.

L'objectif de créer des temps conviviaux en faveur d'une solidarité entre participants autour de ce projet ne s'est donc pas concrétisé laissant progressivement place au délitement de cette action collective.

Depuis septembre 2023, nous accompagnons un habitant dans la création d'un jardin solidaire. Le projet est en cours. A ce jour, via des cafés citoyens, une habitante de Sanvignes et une de St Vallier sont venues étoffer le groupe. Cependant, au regard de ce nombre restreint, nous poursuivons la communication autour de cette action afin de fédérer plus de monde.

b/ La fiche Action n°2 a été intitulé « Créer des comités d'usagers »

Le comité des usagers doit être une instance de consultation et de coopération ayant pour vocation de réunir des usagers, des acteurs associatifs, éventuellement des salariés du centre social.

Il permet aux habitants d'apporter leur contribution au projet social, d'avoir un rôle d'acteur dans la vie locale et de soutenir/accompagner les initiatives individuelles et collectives des Sanvignards.

Les objectifs sont :

- Permettre aux habitants d'avoir un lieu pour s'exprimer sur la vie du centre social
- Offrir aux habitants un espace identifié pour proposer des projets

Faisant suite aux constats suivant :

- Aucune instance de participation des usagers sur le développement du centre social
- Pas de lieu d'expression dans l'espace public du centre social
- Demande des habitants de lieux pour échanger sur des projets communs

Les moyens et les ressources mobilisées sont la participation des différents référents des services.

Propositions et analyses des actions

- Mise en place de deux comités des usagers en novembre 2022 et mars 2023, une personne à chaque fois s'est présentée ce qui a conduit à la création de deux projets. Un temps d'échanges citoyens a été également organisé en juillet 2022 sur le thème de la mobilité
- 4 cafés des parents ont été proposés durant l'année 2022, dont 1 sur une thématique demandée par un parent (construction identitaire de l'adolescent). En partenariat avec le collège
- 3 cafés des jeunes mis en place entre novembre 2022 et juin 2023. Les deux premières éditions n'ont vu aucun jeune se présenter aux Passerelles
- Mise en place des cafés des quartiers (aux Essarts, à la Cité Léon BLUM et au Bourg). La fréquentation va de 5 personnes à 0
- A ce jour aucun habitant n'est présent dans des instances décisionnelles. Cependant, deux mères de famille ont participé au comité technique du projet social 2024-2028

On constate une réelle difficulté à mobiliser les habitants. Les retours des différents questionnaires menés se sont révélés, au niveau quantitatif, insuffisant pour extraire des besoins véritablement significatifs. Certaines propositions reprises n'ont pas rencontré de succès malgré leur sollicitude comme la soirée dansante du 09 juillet 2022 qui fut annulée par manque de participants.

AXE 3 : VOILET FAMILLE

LES FICHES ACTIONS

a/ La fiche Action n°1 a été intitulé « Accueil individuel et collectif »

Cette action a pour but d'informer, d'orienter et d'échanger avec les parents sur les questions de parentalité, que ces derniers puissent exprimer leurs ressentis et difficultés. Permanence ouverte pour recevoir et orienter les familles, dans une dynamique partenariale avec le REAAP, la PMI, la crèche, le Conseil Général ou encore le réseau VIF.

Les objectifs sont :

- Accompagner les parents dans leur rôle
- Pouvoir accompagner les parents en individuel sur des problématiques précises, répondre à leurs besoins et/ou orienter ces familles
- Gérer un espace et des temps de rencontres, des espaces de paroles pour toute la famille
- Développer le lien avec les associations de parents d'élèves des écoles de Sanvignes
- Faciliter l'accès au droit et à l'information dans le domaine de la parentalité

Faisant suite aux constats suivant :

- Forte population de famille avec enfants
- Présence de famille monoparentale
- Demande des familles à être informées sur les questions de parentalité
- Pas de lieu repéré sur la commune pour répondre à des questions d'ordre général en lien avec la parentalité

Les moyens et ressources mobilisées : via la référente famille.

Les résultats attendus :

- Que les Passerelles soit un lieu d'accueil et d'écoute, sans jugement
- Être une passerelle vers les différents services qui gravitent autour de la parentalité
- Poursuivre l'identification de l'espace parentalité pour que les familles se déplacent de façon plus régulière et y trouvent réponse et/ou orientation

Propositions et analyses des actions

- Création de permanence du centre social/service famille à la crèche
- Temps d'échange avec la référente famille au CCAS
- Permanences « Parlons f@mille » avec ou sans rendez-vous, avec ou sans thématique au service famille
- Création des cafés des parents (en lien avec le collègue)

La posture basse et non jugeante de la référente famille favorise l'accueil inconditionnel de toutes les familles de Sanvignes au centre social et le facilite aussi en dehors.

La création d'une permanence physique parentalité à la crèche dès septembre 2022 a rencontré du succès. L'entrée dans la parentalité des parents, différente à chaque nouvelle arrivée d'enfant, ainsi que la formation initiale de la référente famille EJE favorise l'échange avec les « jeunes » parents. Cet espace offert à proximité des Passerelles est facilitant pour les familles qui osent franchir le seuil d'une porte ouverte au sein du lieu de vie de leur jeune enfant.

Cette période de l'enfance étant reconnu pour les parents comme étant une étape nécessitant d'être soutenu par le schéma départemental des services à la famille et CNAF.

Les contacts et échanges réguliers auprès des familles au prétexte de cafés offerts régulièrement par la référente famille dans les différents lieux où les familles se rendent obligatoirement ont permis de créer une interconnaissance.

Les actions ont eu lieu aux Passerelles quand les familles viennent chercher leurs enfants au centre de loisirs ou au périscolaire mais aussi à la crèche, aux sorties d'écoles, à la bibliothèque, à l'école de musique municipale, au marché de la Trèche, dans les quartiers, lors de manifestations festives ou auprès des familles bénéficiaires du CCAS lors des distributions alimentaires.

Ces temps en dehors du centre social sont appréciés et ont permis de tisser progressivement des liens de confiance avec la population.

L'appel à projet de la CAF et Parents71 a permis la constitution d'un groupe de parents exclusivement féminin, 5 mères au profil familial varié ont été ciblées pour participer et bénéficier de temps de répit parental le samedi matin (6 séances, une par mois).

b/ La fiche Action n°2 a été intitulé « Mise en place de temps collectifs parents enfants »

Cette action doit permettre aux parents avec leurs enfants de trouver un lieu de partage et d'écoute différent de leur domicile, avec un accès à des activités qui ne se feraient pas chez eux. Il s'agit de les ouvrir aux loisirs (dans le faire ensemble) mais aussi à la culture et au partage.

Les objectifs sont :

- Favoriser l'épanouissement des enfants
- Échanger avec les parents sur les questions liées aux enfants
- Permettre aux parents d'être mis en relation et de créer du lien social
- Permettre une ouverture d'esprit dès le plus jeune âge vers : la culture, l'information et la curiosité
- Ouvrir des activités d'animation à partager en famille

Faisant suite aux constats suivant :

- Un groupe scolaire conséquent sur la commune
- Beaucoup de nouvelles familles avec de jeunes enfants
- Une proportion importante d'enfants de moins de 14 ans

Moyen et ressources mobilisées : multiplication de temps de parole parents avec enfants, de temps d'expression collectif pour les enfants, création d'un SEL enfants, poursuite des activités parents enfants, mise en place d'ateliers réguliers pour les parents avec enfants, intervenants extérieurs pour la relaxinésie et les arts plastiques, ateliers collectifs.

Propositions et analyses des actions

- Diverses propositions d'animation : ateliers créatifs, sorties en semaine ou le samedi, journée bien-être et soirées (habituellement le vendredi soir ou en semaine pendant l'été).

Les sorties ou soirées entre avril 2022 et avril 2023 ont été dans l'ensemble très appréciées par les habitants. Les sorties à la journée le samedi à la Citadelle de Besançon, dans le Jura pendant la période hivernale, au Zoo de Saint-Martin La plaine, à Bibracte pour une journée gauloise, pour des ateliers bien-être, au 10.55 à Chalon ainsi que la soirée karaoké et les soirées jeux/apéro dinatoire ont été vivement plébiscitées par les habitants.

Les ateliers cuisine qui fonctionnaient avant le Covid ont progressivement déclinés faute de participants. Bon support ayant permis de créer un groupe de familles néanmoins exclusivement constitué de familles bénéficiaires du CCAS, les difficultés de mobilité de ces dernières combinées à la mutualisation des moyens de déplacement de la commune les mercredis ont mis un terme à ces animations collectives.

Les activités parents-enfants qui sont le plus plébiscitées restent celles qui font appel à des intervenants extérieurs, les activités occupationnelles restent largement infructueuses.

Entre 2020 et 2023, nous avons cherché « la bonne formule » dans nos programmations. Après avoir effectué des propositions d'activités ou autres tous les jours, à des moments différents et sur des amplitudes différentes, il nous est apparu opportun de concentrer nos activités collectives les mercredis et pendant les vacances scolaires, en soirée et le samedi. Les taux de fréquentation et les demandes des familles vont en ce sens.

c/ La fiche action n°3 a été intitulé « Animer le temps libre des familles »

Cette action doit permettre aux familles de trouver un lieu où se retrouver et se rencontrer, et leur permettre d'être porteuse de projets. Propositions de sorties en famille (très demandées) et de moment de partage. L'idée première de cette action étant une implication importante des familles dans le choix des sorties.

Les objectifs sont :

- Favoriser les liens intrafamiliaux
- Favoriser les liens entre habitants
- Encourager la relation familiale par l'accès aux loisirs
- Permettre de travailler la mixité sociale sur des temps forts
- Contribuer à l'animation de la vie sociale du territoire

Faisant suite aux constats suivant :

- Existence et succès de sorties familiales
- Possibilité de travailler sur des aides aux départ en vacances

Les moyens et ressources mobilisées : implication des familles avec des réunions « préparatoires » comme la fabrique à projets à organiser une fois par semestre.

Résultats attendus :

- Création de groupe de familles pour mettre en place les projets
- Implication des parents et des enfants

Propositions et analyses des actions

- Pas de demande d'aide aux départs aux vacances de Sanvignards malgré le fait d'être identifié par les différents organismes porteurs de ce projet. Une demande d'une personne de Montceau (non aboutie)
- Création du service animations sportives et trois propositions par an, faites aux familles : la course des lacs, la fête du sport ou fête de l'eau et le Téléthon
- Proposition Rallye des familles et Les Olympiades
- Création de La Fête des Mômes (1^{ère} édition en mai 2022)
- Projets intergénérationnels par le biais d'activités et en lien avec la Résidence pour Personnes Âgées/le Pôle solidarité de la commune
- La fabrique à projets a cessé d'exister en 2019, création de la boîte à don en novembre 2023
- Propositions de sorties familles/soirées

Les familles ne sont pas impliquées dans des réunions préparatoires malgré nos demandes qui vont en ce sens (via nos communications et notamment les comités des usagers et cafés citoyens).

Un sondage sur notre page Facebook des Passerelles a été mis en place afin d'impliquer davantage les usagers et leur laisser une place dans la prise de décision notamment concernant le choix des sorties famille.

Des sondages Flash sur la page Facebook des Passerelles ont été proposés aux habitants afin qu'ils choisissent entre deux sorties possible le 1er samedi des vacances de la Toussaint 2023 (le train de la peur du Parc des Combes ou le 10.55 à Chalon-sur-Saône). Il y eu 14 votes dont 12 pour la sortie à Chalon.

AXE 4 : LOCAL JEUNES

LES FICHES ACTIONS

a/ La fiche Action n°1 a été intitulé « Animer et développer le Local Jeunes »

L'accueil libre se déroule les mercredis après-midi et tous les soirs de la semaine de 17h à 18h. Ce lieu repère est mis à disposition des jeunes de la commune pour les accompagner dans leur autonomie et leur prise de responsabilité. Ce Local doit être un réel lieu de vie pour les jeunes. Le but est de travailler avec ces jeunes sur des actions d'intérêts collectifs en échange de « récompenses » (en termes d'activités ou de sorties). Idée de développer un esprit solidaire et citoyen. Les deux animateurs interviennent au collège, au sein du foyer, pour des activités avec les adolescents. Contacts et relation de confiance qui peut ensuite conduire sur d'autres projets.

Les objectifs sont :

- Continuer à faire vivre un espace dédié à la jeunesse
- Faciliter le dialogue et l'expression des jeunes
- Développer cet espace et instaurer des temps de rencontre
- Instaurer des espaces de parole pour tous
- Développer le lien avec le collège de Sanvignes
- Faciliter l'accès aux droits et à l'information sur le quotidien des adolescents
- Développer l'esprit citoyen en accompagnant les jeunes dans un parcours citoyen
- Encourager les initiatives

Faisant suite aux constats suivants :

- Un lieu qui commence à être repéré à Sanvignes
- Encore trop peu de fréquentation des jeunes
- Groupe de jeunes constant avec les mêmes jeunes qui fonctionnent en groupe déjà constitué
- Présence de familles monoparentales
- Demande des jeunes à avoir un lieu de rencontre
- Possibilité de travailler avec des partenaires locaux
- Une forte population de jeune avec la présence d'un collège sur la commune

Résultats attendus : nombre de jeunes, mixité sociale et temps de présence, investissement dans des projets collectifs, implication dans des groupes et instances.

Propositions et analyses des actions

- Les accueils du mercredi peine à exister faute de participants et malgré différents projets pour relancer ces temps (propositions d'ateliers/sorties, inscription via l'Espace Citoyen des familles). Les animateurs accueillent le groupe projets jeunes les mercredis
- Échecs des propositions de sortie faites une fois par mois le samedi après-midi et les soirées une fois par mois un vendredi soir
- Création des cafés des jeunes
- Parcours citoyens travaillé avec les jeunes lors de propositions d'activité pendant les vacances (intervention à la RPA, intervention à Emmaüs...)
- Les interventions des animateurs au collège deux fois par semaine de 13h à 14h et de 16h à 17h sont plébiscitées par les collégiens (activités au sein du collège pendant le temps méridien et au COSEC en fin de journée)
- Projet jeunes : séjour au Futuroscope en juillet 2023

Dans le cadre du Projet Jeunes dont l'objectif était un séjour au Futuroscope, la boum des collégiens organisée en juin 2023 a fait un carton, 183 élèves du collège sur 230 étaient présents.

On constate une réelle difficulté à attirer les jeunes en dehors des activités de consommation. Les autres activités, sportives ou non, sont nettement moins plébiscitées.

Le café des jeunes n'a pas rencontré son public, les parcours citoyens intégrés dans les propositions d'activités pendant les vacances ont bien fonctionné.

En septembre 2023, nous avons proposé différentes activités le mercredi après-midi, remplaçant ainsi l'accueil libre. Les parents inscrivait leur adolescent via l'Espace Citoyen de la famille. Cependant, et malgré une large communication, le 1^{er} mercredi de la rentrée voit trois jeunes collégiennes franchir le seuil du Local Jeunes. Puis deux le second mercredi. Cette formule n'a pas fonctionné et s'est rapidement arrêtée. Néanmoins, nous avons continué à proposer des actions le mercredi de 16h à 18h tout en maintenant des horaires d'ouverture pour de l'accueil libre de 14h à 16h. A ce jour, nous constatons que les parents d'adolescent n'ont pas de besoin de garde sur cette ½ journée.

b/ La fiche action n°2 a été intitulé « Faire une place aux parents d'ados »

Nous souhaitons amener les adolescents, les adultes à réfléchir, à verbaliser leurs représentations, à débattre et réagir sur la thématique adolescente. Ainsi, à travers des rencontres, leur apporter des

repères et éléments théoriques pour mieux cerner tous les enjeux liés à cette thématique. Rassurer et accompagner les parents dans leurs rôles est un point important sans oublier de les impliquer dans l'organisation de manifestations ou activités.

Les objectifs sont :

- Accompagner les parents d'adolescents dans leurs questionnements et/ou problématiques
- Encourager leurs initiatives
- Ouvrir un espace de paroles aux parents d'adolescents
- Permettre aux adultes de se connaître et d'échanger

Faisant suite aux constats suivant :

- Présence de familles monoparentales
- Possibilité de travailler avec des partenaires locaux
- Une forte population de jeunes avec la présence d'un collège sur la commune
- Demande des parents d'être partie prenante de ce lieu
- Travailler les questions éducatives propres à cette période de la vie

Résultats attendus :

- Créer un lieu d'échange pour les parents d'ado
- Permettre d'avoir un lien avec les parents des jeunes qui fréquentent le Local Jeunes
- Faire venir les parents afin de répondre à leurs besoins et leurs questions
- Créer un lieu pouvant accueillir les ados et leurs parents en même temps sur un projet commun

Propositions et analyses des actions

- Création des permanences Parlons F@mille
- Création des cafés des parents (en partenariat avec le collège)
- Implication des parents d'adolescent dans le Projet Jeunes 2022-2023 (séjour au Futuroscope)

Les permanences Parlons F@mille sont proposées généralement aux Passerelles chaque semaine une fois sur deux les lundi et vendredi. Elles sont peu investies mais nous communiquons régulièrement sur ce dispositif ainsi que sur la possibilité de prendre rendez-vous avec la référente famille en dehors de ses permanences.

Les cafés des parents en partenariat avec le collège et le service jeunesse a connu des hauts et des bas. A ce jour, 4 cafés ont été proposés sur des thématiques différentes dont un sur la construction identitaire qui a rencontré un vif succès (12 personnes présentes) et un fut annulé. Nous avons fait appel à des intervenants extérieurs afin de répondre au mieux aux thématiques abordées (comme la maison de l'adolescent de Montceau sur la construction identitaire).

A ce jour, nous sommes à réfléchir (services adultes/familles et jeunesse + collège R. VAILLAND) à un nouveau format des cafés des parents afin de mieux fédérer ces derniers.

c/ La fiche Action n°3 s'intitule « Junior Association »

Les objectifs sont :

- Prendre en compte les 16-25 ans
- Accompagner les jeunes dans leur vie quotidienne
- Encourager les initiatives
- Permettre une passerelle entre le CLSH et le centre social
- Accompagner les jeunes adultes vers les activités du centre social

Faisant suite aux constats suivant :

- Population non investie par la commune
- Aucun lieu dédié à cette tranche
- Aucune animation pour cette population

Ressources mobilisées : animateurs jeunesse, référente famille

Résultats attendus :

- Accueillir et soutenir les jeunes dans leurs projets
- Faire une passerelle entre le Local Jeunes et le centre social
- Contribuer à la vie locale du territoire
- Implication dans une instance de consultation
- Contribuer au processus de décision

Proposition et analyses

Certains jeunes âgés de 16 à 20 ans ne fréquentant plus le Local Jeunes ont souhaité tout de même rester en lien avec les Passerelles. Ce collectif a participé à des temps conviviaux et a souhaité se constituer en association afin de construire des projets collectifs.

La junior association a été créée par ce collectif de jeunes avec le soutien des deux animateurs du Local. Cependant, le groupe s'est délité et l'association n'a jamais fonctionné (arrêtée officiellement en 2020).

Entre 2020 et 2023, deux groupes Projets Jeunes ont vu le jour, l'un pour la création d'une fresque sur le mur du stade de foot de Sanvignes et l'autre pour un projet de séjour avec auto-financement au Futuroscope.

PROJET SOCIAL LES PASSERELLES 2024-2027

Préambule : Une démarche de renouvellement

Nous avons entamé la démarche de renouvellement du projet social au deuxième trimestre 2023. La démarche s'est enclenchée à travers la création et la mise en place d'un comité technique et d'un comité de pilotages à partir d'avril 2023. L'échéancier ainsi que la méthodologie globale ont été validés collectivement.

Il est à noter le changement de direction du centre social en février 2020 et de référente famille en septembre 2021 puis l'absence de cette dernière de décembre 2022 à juillet 2023.

I. LE SENS DE LA DÉMARCHE DE L'ÉLABORATION DU PROJET SOCIAL 2024-2027

a. La prise en compte des habitants

Dans un souci d'élaboration collaborative, la démarche de construction du projet social a été construite de manière participative avec différents acteurs de la commune de Sanvignes :

- Des habitants
- Des professionnels
- Des élus

Afin d'être en concordance avec les différents enjeux de terrain et les problématiques réelles, nous avons initié cette démarche participative. Ces points nous paraissent importants voir indispensables pour une appropriation maximum du projet social par les habitants, bénévoles, professionnels, élus et agents des Passerelles.

Les personnes qui ont constitué le comité technique se sont avérées des maillons importants et nécessaires pour l'élaboration de ce projet social.

Les bénévoles et professionnels ont permis d'obtenir une vision globale sur le maillage entre nos actions et les leurs mais également de développer des objectifs cohérents avec la réalité du terrain. Les habitants qui sont au cœur de ce projet ont su se saisir du travail inhérent à un comité technique. Les élus ont contribué activement à l'élaboration de cet écrit à travers leurs filtres de citoyen engagé pour leur commune.

La crise sanitaire semble impacter le travail avec les partenaires qui ne se sont pas manifestés pour des réflexions communes. C'est pourquoi des échanges en parallèle des comités technique ont eu lieu pour agrémenter et compléter nos analyses et besoins.

La prise en compte des habitants s'est effectuée par plusieurs biais :

- Les cafés des quartiers : au plus près des habitants, le centre social s'est délocalisé dans deux quartiers de Sanvignes (Les Essarts et le bourg)
- Les cafés des parents : nous avons proposé diverses thématiques sur la famille (la construction identitaire, le deuil etc.) où un intervenant proposait d'échanger librement autour d'un sujet
- Les comités des usagers / cafés citoyens : trois habitants se sont manifestés aux trois comités d'usager organisés à ce jour afin d'être accompagnés sur leur projet. L'un concerne la création d'un réseau solidaire de mobilité et l'autre des séances d'activité bien-être afin notamment de gérer son stress. Un projet de jardin solidaire est en cours. A noter que les

propositions sous l'appellation comités des usagers a laissé place aux actions des cafés citoyens. Il n'existe pas à ce jour un comité actif d'habitants de la commune au sein des Passerelles

- Les cafés des jeunes (16-25 ans) : à ce jour, trois cafés des jeunes ont été proposés à des horaires et des jours distincts mais personne ne s'est présenté
- Les diverses activités/sorties/soirées proposées par le centre social/service famille
- Les questionnaires (voir en annexe) : deux questionnaires ont été proposés aux Sanvignards, en version papier et version numériques. Peu de réponses
- Les échanges informels : lorsque les parents viennent chercher leur enfant aux Passerelles

b. Les instances de concertation

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage a pour but de présenter l'avancement du projet social, le co-construire à travers des échanges entre les différents protagonistes présents et de le valider collectivement.

- Le premier comité de pilotage a permis d'échanger sur le bilan du précédent projet social, de mettre en avant les diagnostics du territoire, de valider la méthodologie et de dégager les axes de travail pour le nouveau projet.
- Le second comité de pilotage a permis de valider les orientations des comités techniques.
- Le troisième a permis d'échanger sur l'écrit et les fiches actions du projet social

A chaque comité de pilotage était réuni les acteurs suivants :

- La 1^{ère} adjointe de la mairie, en charge des finances, ressources humaines, administration générale, associations non sportives
- Le 2^{ème} adjoint, en charge de la solidarité famille, handicap, CCAS
- La 5^{ème} adjointe, en charge des affaires scolaires
- L'élue déléguée à la petite enfance, enfance et loisirs
- L'élue déléguée aux personnes âgées

La CAF était invitée et représentée par la chargée de conseil et développement du territoire lors du troisième comité de pilotage. Une dernière séance sera proposée au mois de mai.

Le comité technique

Le comité technique a permis de confronter les points de vue et ainsi travailler collectivement sur l'affinement des objectifs, des actions et des besoins. Ces temps étaient consacrés au bilan des actions menées et à la définition des prochains axes de travail pour le futur projet social.

Il y a eu trois comités techniques en présence de :

- Deux mères de famille de la commune
- Une conseillère municipale
- La référente enfance
- L'adjointe de la directrice de la crèche La Souris Verte de la commune

La validation du projet passera par un dernier comité de pilotage en présence de la CAF pour valider le projet social afin d'être présenté en commission CAF et enfin être voté en Conseil municipal.

Il faut noter la difficulté à réunir des habitants afin de constituer un comité citoyen (de pilotage) qui aurait une part active et décisionnelle au sein du centre social.

II. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

a. L'équipe

Les services des Passerelles sont composés depuis le 1^{er} septembre 2023 :

- D'un directeur à temps plein
- D'une référente famille à temps plein
- De deux agents d'accueil pour un mi-temps
- D'un agent sur un mi-temps de secrétariat et un mi-temps d'accueil
- Deux agents intervenant pour la moitié de leurs temps au service jeunesse (un référent et une animatrice)
- D'une référente enfance et de trois animatrices titulaires
- De deux ÉTAPS pour la moitié de leur temps au service animations sportives

b. Les locaux

La plupart des activités s'effectue dans les différentes salles des Passerelles ou au COSEC sinon à la Trèche.

D'autres lieux appartenant à la commune sont utilisés afin d'externaliser nos actions (le hors-les-murs comme des ateliers parent/enfants etc.).

c. La communication

La communication proposée au sein du centre social est pour nous primordiale, il en va de la réussite des différents projets et d'une coordination entre services efficaces.

Le service communication de Sanvignes travaille en étroite collaboration avec les Passerelles. Toutefois, c'est le directeur du centre social qui gère la page Facebook de la structure alimentée par

les photos prises par les agents durant les activités proposées par les différents services des Passerelles.

Les ateliers/activités sont annoncés et relayés sur nos différents supports (flyers, affiches ; programmes, page Facebook, site mairie etc.). A noter que les services enfance, jeunesse et adultes/familles sont informatisés depuis janvier 2022. Ainsi, les différentes propositions sont annexées sur l'Espace Citoyens des familles de la commune. Ils peuvent inscrire leur enfant pour les temps périscolaire, restauration scolaire, accueil du mercredi et activités proposées par les services pendant les vacances.

Une communication au travers d'un panneau lumineux à l'entrée de la ville permet également de faire circuler les informations. Nous transmettons également nos propositions/événements aux journalistes locaux afin de parfaire cette communication.

d. L'organisation interne

- Réunion des services

Une réunion avec toutes les équipes du centre social est organisée de façon hebdomadaire. Elle rassemble donc le directeur, les référents, un agent d'accueil, la secrétaire, les ÉTAPS et animatrices. Elle est utilisée pour faire circuler les informations, réguler les fonctionnements au sein du service et permettre à chacun de s'exprimer. C'est un temps de travail collectif où l'on évoque les projets en cours, à venir ou la finalisation d'une organisation d'activités ou événements etc.

- Réunion du service adultes et familles

Elle se déroule une fois par mois environ avec le directeur, la référente famille, les deux agents d'accueil et la secrétaire. C'est un espace d'échange d'informations et de travail collectif sur des projets d'animation.

- Réunion des référents

Un temps d'échanges avec le directeur et les trois référents des Passerelles (enfance, jeunesse et adultes/familles) afin de permettre l'éclosion de projets transversaux au sein de la même structure, d'échanger sur d'éventuelles difficultés à dépasser en termes de management ou encore de valider divers points propres au fonctionnement de chacun des services.

- Points quotidiens

Un temps d'échanges court au quotidien avec les référents des services enfance, jeunesse et adultes/familles et ponctuellement avec les deux ÉTAPS du service animations sportives.

- Réunion de direction

Elle rassemble l'ensemble des responsables de services de la commune ainsi que la Directrice générale. C'est une instance qui permet d'échanger des informations sur chaque service et ainsi travailler ensemble sur des projets communs.

- Réunion des chefs de service

Une fois par trimestre, ce temps d'échange avec toutes les personnes qui coordonnent les services de la mairie sont présents afin de faire état de futurs projets et/ou points forts à venir. Il est alors possible de réfléchir entre services à des actions communes.

e. Nos réseaux

- *Partenaires institutionnels et associatifs*

Développer le réseau de partenaires institutionnels et associatifs est vital pour tous les services des Passerelles et permet de réaliser des projets en lien avec les habitants ou de mettre en place des événements innovants.

- *Services municipaux*

Les services de la commune tels que ceux de la bibliothèque, de l'école de musique, la crèche et du CCAS sont de réels partenaires dans la mise en place de projets ou de soutien au bénéfice des habitants.

- *La Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)*

Les objectifs d'être adhérent à la Fédération des centres sociaux sont multiples, à savoir :

- . De bénéficier d'un appui sur différentes thématiques et la prise en compte des enjeux et autres dimensions territoriales
- . Un éclairage sur toutes les questions sociales en se basant sur l'expertise de terrain développé par les centres sociaux
- . Un travail prospectif pour nous accompagner dans les évolutions de la société
- . De temps de formation (par exemple : sensibilisation à l'accueil d'un centre social)
- . D'intégrer un réseau de directeur/directrice de centres sociaux

f. L'accueil

L'accueil du centre social est un élément pivot de la structure, la chargée d'accueil est l'agent qui :

- . Prend son temps avec les habitants
- . Est disponible en étant dans l'écoute active bienveillante
- . Échange avec l'habitant et pas seulement en l'informant
- . Qui entame un début de relation dans un contexte convivial et consacre du temps pour cela

C'est le premier contact avec la structure et ce sera certainement déterminant pour la suite. Mais l'accueil, c'est aussi l'affaire de toute les équipes et pas seulement du professionnel concerné.

Cette présence est primordiale afin de permettre aux Passerelles centre social d'évoluer pleinement et garantir ainsi un accueil de qualité et du temps pour instaurer une relation avec les habitants. Les expériences des centres sociaux soulignent cet aspect et l'importance d'un accueil constant de l'agent ou des agents en charge de cette fonction. Le public identifie avant tout une personne avant d'identifier une fonction. L'accueil du centre social est la vitrine de tous les services.

III. LES AXES DU PROJET SOCIAL 2024-2027

A travers le travail fourni via le COPIL, en plus de celui du COTECH, 4 axes se sont dégagés et ont été validés par les représentants de cette instance :

- . 1^{er} axe : Renforcer le centre social sur le territoire
- . 2^{ème} axe : Multi-services des Passerelles : une nouvelle dynamique au service des habitants
- . 3^{ème} axe : Dynamiser l'espace jeunesse : projets avec les jeunes
- . 4^{ème} axe : - Le hors-les-murs : se rendre au plus près des habitants

LES FICHES ACTIONS

a. 1^{er} AXE

RENFORCER LE CENTRE SOCIAL SUR LE TERRITOIRE

Cet axe apparaissait déjà dans le projet social 2020-2023. Lors des échanges pendant les comités de pilotage, il est apparu évident, et ce très rapidement, que le travail engagé sur cet axe devait se poursuivre.

Le bilan issu de ce même axe traité pendant le précédent projet social affirme cette décision.

On note qu'en janvier 2022, les services enfance, jeunesse et adultes/familles sont informatisés permettant notamment aux familles de s'inscrire et payer via leur espace citoyen.

Cet outil permet également une communication plus efficace en diffusant à toutes les personnes inscrites (dont les parents d'enfant inscrit en péri et extrascolaire) des informations sur les activités, événements ou autres.

➤ Fiche Action N° 1 : Porte ouverte des Passerelles

Constat

Les Passerelles centre social est un lieu de partage, d'écoute et d'interactions entre habitants dont les usagers ne se saisissent pas pleinement des propositions.

Objectifs

La porte ouverte permettrait notamment aux nouveaux habitants et parents de franchir le seuil des Passerelles, de rencontrer les agents et se familiariser avec l'endroit.

Elle serait organisée chaque année (en juin ou septembre).

Un spectacle offert aux familles viendrait clore cette demi-journée où chaque service a été présenté aux différents publics de la commune.

Tout le personnel des Passerelles participerait activement à cette porte ouverte pour une meilleure identification des services auprès des habitants (directeur, référents, animateurs, ETAPS, secrétaire, agent d'accueil) ainsi que les intervenants des activités adultes du centre social.

Une plaquette serait créée regroupant le fonctionnement et les propositions de tous les services des Passerelles ainsi que nos coordonnées.

➤ Fiche Action N°2 : développer le partenariat et l'axe parentalité

Constat

Le réseau partenarial est une clé de la réussite afin de conduire les habitants de la commune à fréquenter le service adultes et familles du centre social.

Ce réseau existe mais il peut encore se développer avec d'autres partenaires et associations.

Objectifs

Pour cela, il convient de poursuivre les actions du service adultes et familles avec les institutions, les associations et partenaires locaux autour de certains axes (l'environnement, la solidarité, la découverte etc.) aux bénéfices des habitants et pour une meilleure connaissance du centre social.

Également, poursuivre les propositions d'activités innovantes en lien ou non avec les besoins des habitants (évaluations faites à la suite de questionnaire ou de demandes) et étendre le réseau à d'autres partenaires de l'éducation et de la parentalité.

L'implication du service se poursuit dans les différents réseaux (Parents71, Réseau Addo Addict, référents familles etc.) et s'engagera dans de nouvelles actions communes et innovantes (Promeneurs du Net 2.0).

Afin de poursuivre le développement des partenariats et l'axe parentalité, les projets autour de la famille en partenariat avec les acteurs du territoire et du bassin minier (Café des parents, soirées débats etc.) se poursuivront et nous développerons les relations et projets entre les écoles de la commune et le service adultes et familles.

Le directeur, la référente famille et la chargée d'accueil du service sont les éléments charnières à ce développement.

➤ Fiche Action N°3 : Accueil individuel et collectif

Constats

Les habitants ne franchissent pas spontanément le seuil des Passerelles afin d'échanger et boire un café avec la chargée d'accueil du centre social et/ou la référente famille.

Objectifs

Il convient de développer le lien social entre les habitants en proposant des temps de partage après le dépôt des enfants à l'école et sur d'autres temps identifiés selon les possibilités des usagers.

La chargée d'accueil est un poste clé du centre social et à cet effet, il faut valoriser pleinement ses missions car c'est le projet du centre social qu'elle véhicule. Des temps conviviaux seront proposés avec le soutien de la professionnelle auprès de la référente famille.

Des actions de prévention sur la parentalité et autres thématiques seront proposées aux publics en s'appuyant sur nos réseaux de partenaire et via par exemple les cafés des parents.

➤ Fiche Action N°4 : Identification visuelle des Passerelles

Constat

Permettre aux habitants et personnes qui franchissent le seuil des Passerelles d'être accueillies dans les meilleures conditions et se repérer au sein de la structure par des indications murales ou sur pied (plus les informations relatives aux différents services affichées à l'extérieur de la structure).

Mais également, que le centre social itinérant (lors du hors-les-murs) soit visible par les habitants afin que le service adultes & familles soit identifié.

Objectifs

Une meilleure communication auprès des usagers via une identification des services (et des salles) par des plaques signalétiques au sein de la structure mais aussi à l'extérieur (qui présente les services et les différentes offres et propositions des Passerelles).

Une séparation amovible dans le hall des Passerelles permettrait de scinder l'accueil du centre social et le centre de loisirs lors des différents accueils des enfants. Ce même accueil pourrait être investi par un canapé, fauteuils, plantes et machine à café.

L'identification des Passerelles serait également portée par un visuel autocollant ou autre apposé sur le mini-bus de la structure et par des plaques murales qui indiqueraient notre présence dans tel ou tel lieu (par exemple dans le périscolaire des Baudras).

La plaquette d'informations des services des Passerelles, celle distribuée aux familles lors de la porte ouverte, permettrait de concourir à une meilleure communication.

B. 2^{ème} AXE

MULTI-SERVICES DES PASSERELLES : UNE DYNAMIQUE AU SERVICE DES HABITANTS

L'arrivée du centre social aux Passerelles, incarnée par la référente famille, a permis d'instaurer une autre vision des agents déjà en place aux Passerelles. Le binôme direction-référente famille a impulsé une autre dynamique au sein de la structure.

Au fil des années, le centre social a créé une passerelle plus efficiente entre chacun des services au bénéfice des familles.

Ce lieu s'adresse à un même public, les habitants de Sanvignes, et afin d'améliorer les services rendus aux usagers ainsi que les pratiques professionnelles des acteurs de terrain, un lieu unique avait été privilégié : les Passerelles.

Ce choix permet de pouvoir mutualiser les moyens humains, matériels et logistiques, en optimisant les moyens nous pouvons offrir un service de qualité et de proximité. Les liens constants s'opèrent entre les différents services des Passerelles.

A ce jour, il apparaît évident et important que le directeur du centre social Les Passerelles puisse piloter les services enfance, jeunesse, adultes & familles ainsi que celui des animations sportives au bénéfice des habitants de la commune. Le service enfance permet d'inscrire les enfants dans une logique de continuité qui va du centre de loisirs/accueil des mercredis puis se prolonge par le service jeunesse et le Local Jeunes pour ensuite se diriger auprès du service adultes et famille du centre social. Sans oublier le service animations sportives qui promeut ce que les autres services véhiculent aux bénéfices des enfants et des futurs adultes en devenir.

1. LE SERVICE ENFANCE

Le service enfance des Passerelles est un point clé puisque c'est l'une des premières portes d'entrée avec la crèche afin d'accéder au maximum de parents et par effet « nourrir » le service adultes et familles du centre social en répondant à d'éventuelles demandes, besoin ou autres.

Ce service s'inscrit dans un véritable projet de territoire à dimension humaine. La direction de ce lieu pris en charge par une seule et même personne permet de lever les logiques de cloisonnement des services collectifs des Passerelles et d'étendre des connexions avec d'autres services voir institutions.

Le service comprend les temps du périscolaire, la restauration scolaire, l'accueil du mercredi ainsi que le centre de loisirs.

Les orientations éducatives décidées politiquement ont été basées sur un état des lieux du territoire de la commune, au regard des besoins des familles.

De ce constat émerge une demande forte des parents à savoir, un besoin de garde de leur enfant sur les temps extrascolaires et périscolaires.

Afin de répondre à ces besoins, les élus ont décidé que le centre de loisirs Les Passerelles répondrait à toutes les demandes d'accueil des parents afin d'accueillir leurs enfants.

Objectifs éducatifs : garantir la continuité éducative

- **Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs, à travers une coopération renforcée entre les acteurs**

Les actions développées recherchent la cohérence et la meilleure articulation possible entre les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, familial et temps libre) et entre les différents acteurs (scolaires, périscolaires et extrascolaires). L'offre éducative développée sur les temps périscolaire et extrascolaire est en ce sens définie en articulation avec les projets d'école. La complémentarité entre les acteurs de l'éducation est recherchée pour que chaque enfant puisse disposer d'une offre adaptée à ses besoins.

Les propositions sur les temps scolaires sont variées et définies suivant certaines périodes. Dans les différents sites, il est proposé par les animateurs :

- . Des ateliers cuisine
- . Des ateliers manuelles (scrapbooking ou autres)
- . Des balades en vélo
- . Des ateliers en lien avec des thèmes ou des fêtes (carnaval, Pâques, Halloween, Noël etc.)

- **Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation**

La mise en place d'une communication de qualité avec les familles, au sein des différentes structures qui accueillent les enfants, revêt un caractère indispensable afin de garantir la continuité éducative. Les différents lieux de l'espace éducatif, ainsi que les actions qui s'y déroulent doivent leur être rendus lisibles et visibles. Cela peut se faire notamment en proposant, de manière régulière, des temps d'information et des espaces de rencontres, dans les différentes structures éducatives périscolaires et extrascolaires.

La valorisation devant les parents, des productions des enfants, réalisées dans le cadre de leurs différentes activités, sous la forme d'expositions, de spectacles, de manifestations... est un moyen de communication privilégié pour atteindre cet objectif. Ces moments permettent la rencontre et les échanges entre parents ainsi qu'avec les professionnels éducatifs.

Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement

➤ **Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous**

L'objectif est de favoriser l'accès à l'offre éducative, aux temps libres, aux loisirs, à la culture, à tous les enfants de la commune, en levant les éventuels obstacles économiques. Cela se traduit pour l'ensemble des activités proposées par les Passerelles et qui nécessitent une participation des familles, par la mise en place d'une politique tarifaire équitable, basée sur des tarifs différenciés, en fonction des quotients.

➤ **Poursuivre la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences et la responsabilisation des enfants**

Les activités éducatives ont pour objet de développer chez les enfants de nouvelles compétences, au-delà des connaissances scolaires qu'ils pourraient apprendre à l'école. Il s'agit par la diversité des actions proposées par les animateurs du périscolaire, du centre de loisirs ainsi que par le centre social, de développer leurs connaissances mais également leurs savoir-faire et leurs savoir-être.

Les partenaires associatifs sont engagés avec nous sur des interventions ponctuelles, ils sont présents pour faire connaître et faire partager leur passion. L'épanouissement de l'enfant et la stimulation de sa curiosité sont ainsi des objectifs particulièrement recherchés. Les enfants découvrent des activités différentes dans les domaines artistiques, culturels ou sportifs. La diversité des thèmes abordés tant en extra qu'en périscolaire favorisera la découverte, l'ouverture d'esprit et l'éveil de la curiosité des enfants. La place des associations du territoire est indispensable pour mener à bien notre projet.

La production des enfants sera autant que possible valorisée dans le cadre d'organisation de spectacles, d'expositions ou de manifestations. Il est en effet important que les enfants puissent présenter l'aboutissement de leur travail dans le cadre d'un moment particulier, en présence des parents, des partenaires associatifs et des acteurs éducatifs. Ces moments seront particulièrement recherchés pour mettre en situation les enfants, les faire s'exprimer, les responsabiliser.

L'organisation de manifestations annuelles sur le territoire telles qu'auparavant la rue aux enfants ou le rallye des familles est un moyen de poursuivre ces objectifs en recherchant une cohérence avec l'ensemble des actions éducatives proposées par les différents partenaires. A ce jour, ils se traduisent également via nos différentes actions en lien avec les familles.

➤ **Promouvoir la santé et le bien-être des enfants dans toutes les actions éducatives**

Les actions éducatives doivent également rechercher la promotion de la santé et du bien-être des enfants, en veillant particulièrement à la prévention des violences.

Les ateliers d'initiation/découverte du périscolaire, dans le domaine sportif permettent également de promouvoir auprès des enfants les bénéfices d'une activité physique régulière.

Des actions d'information et de formation à destination des parents et/ou des professionnels de l'éducation, sur des thèmes clés pour la réussite et l'épanouissement des enfants pourront également être organisées dans le cadre de la parentalité en lien avec le centre social et d'autres partenaires comme le conseil départemental ou la caisse d'allocation familiale.

➤ **Permettre un accueil de qualité aux enfants porteurs de handicap.**

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap au sein des services est effective depuis 2020 . Tout enfant en situation de handicap a droit à un accueil qui s'adapte à ses besoins.

Nous veillons particulièrement à mettre à disposition un personnel supplémentaire et sensibilisé à la prise en charge d'enfant porteur de handicap (personne en surendrement). Dans la mesure du possible toutes les activités et sorties sont pensées en incluant tous les enfants.

Développer le savoir vivre ensemble

- **Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable**

Les actions éducatives mises en place doivent permettre à l'enfant d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la responsabilité personnelle et collective afin qu'il puisse s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit. Chaque intervenant devra veiller à développer au sein de ses activités un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité...

Dans le cadre des accueils du mercredi, une attention particulière est portée à l'environnement et au développement durable.

- **Développer les partenariats avec les services et les associations du territoire**

La participation à la vie locale, aux manifestations organisées par la commune ou les différentes associations contribue également à l'atteinte de cet objectif. Les temps d'activités périscolaires recherchent l'ouverture des enfants à une meilleure connaissance du territoire et de son patrimoine. A cet égard, les animations organisées par les différents intervenants, chercheront à être cohérentes et en lien avec les structures et les animations existantes sur le territoire tel que la résidence pour personnes âgées, la crèche et la bibliothèque.

Les initiatives en faveur de l'expression individuelle et collective des jeunes seront soutenues par le centre social, afin que ceux-ci puissent occuper pleinement leur place dans la cité, qu'ils soient force de propositions et non des consommateurs d'activités.

Les temps périscolaires matin et soir

Il est proposé un accueil le matin et le soir : pour les enfants du groupe d'écoles Liberté-Ferry, à l'école des Baudras pour les enfants scolarisés à l'école maternelle et à l'école primaire de ce groupe et aux Passerelles pour les enfants scolarisés à l'école maternelle SEMBAT.

L'accueil du mercredi se déroule aux Passerelles. Les enfants inscrits sur les temps d'activités périscolaires sont repris par les animateurs à la sortie des classes pour être emmenés dans les différents espaces d'activités.

Les accueils périscolaires fonctionnent uniquement en période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin : de 7h20/7h30 à 8h10/8h20
- Le soir : de 16h20/16h30 à 18h30

L'amplitude de la journée des accueils du mercredis est de 7h30 à 18h

Les activités sont structurées par période, le matin ou l'après-midi et exceptionnellement en journée. Ces ateliers visent à faire découvrir à l'enfant une technique particulière dans les domaines artistiques, culturels, sportifs ou proposer des activités ludiques.

Six domaines d'activités sont proposés :

1. Activités d'éducation à l'environnement et au développement durable, (ex : jardin, déchets, eau, paysage, land art, nichoirs)
2. Arts plastiques

3. Activités de prévention (santé, alimentation, hygiène, sécurité routière, sécurité domestique etc.)
 4. Activités scientifiques et technologiques (maquettes, multimédia, expériences, électricité, jeux)
 5. Activités artistiques et culturelles, (théâtre, expression corporelle, fabrication d'instruments de musique, jeux rythmiques, cirque etc.)
 6. Jeux collectifs, activités physiques, jeux sportifs, relaxation (EPS)
- L'articulation avec les projets d'écoles est à définir suivant chaque projet.

L'équipe et les différents acteurs :

- Le personnel de la commune : directeur du centre social, référent enfance, agents d'animation, ÉTAPS
- Les structures culturelles locales ou du Département, intervenants, associations etc.
- Les services de la commune : la bibliothèque, les ÉTAPS, la crèche, la Résidence pour Personnes Agées, l'école de musique et service technique

Les interventions sur le temps scolaire

La commune de Sanvignes-les-Mines dispose également d'une spécificité locale depuis de nombreuses années. Il s'agit des interventions sur le temps scolaire de deux ÉTAPS qui reposent notamment sur un partenariat entre l'éducation nationale et la commune. La lutte contre l'échec scolaire, l'éducation partagée, la rencontre avec d'autres référents adultes, sont autant d'objectifs recherchés dans le cadre de ces interventions.

Ce sont ces mêmes ÉTAPS qui coordonnent et animent les animations sportives. Ils ont donc une connaissance approfondie des enfants scolarisés en primaire sur les différents sites de la commune.

Aux différentes actions sur le temps périscolaire et extrascolaire, s'ajoutent des interventions qui s'insèrent pendant le temps scolaire :

Des projets sportifs différents suivant les classes, en fonction des attentes des enseignants et du thème choisi sont ainsi proposés à tous les enfants scolarisés en cycle 2 et cycle 3. Une fois par semaine, sur une période définie, l'intervenant (ÉTAPS) prend en charge avec l'enseignant les enfants de la classe durant le temps scolaire. Le temps d'intervention par séance est de 45 minutes. Les projets diffèrent suivant les classes, en fonction des attentes des enseignants et de l'activité choisie. L'ensemble de ces activités s'inscrivent dans le cadre des projets de classes et des écoles.

Ces activités sont reconnues et appréciées par l'ensemble des enseignants qui se positionnent chaque année sur ces dernières. En effet, ces activités permettent à tous les élèves de la commune de bénéficier d'une pratique sportive régulière adaptée aux particularités de chaque site en disposant d'un équipement varié mis à disposition.

La manière, dont sont menés les projets, est ludique. L'enfant apprécie d'apprendre de nouvelles choses, selon des techniques d'apprentissage différentes. Ces interventions permettent aussi de garantir une continuité éducative entre temps périscolaire, extrascolaire et scolaire.

La commune propose également la mise à disposition de la piscine avec mise à disposition d'éducateurs sportifs afin de faire bénéficier de cette activité aux enfants sur le temps scolaire.

Plan mercredi

Le service enfance est impliqué dans le plan mercredi dont les objectifs des actions sont notamment de mieux respecter les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Afin de pouvoir répondre aux objectifs, il est important :

- D'assurer la continuité sur la semaine entre la journée scolaire et la journée du mercredi, la cohérence éducative entre l'éducation formelle et l'éducation informelle et la cohérence des temps de vie de l'enfant
- De proposer un rythme et des activités adaptés à tous les enfants (pour les maternelles, un temps de sieste préservé)
- De favoriser à tous les enfants une ouverture au monde, à de nouveaux univers, de nouvelles pratiques et de nouvelles passions. Nous n'hésitons pas à profiter de toutes les richesses de la Saône-et-Loire. Pour cela, nous nous attachons à collaborer avec les partenaires du territoire voir du département afin de proposer des activités enrichissantes (Lab71, le château de Guédelon etc.)
- De proposer de nouvelles actions, de nouvelles pratiques sportives ou récréatives, culinaires etc., faire appel à la créativité des enfants et développer la pratique coopérative des uns et des autres
- De nous assurer de la présence et la participation des parents, leur garantir une place, et favoriser leur coopération lors de temps conviviaux ou lors de manifestations/événements

La commune de Sanvignes-les-Mines repose également sur la mobilisation d'un partenariat local, notamment dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT) composé de la manière suivante :

- La commune
- Le service enfance
- Les services de l'Éducation Nationale et surtout les écoles, partenaires du PEDT
- Les institutions telles que la CAF, le SDJES 71, la DRAC
- Les représentants des parents d'élèves
- Les services communaux tels que la bibliothèque, l'école de musique et centre social Les Passerelles

Les centres de loisirs

Hormis pendant la période des vacances de Noël, le centre de loisirs des Passerelles est ouvert pendant toutes les vacances scolaires.

➤ *L'équipe*

Les directeurs et animateurs sont des agents permanents (fonctionnaires) ou occasionnels (contractuels).

Les directeurs

Ils sont recrutés et formés par nos soins (nous assurons le financement de leur formation), nous privilégierons autant que possible la formation des animateurs permanents qui présentent les aptitudes et motivation suffisantes. Les directeurs (et directeurs adjoints) sont porteurs du Projet Éducatif dont ils traduisent les objectifs et principes de fonctionnement dans leur projet de séjour.

Les animateurs

Ils sont recrutés selon les critères suivants :

- Ils doivent être titulaires du BAFA ou en cours de formation ou équivalence, nous pouvons néanmoins contractualiser des animateurs sans qualification, sous réserve de respecter les contraintes réglementaires fixant le nombre de personnes sans qualification
- Nous tenons compte autant que faire se peut des souhaits des animateurs en ce qui concerne les groupes d'âge dans lequel ils souhaitent intervenir
- Nous chercherons l'équilibre entre hommes et femmes afin d'assurer l'encadrement des mini-camps

La formation des animateurs : outre la formation habilitée dont nous assurons la partie pratique, nous proposerons à nos animateurs des moments de formation interne ou proposés par d'autres organismes.

Les objectifs

- Proposer nos actions au maximum de familles, d'enfants et de jeunes
- Diversifier nos accueils pour mieux répondre aux besoins des familles, des enfants, des jeunes
- Participer aux dynamiques locales et intercommunales visant à mieux prendre en compte les publics enfance/jeunesse
- Favoriser et rechercher la rencontre, la concertation et l'implication de tous les co-éducateurs aux actions concernant les enfants et les jeunes
- Favoriser le développement de la participation des enfants et des jeunes à l'organisation des actions les concernant.

Les actions

- Le centre de loisirs maternel : il fonctionne en période de vacances scolaires pour les enfants âgés de 2 ans ½ et jusqu'à 6 ans (grande section d'école maternelle), de Sanvignes-les-Mines ou non.
- Le centre de loisirs 7-11 ans : il fonctionne en période de vacances scolaires.
- Les 11 ans et plus bénéficient du Local Jeunes à travers des activités que nous proposons ainsi qu'un accueil libre au local. Ces jeunes peuvent proposer des idées d'activités et nous les aidons à les mettre en place. D'autres animations (sportives, de loisirs...) sur différents sites (piscine, city-stade...) peuvent être organisées. Nous mettrons en œuvre toutes les dispositions réglementaires et de sécurité pour l'ensemble de ces activités
- Les mini-séjours ou séjours courts : nous organisons des mini-séjours de quatre nuits maximum inclus dans le fonctionnement des ALSH comme activité accessoire, ils concernent autant les enfants de 6 à 11 ans que ceux de 12 à 17 ans. Pour les 3-6 ans, nous proposerons un hébergement d'une nuitée sous tente dans la cour extérieure du centre de loisirs
- Les séjours de vacances : nous organisons des séjours de vacances, c'est-à-dire des séjours avec hébergement hors du domicile familial, concernant au moins sept mineurs plus de trois nuits consécutives. Il s'agit principalement de séjours d'adolescents sous forme de "mini-camps"

- Les autres activités enfants ou jeunes : nous accompagnons des projets d'activités à l'initiative d'enfants et organisons ainsi des sorties et des spectacles
- Nous participons avec les enfants du centre de loisirs à des activités locales organisées par d'autres organismes (ciné en plein air l'été, Tour de France cycliste...) ou des animations à notre initiative, de type animations de quartier
- Toute autre activité qui nous paraîtrait opportune ; le cas échéant elles feront toutes l'objet d'une déclaration auprès des services de l'Etat compétents en la matière

Une activité est un support pédagogique. Nous proposons le plus d'activités possibles sur des registres les plus variés possibles. Les activités proposées sont souvent le moyen d'attirer certains enfants ou jeunes et il convient de permettre la découverte et l'apprentissage de nouvelles techniques. Aucune activité en soi n'est écartée, mais lorsque nous les organisons, nous vérifierons qu'elles le sont dans des conditions optimales de sécurité et d'encadrement, et en tout état de cause dans le respect de la réglementation en vigueur et des protocoles sanitaires.

Nous renforcerons l'implication des parents dans le fonctionnement du centre de loisirs. Pour cela, les services des Passerelles (enfance, jeunesse et centre social) peuvent proposer des actions communes (rétrospective des vacances avec café et goûter).

L'évaluation

Toute notre démarche est évaluée suivant plusieurs points :

- Analyses des résultats de fréquentation
- Analyse des actions conduites (qualité, quantité, finalité etc.)
- Perspectives

Et suivant les :

- Retours des enfants et des jeunes
- Retours des parents
- Retours des animateurs et intervenants
- Retours de la mairie (services de la commune, élus)

L'évaluation est également basée sur des temps d'échange ou sur des conversations par messagerie électronique avec les parents ou autres. Évaluation autant qualitative que quantitative.

Le débriefing quotidien permet les retours de l'équipe d'animation, de la référente et en période estivale, de l'agent en direction.

L'évaluation du projet éducatif permet de proposer des évolutions, au besoin de nouveaux axes de travail etc. sous l'égide du directeur du centre social.

2. LE SERVICE ANIMATIONS SPORTIVES

La mixité du public est pour le centre social une des priorités. Le vivre ensemble et la transversalité existent grâce à cette proximité et cette vision de passerelles entre les différents publics accueillis.

Le service animations sportives créé en 2021 permet à ce jour de toucher un maximum d'habitants à travers trois manifestations organisées par an telles que La course des lacs, La fête du sport, La fête de l'eau ou le Téléthon.

La participation du service adultes et familles lors de ces évènements permet à la référente famille de côtoyer un maximum de personnes à travers notamment une activité proposée à tous les publics.

Le directeur du centre social pilote la mise en place de ces trois manifestations avec la participation des services des Passerelles où les agents peuvent participer aux propositions faites au public.

Le service animations sportives est le plus récent de la commune. Il est composé des deux ÉTAPS de la ville (temps partiel) et de la secrétaire dédiée au sport, dont le bureau est localisé en mairie.

Ce service est né de la réflexion de proposer aux habitants des temps forts sur la commune avec comme point commun des activités sportives. A savoir que la première course des lacs fut inaugurée en 2018.

Les deux ÉTAPS coordonnent toutes les étapes des manifestations proposées ainsi que les réunions d'échanges avec diverses associations de Sanvignes et alentours, les services de la commune dont ceux des Passerelles et l' élu en charge des sports.

Les acteurs présents aux trois manifestations annuelles sont variés : parents et agents bénévoles, les clubs sportifs de la commune, des associations dont le comité des fêtes de Sanvignes etc.

Depuis 2022, des manifestations ont été proposées sur trois périodes distinctes dans l'année :

- La course des lacs (en mars)
- La fête de l'eau ou La fête du sport (en juin)
- Le Téléthon (en décembre)

Les fiches Action

➤ **Fiche Action N° 1 : La fête des Mômes**

Constat

Afin de permettre une cohésion efficiente au sein des services des Passerelles et de concrétiser un savoir-faire et un vocabulaire commun, le projet Fête des Mômes s'inscrit dans un travail de collaboration entre tous les services du centre social.

Il serait coordonné par les référents des services (enfance, jeunesse et adultes/familles).

Objectifs

Cet évènement permettrait la participation des habitants, parents d'élève et associations de Sanvignes et celles des services communaux (crèches, bibliothèque etc.). Des jeux et activités seraient proposées aux abords extérieurs de la structure (dont une structure gonflable) et une délocalisation au COSEC serait prévu en cas de mauvais temps.

➤ **Fiche Action N° 2 : Manifestation pour tous**

Constat

Afin de permettre une cohésion d'équipe au sein des services des Passerelles et de concrétiser un savoir-faire commun, la mise en place d'une manifestation s'inscrirait dans ce contexte entre tous les services de la structure.

Objectifs

Cet évènement proposerait toutes les activités que Les Passerelles ont la capacité de proposer (activités récréatives, ludiques, sportives...).

Également, c'est une opportunité donnée aux habitants de se rencontrer à nouveau et à travers d'un projet novateur qui reste à inventer.

Les ÉTAPS du service animations sportives sont ceux qui coordonnerait ce projet et les autres agents ont une participation active le jour de la manifestation à Sanvignes.

➤ **Fiche Action N° 3 : Cohésion d'équipe**

Constat

Pour permettre un vocabulaire commun et des lignes directrices communes à tous les services du centre social ainsi que « faire équipe », il convient de permettre à toutes les agents de se retrouver en dehors du temps d'accueil des usagers et à travers un programme adapté.

Objectifs

Les objectifs sont une cohésion d'équipe efficiente et que chacun des agents assure pleinement les missions inhérentes à son service et ce, au bénéfice de tous les publics de la commune.

Le but est que chaque agent éprouve le « faire ensemble » en favorisant l'entraide, l'esprit d'équipe et la solidarité se traduisant notamment par une participation active de tous les agents dans des projets futurs.

Par effet, une meilleure communication entre tous les services peut être de mise ainsi qu'une meilleure qualité de vie au travail et une meilleure implication dans les missions de chacun au bénéfice des usagers.

Cela requiert la mise en place de deux journées d'action en faveur des agents des Passerelles y incluant si possible une soirée.

Ces deux journées qui pourraient avoir lieu pendant les vacances du mois de décembre et la fermeture des Passerelles, verrait l'intervention de la CAF (échanges sur le fonctionnement et les attentes d'un centre social en plus de celui de la CTG) et d'autres intervenants afin d'étayer le travail en équipe par des jeux collectifs ou autres (débat etc.).

C. 3^{ème} AXE

DYNAMISER L'ESPACE JEUNESSE : PROJETS AVEC LES JEUNES

Les fiches Action

➤ Fiche Action N° 1 : La junior association

Constat

La création d'une Junior Association figurait déjà dans le précédent projet social via une fiche Action. Malgré sa création, elle n'aura jamais existé pleinement et aura cessé d'exister en 2020. Après la crise sanitaire, un groupe de collégien s'est formé et un projet jeune s'est concrétisé en juillet 2023 par un séjour au Futuroscope.

Objectifs

Afin de permettre à différents adolescents de Sanvignes de s'investir pleinement dans un projet sous la tutelle des animateurs de l'espace jeunesse/Local Jeunes et de pouvoir auto-financer un projet, il convient d'assurer la création d'une junior association.

Les objectifs sont multiples au-delà de la co-construction d'un projet, c'est aussi accompagner les adolescents et leur permettre d'évoluer en tant que citoyen tout en contribuant à la vie locale à travers des manifestations et autres.

Cela implique aussi la coopération des parents d'adolescent dans le projet jeune voir leur participation active.

On pointe également le lien entre le Local Jeunes et le service adultes/familles afin de permettre aux futurs adultes un soutien de la part de la référente famille.

➤ Fiche Action N° 2 : Café des jeunes citoyens

Constat

A ce jour, il est difficile d'associer les grands adolescents ainsi que les jeunes majeurs à des actions ou événements portés par l'espace jeunesse et /ou le service adultes/familles.

Objectifs

Il est nécessaire et important d'établir un dialogue avec les 16-25 ans, de construire un lien et une relation à travers différents événements qui parlent à ces jeunes. De les entendre, les écouter afin d'apporter une première réponse à la suite de leur constat, question ou demande.

Il peut être nécessaire de les accompagner si besoin et leur permettre de dépasser d'éventuelles difficultés, voir les orienter en les accompagnant si nécessaire.

Des actions communes entre le service jeunesse et adultes/familles (organisées sur des jours et plages horaires différents y compris le samedi) verront le jour au bénéfice de ces jeunes via notamment des cafés jeunes citoyens ou l'intervention de professionnels (maison de l'adolescents, école de la 2^{ème} chance etc.).

➤ **Fiche Action N° 3 : Développer les actions jeunesse**

Constat

Les accueils du mercredi après-midi au Local Jeunes souffrent d'un effectif bas. Les « projets jeunes » semblent intéressés les adolescents, même si ces derniers sont friands de la plupart des activités proposées dites de consommation pendant les vacances. Il convient de proposer des actions innovantes, en intercommunalité ou non, et de développer des projets affiliés à divers groupes de jeunes afin de relancer cette ½ journée dédiée aux ados de la commune.

Le service jeunesse du centre social sera lui aussi itinérant car les activités/animations seront délocalisées régulièrement dans les quartiers de Sanvignes les mercredis après-midi afin de toucher le maximum de jeunes. Des actions innovantes culturelles et sportives, en intercommunalité ou non, seront alors proposées.

Objectifs

Les objectifs sont multiples :

- . Permettre aux adolescents de sortir de chez eux
- . Permettre aux 11-14 ans et aux 16-18 ans de participer à des actions ou propositions d'activité ainsi qu'à la réalisation d'un projet à mettre en place
- . La participation active à la réalisation de projets
- . Le vivre ensemble, les rencontres entre pairs
- . Répondre aux demandes et besoins des jeunes (notamment à la suite de la réalisation de plusieurs questionnaires et sondages)
- . Favoriser le lien entre le service jeunesse et adultes/familles dans l'intérêt de l'adolescent
- . Développer le lien avec et entre les parents d'adolescents via des actions spécifiques

D. 4^{ème} AXES

LE HORS-LES-MURS : SE RENDRE AU PLUS PRES DES HABITANTS

A la suite des analyses du précédent projet social, il apparaît évident de proposer un mode de fonctionnement différent afin que le service adultes/familles puisse rencontrer de manière significative la population de Sanvignes.

Objectifs

Tous les publics sont visés, de l'enfant au sénior, il convient que le centre social soit itinérant et puisse se poser dans les quartiers de Sanvignes.

Pour être au plus près de l'habitant, de favoriser un lien et répondre aux besoins, le service adultes/familles se doit de se déplacer et proposer des temps identifiés par l'habitant afin que ce dernier puisse avoir à qui parler, se référer.

Créer du lien, du dialogue à travers des temps réguliers est nécessaire pour tous, les familles invisibles qui nécessiteraient de l'aide, du soutien et les personnes isolées qui le sont souvent par un manque de mobilité et d'accessibilité.

Ce hors-les-murs est un moment fort pour permettre aux habitants de se saisir des propositions et s'investir ensuite dans le centre social et créer à nouveau un comité de pilotage mené par des Sanvignards.

Les dites propositions seront des activités diverses et des événements culturels, de rencontre, festives au sein des différents quartiers, en partenariat ou non.

Les fiches Action

➤ Fiche Action N° 1 : créer l'évènement

Constat

Les habitants qui ne sont pas adhérents aux services des Passerelles ne franchissent pas le seuil de la structure. Il convient de délocaliser nos actions pour une meilleure interconnaissance au bénéfice des Sanvignards et de proposer des activités, des événements culturels festifs et des rencontres au sein des différents quartiers de Sanvignes, en partenariat ou non.

Objectifs

Afin de permettre une meilleure exposition du service adultes/familles du centre social, de susciter de l'intérêt et permettre au plus grand nombre de prendre part aux propositions, il convient :

- . D'aller à la rencontre des personnes/familles isolées et/ou en difficulté qui ne sont pas encore identifiées
- . De créer du lien et le dialogue à travers des temps réguliers dans les différents quartiers de la commune
- . De permettre aux habitants de se saisir des propositions du service adultes et familles et développer notre réseau
- . De développer l'axe parentalité, de soutien et d'aide et orienter et accompagner au besoin les habitants auprès des partenaires compétents
- . D'encourager les initiatives, accompagner la réalisation de projets d'habitants
- . Répondre aux demandes et aux besoins (à la suite également de la réalisation de questionnaires et sondages), accompagner et soutenir des projets
- . Délocaliser régulièrement les activités proposées par exemple au Liberty quand il sera ouvert (en plein bourg de la commune), lors des « café des quartiers », soirée jeux...
- . D'un soutien à la parentalité par la création dématérialisée du Promeneur du Net 2.0

La référente famille, la chargée d'accueil et ponctuellement le directeur et les agents des Passerelles lors des cafés des quartiers

➤ Fiche Action N° 2 : une meilleure identification visuelle

Constat

Les habitants ne repèrent pas suffisamment le centre social/service adultes et familles lors des activités proposées dans les différents quartiers de Sanvignes.

Objectifs

Ils sont de permettre aux habitants d'identifier un lieu et le service adultes et familles afin notamment de participer spontanément aux activités proposées au sein de leur quartier ou simplement venir nous rencontrer.

Cette identification est un marqueur fort pour montrer que nous existons et que la commune est présente via le service adultes/familles afin de répondre à d'éventuels besoins au-delà de la proposition d'activités.

L'objectif est et reste de créer du lien et des relations de confiance avec les habitants en étant au plus près d'eux. Cette proximité peut se révéler rassurante pour une personne isolée, âgée ou non.

L'habillage du mini-bus des Passerelles, l'achat d'un barnum mobile, de tables et chaises pour les activités extérieurs ainsi que de panneaux sont autant d'atouts pour une meilleure identification.

IV. ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL

Ce projet social a pour vocation de soutenir la vie locale et d'aider les habitants dans leurs vies quotidiennes.

Le projet social est le résultat d'une démarche participative et d'une construction commune des habitants, des agents et des élus. Le document en est l'expression, il constitue un guide, un outil de référence pour la mise en œuvre des actions menées par le centre social.

Il est donc indispensable de développer une démarche évaluative permettant d'en analyser les résultats.

En apportant un nouveau regard sur le projet social, l'évaluation ne vient pas clôturer la vie du projet mais au contraire, elle la relance, l'inscrit dans une dynamique, la fait vivre.

a. Les outils

L'évaluation s'organisera selon la méthode suivante :

- La continuité de la démarche : elle doit permettre de gérer le projet en repérant les anomalies en cours d'exécution et en apporter les corrections. Annuellement un point d'évaluation sera fait pour tous les axes et toutes les actions. Afin de ne pas attendre la fin de l'agrément pour mettre en place des améliorations
- Une démarche inclusive permettant d'associer toutes les composantes du centre en favorisant la concertation. Un comité de pilotage sera créé ainsi que des commissions d'évaluation.
- Cette démarche doit rester simple, réaliste et efficace, l'outil doit pouvoir être utilisé, il sera basé sur les résultats attendus définis dans les fiches actions et dans les résultats obtenus. Ils seront mesurés par des indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Les écarts permettant d'analyser les résultats.
- L'évaluation prendra également en compte l'évolution de l'environnement et du territoire
- La création d'un comité de pilotage de citoyens (ou usagers) permettra également une évaluation du projet social

b. La vision de l'éducation populaire

La vision de l'éducation populaire est un outil en lui-même afin d'évaluer notre projet social.

Il n'existe pas de définition instituée de ce qu'est l'éducation populaire.

L'éducation populaire, c'est avant tout l'ambition de ne pas séparer l'action et l'analyse, de ne pas séparer ceux qui font, ceux qui réfléchissent et ceux qui décident. C'est en cela que l'éducation populaire est directement liée aux pratiques d'autogestion (de nos activités, de nos luttes, de l'économie).

L'éducation populaire, ce n'est pas éduquer le peuple. Ce sont des dynamiques collectives qui permettent de développer ensemble une compréhension critique de la société et des origines des inégalités sociales.

Il s'agit de se donner les moyens de comprendre le monde pour pouvoir le transformer. Pour cela, l'éducation populaire nous invite à travailler à partir de nos situations pour les analyser, les comprendre, agir pour les transformer. L'objectif étant de transformer la société, les démarches d'éducation populaire ne sauraient être neutres.

L'éducation populaire, ce n'est pas vulgariser des savoirs. L'objet n'est pas la diffusion de savoirs (qui peut en revanche être un moyen, même s'il est loin d'être le seul), mais de favoriser l'émancipation et l'émergence de mouvements sociaux de transformation sociale portés directement par les personnes et les groupes sociaux qui subissent des mécanismes structurels d'oppression (économique, raciste, genrée, etc.). Pour cela, on va surtout s'attacher à produire nos propres savoirs, que l'on pourra alors croiser avec d'autres savoirs, savants ou issus de l'expérience d'autres personnes et groupes sociaux.

L'éducation populaire consiste en des démarches collectives, qui nous amènent à prendre du recul sur les situations insatisfaisantes voire insupportables que nous rencontrons, à les analyser, à travailler ensemble les contradictions qui sont en jeu, à définir les modes d'action pour transformer ces situations.

L'éducation populaire, ce n'est pas une activité d'un après-midi, mais une démarche à long-terme. Elle nous invite à prendre le contrôle de nos actions, et implique de sortir de notre entre-soi pour aller vers une auto-organisation des personnes et des groupes sociaux qui sont habituellement exclus des cadres de réflexion et de décision.

Très souvent, les démarches d'éducation populaire menées par les collectifs ne sont pas qualifiées en tant que telles. Les nommer, les penser en tant que pratiques d'éducation populaire, cela permet de les valoriser, de leur donner une réelle place, du temps, et de les évaluer.

Paulo Freire exprime parfaitement la posture d'éducation populaire dans sa phrase « *Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde* ».

La posture d'éducation populaire est une posture d'accompagnement. Il ne s'agit pas de transmettre, et encore moins de convaincre, mais d'accompagner la production d'une pensée critique, en partant de là où en sont les gens, et non pas de là où on voudrait qu'ils en arrivent. Les accompagnant d'éducation populaire n'assèment pas des vérités, ils ne disent pas aux gens ce qu'ils devraient penser : ils invitent au questionnement, en se rattachant au réel et aux vécus des personnes.

En définitive

L'éducation populaire est donc un processus visant à faire évoluer les individus et la société en dehors des cadres d'apprentissage traditionnels. Elle permet aux individus de se forger leur propre opinion sur la société et d'agir de manière individuelle et collective sur le monde qui les entoure.

Il s'agit, plus largement, de faciliter l'accès aux savoirs, à la culture, afin de développer la conscientisation, l'émancipation et l'exercice de la citoyenneté.

C'est une éducation qui dit reconnaître à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle ne se limite pas à la diffusion de la culture académique, elle reconnaît aussi la culture dite populaire (culture ouvrière, des paysans, de la banlieue, etc.). Elle s'intéresse à l'art, aux sciences, aux techniques, aux sports, aux activités ludiques, à la philosophie, à la politique. Cette éducation est perçue comme l'occasion de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter, etc.

LES FICHES ACTIONS

<p>AXE DE DÉVELOPPEMENT N° 1</p>	<p>RENFORCER LE CENTRE SOCIAL SUR LE TERRITOIRE <i>FICHE ACTION N° 1 PORTE OUVERTE DES PASSERELLES</i></p>
<p>CONSTATS</p>	<p>Les Passerelles centre social est un lieu de partage, d'écoute et d'interaction entre habitants dont les usagers ne saisissent pas pleinement les propositions.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Participation des habitants . Nouveaux habitants enclins à se saisir d'un centre social de proximité . Communication sur les missions et propositions des différents services de la structure . Création d'une plaquette de tous les services des Passerelles
<p>ÉCHÉANCE</p>	<p>Septembre ou octobre 2024 puis chaque année au mois de juin</p>
<p>PUBLIC VISÉ</p>	<p>Tous les habitants de Sanvignes, toutes générations confondues</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION A MENER</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Accès des habitants aux quatre services des Passerelles . Distribution de la plaquette d'informations des services des Passerelles . Jeux et activités au sein de la structure avec un spectacle pour clore l'évènement . Communication efficiente (journaux, réseaux sociaux, affiches, flyers etc.)
<p>MOYENS MOBILISÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Participation active de tout le personnel des Passerelles pour une meilleure identification auprès des habitants (directeur, référents, animateurs, ETAPS, secrétaire, agent d'accueil) . Service communication
<p>PARTENARIATS ENVISAGÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Présence du Pôle Enfance de Montceau-les-Mines en lien avec l'accueil des enfants en situation de handicap aux Passerelles . Les encadrants des activités adultes des passerelles et associations . Le service communication de Sanvignes et les journalistes
<p>CRITERE D'ÉVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Bilan quantitatif et qualitatif . Nombre de participants

<p>AXE DE DÉVELOPPEMENT N°1</p>	<p>RENFORCER LE CENTRE SOCIAL SUR LE TERRITOIRE FICHE ACTION N°2 DÉVELOPPER LE PARTENARIAT ET L'AXE PARENTALITÉ</p>
<p>CONSTATS</p>	<p>Le réseau partenarial est une clé de la réussite afin de conduire les habitants de la commune à fréquenter le service adultes et familles du centre social. Ce réseau existe mais il peut encore se développer avec d'autres partenaires et associations.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Poursuivre les actions du service adultes et familles avec les institutions, les associations et partenaires locaux autour de certains axes (l'environnement, la solidarité, la découverte etc.) aux bénéfices des habitants et pour une meilleure connaissance du centre social. . Poursuivre les propositions d'activités innovantes en lien ou non avec les besoins des habitants (évaluations faites à la suite de questionnaire ou de demandes) . Étendre le réseau à d'autres partenaires de l'éducation et de la parentalité
<p>ÉCHÉANCE</p>	<p>2024 / 2028</p>
<p>PUBLIC VISÉ</p>	<p>Tous les habitants de Sanvignes, toutes générations confondues</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION A MENER</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Poursuivre l'implication du service adultes/familles dans les différents réseaux (Parents71, Réseau Addo Addict, référents familles etc.) . Nouvelles actions communes et innovantes (Promeneurs du Net 2.0) . Soutenir des projets autour de la famille en partenariat avec les acteurs du territoire et du bassin minier (Café des parents, soirées débats etc.) . Développer les relations et projets entre les écoles de la commune et le service adultes et familles
<p>MOYENS MOBILISÉ</p>	<p>Le directeur, la référente famille et au besoin la chargée d'accueil du service</p>
<p>PARTENARIATS ENVISAGÉS</p>	<p>Associations, écoles/collège et associations parent d'élèves, service de la commune ainsi que tous les partenaires hors Sanvignes</p>
<p>CRITERE D'ÉVALUATION</p>	<p>. Bilan quantitatif et qualitatif de chaque action. Nombre de participants et de familles orientées auprès des partenaires</p>

<p>AXE DE DÉVELOPPEMENT N° 1</p>	<p>RENFORCER LE CENTRE SOCIAL SUR LE TERRITOIRE <i>FICHE ACTION N° 3 ACCUEIL INDIVIDUEL ET COLLECTIF</i></p>
<p>CONSTATS</p>	<p>Les habitants ne franchissent pas spontanément le seuil des Passerelles afin notamment d'échanger et boire un café avec la chargée d'accueil du centre social et/ou la référente famille.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Développer le lien social entre les habitants en proposant des temps de partage après le dépôt des enfants à l'école et sur d'autres temps identifiés selon les possibilités des usagers. Mise en place des Café des écoles . Permettre à la chargée d'accueil de valoriser pleinement ses missions et à travers ses missions . Présence de la chargée d'accueil auprès de la référente famille lors de différentes actions afin d'être pleinement identifiée par les publics . Actions de prévention sur la parentalité et autres thématiques . Permettre l'éclosion de projets d'habitant à soutenir . Création d'un comité de pilotage d'habitants/d'usagers de la commune
<p>ÉCHÉANCE</p>	<p>2024 / 2028</p>
<p>PUBLIC VISÉ</p>	<p>Familles et habitants de Sanvignes</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION A MENER</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Établir une communication efficiente relayée par les différents réseaux de médias . Organisation et mise en place de temps conviviaux
<p>MOYENS MOBILISÉ</p>	<p>La référente famille et la chargée d'accueil du centre social</p>
<p>PARTENARIATS ENVISAGÉS</p>	<p>Habitants, Éducation Nationale, services de la commune (CCAS, crèche, RPA etc.)</p>
<p>CRITERE D'ÉVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Bilan quantitatif et qualitatif après chacune des actions

<p>AXE DE DÉVELOPPEMENT N°1</p>	<p>RENFORCER LE CENTRE SOCIAL SUR LE TERRITOIRE <i>FICHE ACTION N°4 IDENTIFICATION VISUELLE DES PASSERELLES</i></p>
<p>CONSTATS</p>	<p>Permettre aux habitants et personnes qui franchissent le seuil des Passerelles d'être accueillies dans les meilleures conditions et se repérer au sein de la structure par des indications murales ou sur pied (plus les informations relatives aux différents services affichées à l'extérieur de la structure). Également, que le centre social itinérant soit visible par les habitants afin que le service adultes & familles soit identifié dans les quartiers de la commune.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Communication auprès des usagers via des vitrines qui présente les services ainsi que les différentes offres et propositions (à l'extérieur des Passerelles) . Identification des services (et des salles) par des plaques signalétiques au sein de la structure ainsi qu'à l'extérieur de la structure . Séparation amovible dans le hall des Passerelles afin de scinder l'accueil du centre social et le centre de loisirs lors des différents accueils des enfants . Finalisation de l'accueil avec canapé, fauteuils, plantes et machine à café . Identification de la structure par un visuel autocollant ou autres marqué Les Passerelles . Plaquette d'informations des services des Passerelles
<p>ÉCHÉANCE</p>	<p>2025</p>
<p>PUBLIC VISÉ</p>	<p>Les habitants de Sanvignes et alentours (Perrecy-les-Forges, Ciry-Le-Noble etc.)</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION A MENER</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Subvention CAF . Communication (journaux, réseaux sociaux)
<p>MOYENS MOBILISÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Investissement financier . Les services techniques de la commune . Service communication
<p>PARTENARIATS ENVISAGÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Les services de la mairie
<p>CRITÈRE D'ÉVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Résultats des travaux

<p>AXE DE DÉVELOPPEMENT N°2</p>	<p>MULTI-SERVICES DES PASSERELLES : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU SERVICE DES HABITANTS</p> <p><i>FICHE ACTION N°1 LA FÊTE DES MÔMES</i></p>
<p>CONSTATS</p>	<p>Afin de permettre une cohésion efficiente au sein des services des Passerelles et de concrétiser un savoir-faire et un vocabulaire commun, le projet Fête des Mômes s'inscrit dans un travail de collaboration entre tous les services du centre social au bénéfice des habitants.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Participation des habitants de Sanvignes . Meilleure identification des services par les familles par l'intermédiaire des agents et les différentes interactions entre ce derniers et les participants . Projet commun à tous les services, coordonnés par les référents enfance, jeunesse et adultes/familles . Pilotage globale des services et du projet par le directeur du centre social . Réalisation d'un projet commun à tous les services des Passerelles
<p>ÉCHÉANCE</p>	<p>Chaque année au mois de mai ou juin</p>
<p>PUBLIC VISÉ</p>	<p>Toutes les familles de Sanvignes et alentours</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION A MENER</p>	<p>Jeux et activités proposées aux abords extérieurs de la structure (dont une structure gonflable). Délocalisation au COSEC en cas de mauvais temps</p>
<p>MOYENS MOBILISÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Participation active de tout le personnel des Passerelles (directeur, référents, animateurs, ETAPS, secrétaire, agent d'accueil) . Location d'une structure gonflable et achat de matériels
<p>PARTENARIATS ENVISAGÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Présence d'associations diverses (parents d'élèves, comité des fêtes etc.), service de la commune (école de musique, bibliothèque, crèche) . Le service communication de Sanvignes et les journalistes
<p>CRITERE D'ÉVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Bilan/analyses . Taux de fréquentation (nombre d'enfants de la commune etc.)

<p>AXE DE DÉVELOPPEMENT N°2</p>	<p>MULTI-SERVICES DES PASSERELLES : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU SERVICE DES HABITANTS</p> <p>FICHE ACTION N°2 MANIFESTATION POUR TOUS</p>
<p>CONSTATS</p>	<p>Afin de permettre une cohésion d'équipe au sein des services des Passerelles et de concrétiser un savoir-faire commun, la mise en place d'une manifestation s'inscrirait dans ce contexte entre tous les services de la structure.</p> <p>Cet évènement proposerait toutes les activités que Les Passerelles ont la capacité de proposer (activités récréatives, ludiques, sportives...), c'est également une opportunité donnée aux habitants de se rencontrer à nouveau et à travers un projet novateur qui reste à inventer.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Participation des habitants de Sanvignes et des alentours . Meilleure identification des services par les habitants . Projet commun à tous les services, coordonné par les ÉTAPS du service animations sportives . Réalisation d'un projet avec tous les services des Passerelles . Pilotage globale des services et du projet par le directeur du centre social . Action de cohésion d'équipe
<p>ÉCHÉANCE</p>	<p>2024/2025</p>
<p>PUBLIC VISÉ</p>	<p>Tous les habitants de Sanvignes et alentours</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION A MENER</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Jeux, activités diverses et différents ateliers etc.
<p>MOYENS MOBILISÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Coordination par les ÉTAPS et participation active du personnel des Passerelles (ÉTAPS, référents, animateurs, ÉTAPS...) . Éventualité d'achat au sujet de petit matériel ou autres
<p>PARTENARIATS ENVISAGÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Présence d'associations diverses et partenaires sportifs, culturels et autres suivant le projet retenu . Le service communication de Sanvignes et les journalistes
<p>CRITERE D'ÉVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Bilan/analyses . Taux de fréquentation

<p>AXE DE DÉVELOPPEMENT N°2</p>	<p>MULTI-SERVICES DES PASSERELLES : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU SERVICE DES HABITANTS</p> <p>FICHE ACTION N°3 COHÉSION D'ÉQUIPE</p>
<p>CONSTATS</p>	<p>Pour permettre un vocabulaire commun et des lignes directrices communes à tous les services du centre social ainsi que « faire équipe », il convient de permettre à toutes les agents de se retrouver en dehors du temps d'accueil des usagers et à travers un programme adapté.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Éprouver le « faire ensemble » . Favoriser l'entraide, l'esprit d'équipe et la solidarité . Participation active de tous les agents dans des projets futurs . Meilleure communication entre tous les services, meilleure qualité de vie au travail, meilleure implication dans les missions de chacun au bénéfice des usagers
<p>ÉCHÉANCE</p>	<p>Décembre 2024 (pendant les vacances, la structure étant fermée)</p>
<p>PUBLIC VISÉ</p>	<p>Tous les agents des services des Passerelles</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION A MENER</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Demande de subvention . Mise en place de deux journées d'action en faveur des agents des Passerelles y incluant une soirée. . Rencontre des équipes avec Mme PONSOT (échanges sur le fonctionnement et les attentes d'un centre social en plus de la CTG)
<p>MOYENS MOBILISÉ</p>	<p>Tout le personnel des Passerelles (directeur, référents, animateurs, ETAPS, secrétaire, agent d'accueil)</p>
<p>PARTENARIATS ENVISAGÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . La CAF . Une personne qui serait l'animateur/le coach lors des différentes actions qui seront proposées durant le déroulement des deux jours
<p>CRITERE D'ÉVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Bilan du directeur, des agents et des partenaires

<p>AXE DE DÉVELOPPEMENT N°3</p>	<p>DYNAMISER L'ESPACE JEUNESSE : PROJETS AVEC LES JEUNES <i>FICHE ACTION N°1 LA JUNIOR ASSOCIATION</i></p>
<p>CONSTATS</p>	<p>Permettre à différents adolescents de Sanvignes de s'investir pleinement dans un projet sous la tutelle des animateurs de l'espace jeunesse/Local Jeunes</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Pérenniser en termes de présence « jeune » les temps d'accueil et de permanence du mercredi après-midi aux Passerelles . Accompagner les adolescents et leur permettre d'évoluer en tant que citoyen . Encourager les initiatives, la réalisation de projets afin de créer la prise de responsabilités et d'autonomie . Contribuer à la vie locale (actions de bénévolat et solidaire) . Implication dans une instance de consultation et de décisions . Impliquer les parents dans les différents projets de leur enfant . Favorise le lien entre le Local Jeunes et le service adultes/familles pour permettre aux futurs adultes un soutien de la part de la référente famille
<p>ÉCHÉANCE</p>	<p>2024 à 2028</p>
<p>PUBLIC VISÉ</p>	<p>Les adolescents</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION A MENER</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Temps d'accueil les mercredis pour réfléchir et réaliser chaque projet . Temps spécifiques en soirée ou autres dédiés aux différentes actions afin de financer le ou les projets
<p>MOYENS MOBILISÉ</p>	<p>Les deux agents de l'espace jeunesse et ponctuellement la référente famille</p>
<p>PARTENARIATS ENVISAGÉS</p>	<p>Parents des adolescents, associations de Sanvignes, Conseil Municipal des Jeunes de la commune, Le Crédit Lyonnais, la maison des ados etc.</p>
<p>CRITERE D'ÉVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Bilan quantitatif/qualitatif et analyses des différentes actions . Retours des jeunes et de leurs parents

<p>AXE DE DÉVELOPPEMENT N° 3</p>	<p>DYNAMISER L'ESPACE JEUNESSE : PROJETS AVEC LES JEUNES <i>FICHE ACTION N°2 CAFÉ DES JEUNES CITOYENS</i></p>
<p>CONSTATS</p>	<p>Difficultés d'associer les grands adolescents ainsi que les jeunes majeurs à des actions ou évènements portés par l'espace jeunesse et/ou le service adultes/familles.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Permettre aux 16-25 ans de se faire entendre, les écouter afin d'apporter une première réponse à la suite de leurs doléances ou demandes . Les accompagner au besoin et leur permettre de dépasser d'éventuelles difficultés. Les orienter si nécessaire . Encourager les initiatives et la réalisation de projets . Favorise le lien avec les services jeunesse et adultes/familles
<p>ÉCHÉANCE</p>	<p>2024 à 2028</p>
<p>PUBLIC VISÉ</p>	<p>Les adolescents et majeurs jusqu'à 25 ans</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION A MENER</p>	<p>. Café des jeunes citoyens organisé sur différents jours et plages horaires (y compris en soirée et le samedi), action délocalisée sur toute la commune, avec notamment la présence d'intervenants extérieurs (actions ciblées sur des thématiques ou temps festifs)</p>
<p>MOYENS MOBILISÉ</p>	<p>La référente famille, les deux agents de l'espace jeunesse et la chargée d'accueil</p>
<p>PARTENARIATS ENVISAGÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Suivant une thématique qui pourrait être envisagée ponctuellement lors d'un café jeunes citoyens . Service communication
<p>CRITERE D'ÉVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Bilan quantitatif et qualitatif . Nombre de participants . Retours des jeunes

<p>AXE DE DÉVELOPPEMENT N° 3</p>	<p>DYNAMISER L'ESPACE JEUNESSE : PROJETS AVEC LES JEUNES FICHE ACTION N° 3 DÉVELOPPER LES ACTIONS JEUNESSES</p>
<p>CONSTATS</p>	<p>Les accueils du mercredi après-midi au Local Jeunes souffrent d'un effectif bas. Les « projets jeunes » semblent intéressés les adolescents, même si ces derniers sont friands de la plupart des activités proposées dites de consommation pendant les vacances. Il convient de proposer des actions innovantes, en intercommunalité ou non, et de développer des projets affiliés à divers groupes de jeunes.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Permettre aux adolescents de sortir de chez eux et fréquenter le Local Jeunes . Permettre aux 11-14 ans et aux 16-18 ans de participer à des actions ou propositions d'activité ainsi qu'à la réalisation d'un projet à mettre en place . Encourager les initiatives, les participations actives à la réalisation de projets . Travailler la socialisation, le vivre ensemble en favorisant les rencontres entre pairs . S'adapter aux demandes et besoins (à la suite de la réalisation de plusieurs questionnaires et sondages) . Favoriser le lien entre le service jeunesse et adultes/familles . Délocalisation régulière des activités proposées les mercredis après-midi . Développer le lien avec les parents d'adolescents via des actions spécifiques
<p>ÉCHÉANCE</p>	<p>2024 à 2028</p>
<p>PUBLIC VISÉ</p>	<p>Les adolescents / les parents d'adolescents</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION A MENER</p>	<p>Actions innovantes culturelles et sportives, en intercommunalité ou non, au sein de la commune et des quartiers de Sanvignes pendant les mercredis après-midi. La même activité proposée deux fois pendant les vacances (dites « en miroir »), afin que le maximum d'adolescents puisse participer à des activités comme le bowling, l'acrobranche etc.</p>
<p>MOYENS MOBILISÉ</p>	<p>Les deux agents du service jeunesse</p>
<p>PARTENARIATS ENVISAGÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Les communes environnantes . Intervenants extérieurs . Service communication
<p>CRITERE D'ÉVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Bilan quantitatif et qualitatif . Retours des jeunes (via les questionnaires et sondages notamment)

<p>AXE DE DÉVELOPPEMENT N° 4</p>	<p>LE HORS-LES-MURS : SE RENDRE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS <i>FICHE ACTION N° 1</i> DÉLOCALISER LES PROPOSITIONS : CENTRE SOCIAL ITINÉRANT</p>
<p>CONSTATS</p>	<p>Les habitants qui ne sont pas adhérents aux services des Passerelles ne franchissent pas le seuil de la structure. Afin d'une meilleure interconnaissance des habitants, il convient de délocaliser nos actions au plus près de la population.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Aller à la rencontre des personnes/familles isolées et/ou en difficulté qui ne sont pas encore identifiées . Créer du lien et le dialogue à travers des temps réguliers dans les différents quartiers de la commune . Permettre aux habitants de se saisir des propositions du service adultes et familles et développer notre réseau . Développer l'axe parentalité, de soutien et d'aide et orienter et accompagner au besoin les habitants auprès des partenaires compétents . Encourager les initiatives, accompagner la réalisation de projets d'habitants . Répondre aux demandes et aux besoins (à la suite également de la réalisation de questionnaires et sondages), accompagner et soutenir des projets . Délocalisation régulière des activités proposées par exemple au Liberty (en plein bourg de la commune et lors des « café des quartiers », soirée jeux... . Création dématérialisée d'un soutien à la parentalité via le Promeneurs du Net Parentalité
<p>ÉCHÉANCE</p>	<p>2024 à 2028</p>
<p>PUBLIC VISÉ</p>	<p>Tous les habitants</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION A MENER</p>	<p>Propositions d'activités et d'évènements culturels, de rencontre, festifs au sein des différents quartiers de Sanvignes, en partenariat ou non</p>
<p>MOYENS MOBILISÉ</p>	<p>La référente famille, la chargée d'accueil et ponctuellement le directeur et les agents des Passerelles lors des cafés des quartiers</p>
<p>PARTENARIATS ENVISAGÉS</p>	<p>. Collaboration de proximité avec le centre social de St Vallier et interventions aux Gautherets . Intervenants extérieurs . Communes . Service communication</p>
<p>CRITERE D'ÉVALUATION</p>	<p>. Bilan quantitatif et qualitatif . Retours des habitants et des partenaires</p>

<p>AXE DE DÉVELOPPEMENT N°4</p>	<p>LE HORS-LES-MURS : SE RENDRE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS FICHE ACTION N°2 UNE MEILLEURE IDENTIFICATION VISUELLE</p>
<p>CONSTATS</p>	<p>Les habitants ne repèrent pas suffisamment le centre social/service adultes et familles lors des activités proposées dans les quartiers de Sanvignes.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Permettre aux habitants d'identifier un lieu et le service adultes et familles lors d'activités proposées au sein de leur quartier par une identification visuelle sur les structures où interviendrait le centre social itinérant . Créer du lien et des relations de confiance avec les habitants . Faire évoluer le réseau adultes & familles . Répondre aux attentes et besoins des habitants en étant au plus près d'eux
<p>ÉCHÉANCE</p>	<p>2024 à 2026</p>
<p>PUBLIC VISÉ</p>	<p>Tous les habitants</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION A MENER</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Café des écoles . Habillage du mini-bus du service par un visuel identifiant le centre social . Plaque signalétique sur les bâtiments où les activités seraient proposées dans les différents quartiers de la commune . Achat d'un barnum mobile, de tables et chaises pour les activités extérieurs . Panneaux sur pied identifiant Les Passerelles
<p>MOYENS MOBILISÉS</p>	<p>Demande de subvention</p>
<p>PARTENARIAT ENVISAGÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> . La CAF
<p>CRITÈRE D'ÉVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Résultats des travaux . Retours des habitants

ANNEXES

Questionnaire Les Passerelles centre social octobre 2021

Afin de mieux répondre à vos attentes, merci de répondre à ce questionnaire, que vous pouvez retrouver en ligne sur le site de la mairie ou sur notre page fb (liens).

1) Dans quel quartier habitez-vous ?

2) Etes-vous ? Père mère grand-parent frère ou sœur parent solo autre lien familial (entourez)

3) Vos disponibilités familiales en tant que parents ou adultes uniquement :

- famille au complet :
- celles de vos enfants :
- et /ou adolescents :

4) Nombre d'enfants et leurs âges :

Nbre d'enfants	À naître	1	2	3	4 et +
Ages					
0-1 an					
1-3 ans					
4-6 ans					
7-11 ans					
12-15ans					
16ans et+					

5) Selon vous, qu'est-ce qu'un centre social ? (Ses missions, ses services).....

6) Quel service souhaiteriez-vous y trouver ?.....

7) Connaissez-vous votre Centre social et ses missions ? OUI NON

8) Cochez les services que vous connaissez et votre utilisation ?

Utilisation des services	Je connais	j'utilise	Commentaires constructifs
Centre social			
Local jeune			
Espace loisirs			
Piscine			

9) Vos besoins ou envies d'activités, de découverte ou d'initiation dans votre centre social ?

Spectacles, concerts ...	Sports	Cuisine	Créations	Sorties	Formations	Sensibilisation
Vos idées :						

10) Etes-vous intéressé par des temps d'échange animé par un professionnel ?
OUI NON

11) Si OUI, sur quelles thématiques ? Possibilité de cocher plusieurs cases

Arrivée d'un enfant	Ecrans/réseaux sociaux	Scolarité/aide aux devoirs	Prévention santé	Adolescence	Communication parent/enfant
Relation dans la fratrie	Gestion des émotions	Projet pro des enfants	Handicap	développement psycho(0-4ans)	Education sexuelle
Autres :					

12) Vos coordonnées téléphoniques afin d'être contacté si vous le souhaitez :

13) Souhaiteriez-vous recevoir notre programme par mail ?

OUI NON

Si OUI, indiquez-nous votre mail :

14) Souhaiteriez-vous faire partie d'un groupe de parents pour développer des actions en direction des familles ? OUI NON Si oui vos coordonnées téléphoniques :

15) Avez-vous des suggestions ou remarques :

Soyez acteur de votre centre social (questionnaire)

Le centre social les **Passerelles** a pour mission de vous permettre de participer à l'amélioration de vos *conditions de vie locale* en accompagnant vos *initiatives* et en répondant à vos *besoins*.

Pour ce faire, nous souhaitons *vous consulter* afin de créer une dynamique d'échange mais également de comprendre ce que *vous attendez* de ce lieu. Les passerelles peuvent être ce que *vous imaginez* : un lieu d'échange, de rencontre entre habitants, un lieu d'activité où l'on se retrouve avec ses enfants, un lieu où l'on vient échanger avec d'autres sur une question, un problème, une idée, un lieu où l'on trouve des informations, un lieu où l'on organise des fêtes de quartier, où l'on vient passer une soirée ludique, agréable, intéressante... ce lieu peut être bien des choses mais c'est avec *vos remarques* et *suggestions* que ce projet se construit, se développe, s'améliore et se pérennise.

Nous vous remercions par avance de prendre du temps pour répondre à ce questionnaire qui doit être rendu **avant le 24 février 2020**.

1. Vous êtes :
 - Un homme
 - Une femme

2. Quelle est votre situation familiale ?
 - Marié/pacsé/vie maritale
 - Célibataire
 - Famille monoparentale

3. Combien avez-vous d'enfants :
 - Age :
4. Connaissez-vous ce que propose le centre social ?
 - oui
 - non
 - a. Les activités (yoga, mosaïque, badminton...) :
 - Je connais
 - j'ai participé
 - j'ai apprécié

 - b. Les journées en famille (sortie à lyon, dijon, le pal) :
 - Je connais

j'ai participé

j'ai apprécié

c. Les veillées des Passerelles :

Je connais

j'ai participé

j'ai apprécié

5. Qu'est ce qui pourrait vous faire participer aux activités des passerelles?

a. Etre averti des animations proposées ?

oui

non

Si oui de quelle manière :

e-mail

courrier

autre

Si vous le désirez laissez-nous votre mail :

b. Avoir des activités correspondant à mes attentes ?

oui

non

Si oui quels types activités :

Soirée ou journée d'échange sur la thématique liée à la parentalité (ex : la jalousie entre frère et sœur, les familles recomposées, concilier vie professionnelle et vie personnelle, parents d'ado...)

Sortie à thème en famille, suggestions ?

Atelier d'échange sur des pratiques (jeux en famille, apprentissage du portage en écharpe, massage des bébés, langues étrangères)

Activités à partager en famille (théâtre, chant, peinture, scrapbooking, atelier cuisine, couture, ludothèque, groupe de lecture, poterie, création d'un groupe de musique, échange autour du sport, club lego père/enfants, création maquettes, concours domino, création casse-tête)

Suggestions :

c. Avoir des activités adaptées à mes horaires :

oui

non

Si oui quelles seraient mes disponibilités :

Le soir à partir de :

Le mercredi : matin / après-midi

Le samedi : matin / après-midi

Pendant les vacances scolaires : matin / après-midi / soirée

Autre

6. Pensez-vous avoir besoin de service de proximité au sein des Passerelles ?

oui

non

Si oui dans quels types de domaine :

Logement

Emploi

Accès aux droits

Accès au numérique

Famille

Droit (Médiateur)

7. Les passerelles pourraient être un « espace ressource famille » de manière à regrouper toutes les informations concernant la famille (vie pratique, loisirs, santé...). Seriez-vous intéressé par cet espace d'information ?

Oui

Non

Qu'aimeriez-vous y trouver ?

Merci d'avoir participé, c'est ensemble que nous pourrons avancer plus loin.

PROTOCOLE DE L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP **A destination des agents des Passerelles.**

. Préambule

Le projet d'accueil des enfants en situation de handicap est propre aux accueils d'enfants différents aux Passerelles. Celui-ci peut être revu et modifié selon les besoins et la situation rencontrée.

Nous avons accueilli deux enfants en 2020 où nous avons pu appliquer le protocole ci-dessous. Celui-ci peut évoluer à travers les différents accueils à venir mais il reste un référentiel à ce jour.

Accueillir un enfant en situation de handicap représente une fabuleuse opportunité d'aborder les valeurs éducatives et de les faire vivre dans un mode de fonctionnement repensé. Il est nécessaire, dès lors qu'un enfant en situation de handicap est accueilli, de réfléchir aux adaptations que l'organisateur va pouvoir initier afin que la venue de l'enfant se déroule dans des conditions satisfaisantes pour lui et l'équipe.

L'inclusion signifie que l'individu n'est pas en marge mais qu'il appartient au groupe social. Il revient donc au groupe de compenser ce qui le rend vulnérable en adaptant l'environnement ou l'activité. La mise en œuvre de l'inclusion nécessite deux préalables essentiels :

- Que l'enfant ait la capacité d'accepter les règles de vie du groupe accueillant
- Que le groupe accueillant puisse aménager ses exigences en tenant compte de la singularité de la personne accueillie. C'est en jouant et en pratiquant ensemble des activités culturelles ou sportives que les enfants apprendront la tolérance, le respect de leurs différences et la solidarité dont la société a besoin. Cette volonté d'inclusion, partagée par les pouvoirs publics et les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs, nécessite une bonne information de ces derniers sur l'importance que revêt une telle décision de leur part mais aussi une formation particulière de leurs équipes pédagogiques.

. PROTOCOLE DE L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP AUX PASSERELLES

- **1^{er} contact** : (téléphonique ou physique sans rendez-vous préalable) Un dialogue peut se créer avec la famille lors de ce temps concernant leur projet, leurs attentes, ses souhaits, ses appréhensions, ses craintes afin de construire une relation de confiance avec les familles au bénéfice du projet de l'enfant. Lors de ce premier contact, les parents sont invités à venir nous rencontrer sur la structure.
- **1^{er} rendez-vous** : écouter les besoins de la famille, les évaluer, définir ensemble les attentes au regard du projet de l'enfant. Lors de ce temps, en présence de l'enfant ou non, une visite des locaux peut avoir lieu. Cette visite permet d'apporter des informations importantes concernant l'ensemble des temps de vie de l'enfant, tels les repas, les activités, les adaptations de mobilier et des locaux.
- **2^{ème} rendez-vous** : nous déterminons le projet par écrit avec la famille et l'enfant si celui est présent. Suivant la situation propre à chaque mineur, nous pouvons rédiger un Projet de Prestations Individualisées (PPI) avec au besoin le soutien du Pôle Enfance Handicap 71 de Saône-et-Loire. Il est précisé la situation de l'enfant, ses difficultés, ses besoins... Ce document est signé par la famille et souligne la prise en charge nécessaire à l'accueil de l'enfant

en situation de handicap. Dans certains cas, il est possible de rédiger un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui concerne dans la plupart des cas les enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période (allergie alimentaire, épilepsie, cardiopathie, etc.). Si l'enfant est scolarisé, il existe déjà un PAI qui peut s'étendre aux temps périscolaire et extrascolaire. Également, il est possible de rédiger un Projet Personnalisé pour la Pratique des Activités de Loisirs (PPPAL) afin de structurer les objectifs, les attentes de chacun et la prise en charge lors de l'accueil d'un enfant reconnu en situation de handicap dans la pratique d'activités de loisirs.

- **Autre rendez-vous possible** : en accord avec la famille, il est possible de rencontrer l'école et les différents acteurs qui gravitent auprès de l'enfant (éducateurs, employés de restauration scolaire/périscolaire etc.).

L'objectif de chaque projet est déterminé par les besoins de l'enfant (rythme différencié, accompagnement dans les gestes du quotidien, étayage etc.) mais aussi par les difficultés que celui-ci peut rencontrer afin de déployer et garantir un accueil de qualité aux Passerelles, afin qu'il puisse évoluer pleinement dans les différents temps collectifs et au sein de son groupe d'âge.

Le projet détermine également l'amplitude horaire de l'accueil de l'enfant au service enfance. Il faut savoir que des temps spécifiques peuvent être dédiés à l'enfant lors des accueils afin de lui proposer une prise en charge adaptée. Pour cela, des demandes peuvent être faites à certains organismes afin de requérir les solutions adaptées à la situation de l'enfant et garantir ainsi son accueil. De fait, l'arrivée de l'enfant à l'Espace Loisirs peut être différée dans le temps.

Il faut adapter la situation au handicap du jeune et non l'inverse. Nous recherchons les aménagements pédagogiques à mettre en œuvre pour que le jeune puisse évoluer favorablement aux Passerelles. Dans l'intérêt de l'enfant, nous évoquons explicitement ses activités, son intégration dans le groupe et la tranche d'âge où il sera affecté. Les autres enfants accueillis sont sensibilisés à la situation de cet enfant et les animateurs présents sont vigilants à accompagner l'enfant dans sa relation aux autres, de reformuler au besoin ses propos etc.

Il est également nécessaire de faire le point avec les parents après chaque accueil, lors du départ afin de faire du lien et de restituer les points forts de la journée (ou demi-journée). On note que les informations nécessaires à la compréhension de la situation de l'enfant doivent circuler entre tous les membres de l'équipe d'animation (cahier de liaison ou à l'oral).